



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

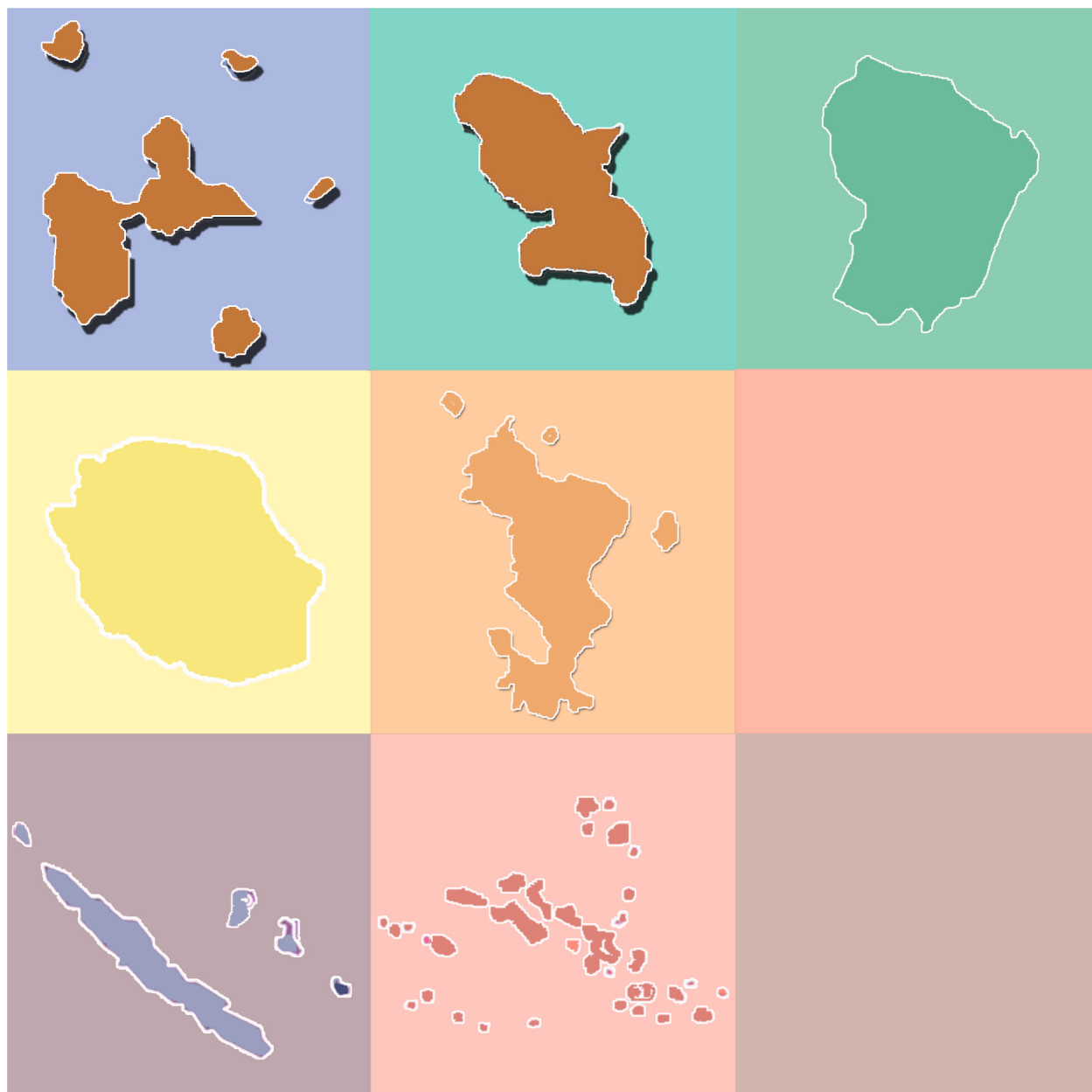
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle**

**Direction générale
de la recherche
et de l'innovation**

STRATOM **Antilles**

Diagnostic territorial
de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation



Service de la coordination des stratégies
de l'enseignement supérieur et de la recherche

Département des investissements d'avenir
et de l'analyse territoriale

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche 
1, rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Note liminaire

L'objectif des diagnostics territoriaux est de présenter, sous l'angle d'une vision globale de site, un état des lieux et des éléments de caractérisation de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (grands chiffres, tendances, structuration des acteurs, forces et faiblesses) à l'échelle d'un territoire. Ces documents apportent des éléments de diagnostic et d'analyse sur lesquels les acteurs concernés à différents niveaux pourront appuyer leurs choix stratégiques en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.

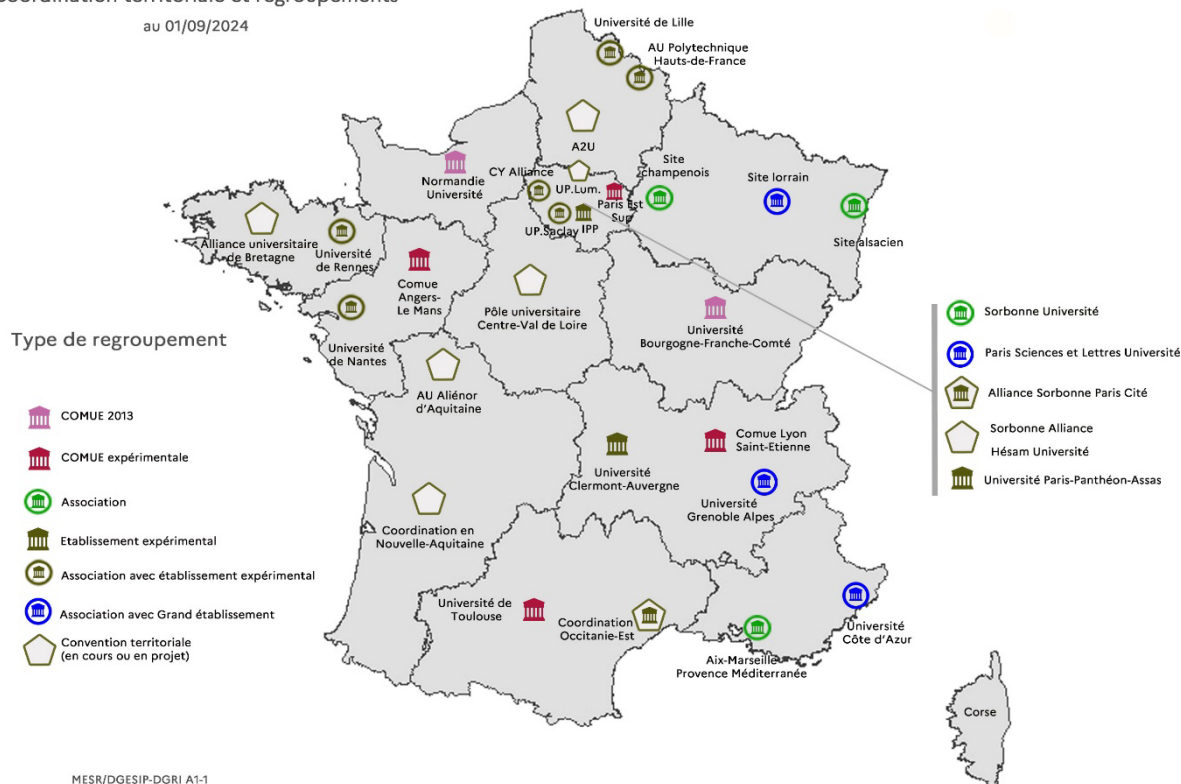
L'édition 2024 porte sur le périmètre des regroupements qui structurent le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le regroupement se définit comme la structure ou la convention qui rassemble une communauté d'acteurs de l'ESR sur des objectifs communs avec des compétences partagées sur certaines de leurs missions.

Des formats institutionnels variés (Comue, associations, établissements expérimentaux, conventions de coordination territoriale) donnent aux établissements la liberté de s'associer en adaptant leur degré d'autonomie au sein des regroupements.

34 Strater présentent les regroupements et leurs dynamiques. Le Strater Corse et les Stratom outre-mer continuent d'être présentés à l'échelle de leur territoire.

Coordination territoriale et regroupements

au 01/09/2024



Précisions concernant les données et leur interprétation

Les sources des cartes, des graphiques et des chiffres sont systématiquement mentionnées. Les éléments fournis permettent des comparaisons entre les territoires, qui ne constituent pas une finalité en soi et ont pour seul objet de permettre aux acteurs d'en disposer et de les analyser au vu de leur contexte propre. Il y a lieu d'être particulièrement attentif aux dates de recueil des données et d'en tenir compte dans leur interprétation.

Il conviendra plus généralement, si l'on veut analyser correctement les données fournies, de se référer aux définitions précises données dans le guide méthodologique.

Sommaire

PARTIE 1	7
PANORAMA DE L'ESRI	7
A. LES ENJEUX DU TERRITOIRE	8
A.1 Le contexte socio-économique	8
A.1.1 La population.....	8
A.1.2 Les indicateurs économiques.....	9
A.2 Des enjeux géostratégiques et écologiques.....	10
A.3 Des cadres institutionnels spécifiques.....	11
A.4 Les enjeux de l'enseignement supérieur et de la recherche	12
A.4.1 Une politique scientifique de site à opérationnaliser	12
A.4.2 Une dynamique de formation inscrite dans une tendance favorable	13
A.5 Les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces.....	14
A.6 Les chiffres-clés.....	15
B. L'ACCES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	16
C. L'ORGANISATION TERRITORIALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION	20
C.1 Les principales implantations des établissements d'enseignement supérieur ..	20
C.2 Les principaux opérateurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.....	22
C.2.1 L'université des Antilles.....	22
C.2.2 Les écoles paramédicales et sociales.....	22
C.2.3 Les autres établissements d'enseignement supérieur.....	23
C.2.4 Les organismes de recherche	23
C.2.5 Les établissements de santé	25
D. LES EFFECTIFS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	25
D.1 Les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur.....	26

D.1.1 Les étudiants inscrits par cycle	28
D.1.2 Les étudiants inscrits par type de formation	28
D.1.3 La répartition des étudiants dans les établissements publics et privés.....	29
D.1.4 La répartition des étudiants par grande discipline	29
D.1.5 L'origine géographique des étudiants en établissements publics MESR	30
D.2 Les dynamiques de mobilité.....	31
PARTIE 2 - LES PARCOURS D'ETUDES, LES CONDITIONS DE REUSSITE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE.....	33
A. LES PARCOURS DES ETUDIANTS	34
A.1 Le bac et l'orientation post-bac	34
A.1.1 Les bacheliers.....	34
A.1.2 L'orientation post-bac : Parcoursup	35
A.1.3 La poursuite d'études dans le supérieur	36
A.1.4 L'offre de formation en master	37
A.2 Les formations professionnalisantes : BTS, BUT, licence pro, formations paramédicales et sociales	38
A.2.1 Les formations professionnalisantes dans l'offre de formation régionale	38
A.2.2 La cartographie des effectifs d'inscrits par site.....	39
A.2.3 Les effectifs dans les formations professionnalisantes courtes	40
A.3 Les formations d'ingénieurs.....	40
A.4 Les effectifs dans les formations universitaires de santé.....	40
A.5 Les taux de réussite en université	41
A.6 L'insertion professionnelle des diplômés de master	42
B. FAVORISER L'ACCES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET L'AIDE A LA REUSSITE	42
B.1 Les formations et les dispositifs de pédagogies innovantes	42
B.2 La vie étudiante	43
B.2.1 La stratégie Vie étudiante	43
B.2.2 Les aides à la vie étudiante.....	44
B.2.3 L'accueil des étudiants en situation de handicap	44

B.3 Les services communs de documentation et les bibliothèques universitaires..	45
B.3.1 Les conditions d'accueil et l'offre documentaire.....	46
B.3.2 Accompagnement des publics	46
B.4 Les réseaux numériques universitaires	47
B.4.1 Les réseaux numériques de l'enseignement supérieur et de la recherche	47
B.4.2 La couverture régionale numérique par la fibre	48
PARTIE 3 LA RECHERCHE : FORMATION A LA RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES	49
A. LE DOCTORAT	50
A.1 La poursuite d'études en doctorat	50
A.2 L'offre de formation et les effectifs	50
A.2.1 Les écoles doctorales	50
A.2.2 Les étudiants inscrits en doctorat et les diplômés	51
A.2.3 Le financement des thèses en doctorat.....	51
B. LA STRUCTURATION DE LA RECHERCHE ET LES THEMATIQUES SCIENTIFIQUES DEVELOPPEES	53
B.1 Les unités de recherche.....	53
B.2 Les thématiques scientifiques régionales	54
B.2.1 Biodiversité en milieu insulaire tropical.....	54
B.2.2 Santé humaine, animale et environnementale.....	55
B.2.3 Prévention des risques induits par le changement climatique	57
B.2.4 Sociétés et cultures caribéennes	57
B.3 Les publications et distinctions scientifiques.....	58
B.3.1 La part nationale des publications du regroupement, leur impact et leur spécialisation ...	58
B.3.2 Les collaborations scientifiques	62
B.3.3 Science ouverte	63

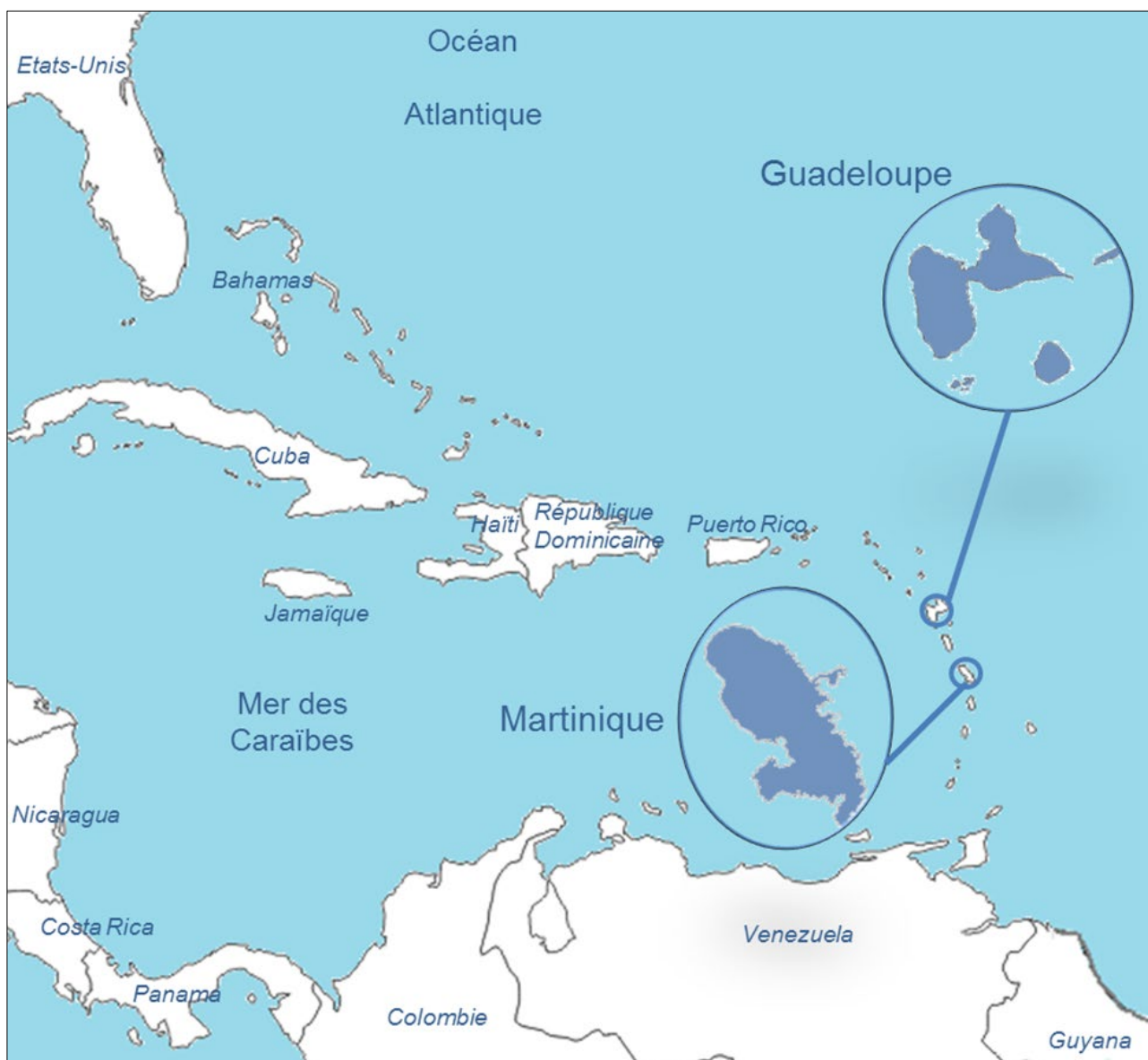
PARTIE 4 TRANSFERTS DE L'ESRI VERS L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE	65
A. LES STRATEGIES REGIONALES.....	66
A.1 Les campus des métiers et des qualifications	66
A.2 Les projets CMA des stratégies nationales France 2030	67
A.3 L'apprentissage	67
B. SCIENCE, SOCIETE ET TERRITOIRE.....	69
C. DE LA RECHERCHE A L'INNOVATION.....	69
C.1 Les dispositifs de transfert de technologie et d'innovation	69
C.2 L'entrepreneuriat.....	70
C.2.1 Les structures d'incubation d'entreprises et clusters	70
C.2.2 Le Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (Pépite)	71
PARTIE 5 LES RESSOURCES DE L'ESRI.....	73
A. LES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET ADMINISTRATIFS DES ETABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES.....	74
A.1 Les personnels enseignants et enseignants-chercheurs	74
A.2 Les personnels administratifs	75
B. FINANCEMENTS SUR PROJETS	77
B.1 Les projets France 2030.....	77
B.1.1 Les dotations et les consommations.....	77
B.1.2 Diversifier les ressources	78
B.2 ANR hors France 2030.....	78

Partie 1

PANORAMA DE L'ESRI

A. Les enjeux du territoire

Carte 1 - Situation géographique des Antilles : Guadeloupe et Martinique



A.1 Le contexte socio-économique

Les données démographiques et socio-économiques sont issues de l'Insee et des rapports annuels économiques Guadeloupe et Martinique 2022 de l'Institut d'Émission des Départements d'outre-mer (IEDOM).

A.1.1 La population

Les Antilles sont actuellement confrontées à une diminution et un vieillissement de la population. La démographie est en déclin depuis 2011 en Guadeloupe et 2006 en Martinique. Plus que la baisse de la fécondité, les émigrations, notamment des plus diplômés, expliquent ce phénomène.

Au 1^{er} janvier 2023, la population de Guadeloupe est estimée à 375 845 habitants et enregistre une baisse de sa population de 0,6 % par an en moyenne (un peu moins prononcée qu'en Martinique). Le solde migratoire déficitaire n'est plus compensé par l'accroissement naturel. La Guadeloupe est le département français où le recul du nombre de naissances est le plus important entre 2020 et 2021.

En outre, le nombre des décès a fortement augmenté en 2021 (lié à la crise sanitaire) et a dépassé le nombre des naissances. On observe également un vieillissement de la population avec, en 2021, 29,2 % de la population totale âgée de plus de 60 ans (20,3 % 10 ans auparavant). Les moins de 25 ans représentent 29 % de la population contre 34 % en 2011. Contribuant fortement au déficit du solde migratoire, les départs de jeunes âgés de 15 à 29 ans sont liés à la poursuite des études ou à la recherche d'un premier emploi (Insee Flash Guadeloupe n°109 de 2019).

La population de la Martinique est estimée à 347 686 habitants en 2023. Depuis une dizaine d'années, la population a baissé d'environ 10 % en Martinique (1 % par an en moyenne) et le solde naturel, qui diminue régulièrement ces dernières décennies, est négatif depuis 2 ans, sans doute affecté par la crise sanitaire. En effet, le taux de mortalité a augmenté significativement en 2021 en raison de la 4^{ème} vague de Covid-19. La population martiniquaise vieillit également devenant ainsi la deuxième région française la plus âgée en 2023 : entre 2002 à 2022, la part des plus de 60 ans dans la population a augmenté de 16,6 % à 31,5 %, et celle des moins de 20 ans est passée de 30,1 % à 21,3 %. A l'origine du déficit migratoire, la forte émigration des jeunes martiniquais concerne principalement ceux poursuivant leurs études ou ceux à la recherche d'un emploi.

A.1.2 Les indicateurs économiques

► La production de richesses

La structuration de l'économie des Antilles est marquée par la prépondérance du secteur tertiaire qui représente environ 87 % de la valeur ajoutée en 2021.

Le poids de l'économie agricole concentré sur la culture de la banane et de la canne à sucre décroît nettement depuis 2010, à la fois en termes de surface agricole, de revenu, et de nombre de travailleurs. Néanmoins, en Martinique, la production de bananes est en hausse en 2022 (+6,8 % par rapport à l'année précédente et +17,4 % depuis 2019) et l'agriculture biologique se développe peu à peu. En revanche, en Guadeloupe, la production de banane a été impactée par la tempête Fiona.

Première source de création de richesse, les services tertiaires marchands et non marchands représentent respectivement 43 et 41 % en Guadeloupe, et 48,3 % et 37,9 % en Martinique. Dans les deux territoires, la part de richesse produite par la construction représente près de 4 %, celle de l'agriculture près de 2 % et celle des industries environ 10 % en Guadeloupe et 3 % en Martinique (données de 2021 pour la Guadeloupe et de 2019 pour la Martinique).

En 2021, le PIB de la Guadeloupe est évalué à 8,9 milliards d'euros, soit une progression en volume de 1,9 % par rapport à 2020. Cette progression est moins importante qu'en Martinique et que dans les autres territoires d'outre-mer (+3,5 % en Guyane, +6,7 % à La Réunion et 6,8 % à l'échelle nationale).

En 2021, le PIB de la Martinique est évalué à 9,1 milliards d'euros, soit une hausse de 2,6 %. Cependant, cette croissance ne permet pas de retrouver le niveau de 2019 (écart de -1,2 % en volume). En revanche, le PIB par habitant augmente de 1,4 % comparé à 2019 du fait de la baisse de la population sur la même période et s'élève à 25 713 €. Il est le plus élevé des territoires d'outre-mer. Le PIB par habitant de la Guadeloupe s'élève à 23 740 € (36 930 € au niveau national).

► Les échanges extérieurs

Comme dans l'ensemble des territoires ultra-marins, l'économie antillaise est très dépendante de ses importations. Le taux de couverture des exportations par les importations est de 11 % en Guadeloupe en 2022 et de 25 % en 2021 en Martinique. La Martinique est le siège de la Société anonyme de raffinerie des Antilles (SARA), société importatrice de pétrole brut qui réexporte une partie de sa production raffinée vers la Guadeloupe et la Guyane.

Après une année de reprise en 2021, les échanges extérieurs poursuivent leur progression. Les exportations (hors produits pétroliers) en valeur s'élèvent à 274 M€ (en hausse de 11,4 % par rapport

à 2021) en Guadeloupe et à 233 M€ (+2,7 %). Les importations s'élèvent à 3,2 M€ (17 %) en Guadeloupe et 2,7 M€ (+14 %) en Martinique.

En Martinique, les principaux fournisseurs de produits non pétroliers sont très largement la France hexagonale (71,6 %), puis les autres pays de l'Union européenne (12,3 %), et enfin plus accessoirement l'Asie et l'Amérique du Nord.

Après deux années marquées par des restrictions sanitaires, 2022 marque la reprise de l'activité touristique. La Guadeloupe est une destination appréciée des Français de l'Hexagone et a bénéficié des retombées de l'organisation de la course de la Route du Rhum en novembre 2022. Selon l'Observatoire régional du tourisme de la Région Guadeloupe, 994 138 voyageurs ont été accueillis dans les Îles de Guadeloupe, entre janvier et juin 2022 (soit -24,6 % par rapport à 2019 à la même période). En Martinique, avec 720 000 touristes en 2022, la fréquentation demeure d'un quart en deçà de son niveau d'avant crise, même si elle a doublé par rapport à 2021. Ceci s'explique en partie par les mesures restrictives toujours en vigueur en Martinique en début d'année, l'état d'urgence sanitaire n'ayant pris fin que le 1er avril 2022. Néanmoins, les dépenses globales directes des touristes atteignent un niveau supérieur à celui d'avant la crise et s'élèvent à 508 M€.

► L'emploi

En Guadeloupe, l'emploi repart légèrement avec une hausse de 1,5 % des effectifs salariés en 2022, en-deçà de la moyenne nationale (+2,8 %) et de celle de la Martinique (+2,3 %).

En 2022, le taux de chômage en Martinique, au sens du Bureau international du travail, est de 12,5 %, l'un des plus faibles des territoires ultra-marins, et de 18,6 % en Guadeloupe. Ces chiffres sont supérieurs au taux de l'Hexagone (7,2 %).

► L'inflation

En moyenne annuelle, les prix à la consommation augmentent de 3,7 % en Guadeloupe et 4,2 % en Martinique par rapport à 2021 (+5,2 % en France hors Mayotte). Dans un premier temps, la hausse s'expliquait principalement par l'augmentation des prix de l'énergie et des services, mais, au cours de l'année 2022, le prix de l'énergie a progressivement baissé et celui de l'alimentation a augmenté.

Cette inflation rend la population des Antilles économiquement vulnérable car elle a déjà de faibles revenus. En effet, le revenu fiscal déclaré y est moins élevé que dans l'ensemble de la France et elle compte de nombreux allocataires du Revenu de solidarité active (35 000 en Martinique, 44 000 en Guadeloupe).

A.2 Des enjeux géostratégiques et écologiques

Formant un archipel en arc de cercle de 3 500 km de long, les Antilles se répartissent entre la mer des Caraïbes, le golfe du Mexique et l'océan Atlantique. Distantes entre elles de 200 km et situées à 45 mn d'avion, la Guadeloupe et la Martinique constituent les îles les plus importantes des Antilles françaises.

La Guadeloupe est constituée de sept îles, dont Grande-Terre et Basse-Terre qui forment la partie principale du territoire.

La Martinique est une île située au cœur de l'arc antillais, entre la Dominique au nord et Sainte-Lucie au sud.

De par leur proximité géographique et culturelle, la Martinique et la Guadeloupe ont de nombreux contacts et échanges avec la région Caraïbes, ses 38 territoires et 270 millions d'habitants et l'Amérique du Nord. La Martinique et la Guadeloupe sont membres associés de l'Association des États de la Caraïbe (ACS-AEC), organisation internationale dont l'objectif principal est d'améliorer la coopération au sein de la région. Ses domaines d'actions prioritaires sont : la préservation et la

défense de la mer des Caraïbes ; le tourisme durable ; le commerce et les relations économiques extérieures ; les catastrophes naturelles ; les transports. La Martinique et la Guadeloupe sont aussi membres associés de l'Organisation des États de la Caraïbe orientale (OECS-OECO), dédiée à l'intégration économique et à la protection des droits de l'homme.

Ces territoires sont, avec Saint-Barthélemy, Saint-Martin, la Guyane et Haïti, les seuls représentants de la francophonie, au sein d'un environnement anglophone et hispanophone. L'université des Antilles, dont les campus sont présents en Guadeloupe et en Martinique, développe des coopérations avec plusieurs universités de la région Caraïbes et contribue à la diffusion de la langue française au cœur des Amériques.

En raison de la richesse et de la vulnérabilité de son patrimoine naturel, le territoire de la Guadeloupe est en partie protégé. En effet, 221 km² sont classés Parc national de Guadeloupe et désignés comme réserve de biosphère depuis 1992 par l'Unesco. En 2021, la réserve mondiale de biosphère de Martinique a été reconnue par l'Unesco. Un comité – co-présidé par l'Association Martinique Biosphère et la Collectivité territoriale de Martinique - a été mis en place en septembre 2022 qui assure le suivi de son plan de gestion. Par ailleurs, en octobre 2023, la Montagne Pelée et des Pitons du Nord de la Martinique ont été inscrits sur la liste des sites classés de l'Unesco.

La Guadeloupe et la Martinique sont situées sur l'arc des Petites Antilles qui compte une vingtaine de volcans actifs. Les observatoires volcanologiques et sismologiques de Guadeloupe et de Martinique surveillent les volcans et l'activité sismique de la région et diffusent des communiqués publics.

L'environnement des Antilles est menacé par la prolifération des sargasses. Pour coordonner la lutte contre ce fléau, la Sargip, groupement d'intérêt public constitué de l'État, des deux collectivités régionales, de partenaires privés et de l'université des Antilles a été créé en août 2022. La pollution au chlordécone, un pesticide utilisé dans les bananeraies entre 1972 et 1993, constitue encore aujourd'hui un enjeu sanitaire, environnemental, agricole, économique et social en Guadeloupe et Martinique. Elle a fait l'objet de quatre plans nationaux depuis 2008, dont le dernier couvre la période 2021-2027.

A.3 Des cadres institutionnels spécifiques

La Guadeloupe est un département et une région d'outre-mer relevant de l'article 73 de la Constitution. Elle se compose de 32 communes et de 6 intercommunalités.

En 2010, les électeurs de Martinique approuvent par référendum la création d'une collectivité territoriale unique exerçant les compétences dévolues au département et à la région tout en demeurant régie par l'article 73 de la Constitution. Elle se compose de 34 communes et 3 intercommunalités.

Les Antilles comptent deux régions académiques et deux académies distinctes. Les établissements scolaires des collectivités d'outre-mer de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin sont placés sous l'autorité de l'académie de Guadeloupe.

Les Antilles font partie intégrante de l'Union européenne (UE) avec le statut de régions ultrapériphériques (RUP). Ainsi, l'UE participe significativement au financement des politiques publiques aux Antilles par le biais d'un financement spécifique visant un rattrapage économique rapide et une réduction des écarts entre les différentes régions d'Europe. La Guadeloupe bénéficie de plusieurs fonds répondant à trois politiques : cohésion économique, sociale et territoriale (Feder, FSE-FSE+, Interreg Caraïbes) ; développement rural (Feader) ; pêche (Feamp). Les programmes opérationnels Feder-FSE+ 2021-27 ont été approuvés par la Commission européenne en décembre 2022 à hauteur de 610 M€, la dotation globale du Feader s'élève à plus de 110 M€, et les aides du Feampa (adoptées en juin 2022) représentent une enveloppe de 16,2 M€. La Martinique bénéficie de ces financements à travers les différents fonds structurels et d'investissement (Fesi). Pour la période

2021-2027, les fonds européens consacrés au développement du territoire s'élèveront à 783 M€ (soit un recul de 2,2 % par rapport à la période 2014-2020). La Martinique change de classification, au regard des règles prévues par le traité de Lisbonne et de son PIB par habitant en augmentation à 77 %, et devient une « région en transition » pour cette période. Elle faisait partie précédemment des « régions les moins développées » aux côtés de la Guadeloupe, Saint-Martin, Mayotte, la Guyane et La Réunion, les cinq autres RUP françaises.

Chaque territoire des Antilles est doté d'une forte identité culturelle.

Le contrat de convergence et de transformation (CCT) 2019-2022 signé le 4 juillet 2019 entre la Collectivité territoriale de Martinique (CTM), l'État et l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) était construit autour de trois priorités :

- Le bien-être et l'épanouissement de la population – qui comprend la mise en œuvre du Pacte d'investissement dans les compétences, la création du Pôle universitaire de santé, la réhabilitation des campus de Schoelcher et ESPE et la création d'un internat de la réussite ;
- Les filières porteuses – dont fait partie le projet de construction d'un bâtiment de recherche transdisciplinaire au Pôle Martinique de l'université des Antilles ;
- L'attractivité et l'accessibilité du territoire – dont font partie la mise en œuvre du Plan séisme Antilles et le déploiement du très haut débit sur le campus.

Ce contrat a fait l'objet d'un avenant pour 2023 qui octroie des crédits supplémentaires au Pacte d'investissement dans les compétences ; au plan Séisme ; au plan Eau ; et à la création et la rénovation d'équipements sportifs.

Le CCT 2019-2022 Guadeloupe se compose de cinq volets : Cohésion des territoires ; Mobilité multimodale – dont fait partie l'émergence de moyens de transports décarbonés ; Territoires résilients – qui comprend la gestion des sargasses ; Innovation et rayonnement ; Cohésion sociale et employabilité – avec le Plan d'investissement dans les compétences et la structuration des filières porteuses. Ce CCT a été prolongé d'un an.

A.4 Les enjeux de l'enseignement supérieur et de la recherche

A.4.1 Une politique scientifique de site à opérationnaliser

Les Antilles, de par l'intérêt scientifique de leur environnement, bénéficient d'un dispositif de recherche publique qui se compose de tous les grands organismes de recherche et de l'université des Antilles.

L'université des Antilles (UA) est créée par la loi n°2015-737 du 25 juin 2015 suite à la transformation du pôle guyanais en université de plein exercice. Depuis 2022, l'élection du président de l'UA et des vice-présidents de chaque pôle (Guadeloupe et Martinique) se fait via un « ticket à trois ». En 2023, le président du conseil exécutif de la Martinique et le président de la région Guadeloupe se sont engagés à renforcer leur collaboration avec l'université des Antilles.

La coordination de la politique du site Antilles est assurée depuis 2019 par le consortium de la Politique Antilles de la Recherche et de l'Innovation (Pari) régie par une charte qui fixe les objectifs, définit la structure de sa gouvernance et ses modalités de fonctionnement. Le consortium, dont le siège est à l'université des Antilles, regroupe 28 partenaires (organismes de recherche – qui sont nombreux sur le territoire, CHU, académies de Guadeloupe et de Martinique, Conseil régional de Guadeloupe, Collectivité territoriale de Martinique, organismes de transfert et d'innovation, organisations professionnelles et chambres consulaires de Guadeloupe et de Martinique). Cependant, le consortium a du mal à créer les synergies nécessaires à son bon fonctionnement.

Le plan stratégique à dix ans du Pari structurerait ses activités autour de six thématiques : biodiversité en milieu insulaire tropical ; santé en environnement insulaire tropical ; risques et énergie ; mer et océan ; dynamiques des sociétés et territoires Caraïbes ; numérique. Dans son contrat pluriannuel 2022-2026, l'université des Antilles réduit ces thématiques à quatre : biodiversité ; santé humaine, animale et environnementale ; prévention des risques et sociétés et cultures caribéennes pour mieux sérier l'activité du consortium et refléter les priorités actuelles du territoire.

L'université a, par ailleurs, regroupé ses deux écoles doctorales en une seule intitulée Dynamique des environnements dans l'espace Caraïbes-Amériques, une couverture plus large pour lui offrir de nouvelles perspectives de développement.

Les publications scientifiques montrent une spécialisation en Biologie environnementale, Science de la Terre et Biotechnologies. Depuis 2023, l'université apparaît pour la deuxième année consécutive dans le Top 500 du classement thématique de Shanghai en Ecologie. La Martinique s'illustre par des publications sur un spectre large en sciences humaines et sociales (esclavage, géographie, histoire, arts, ...).

L'université des Antilles gère peu de projets de recherche France 2030 ou européens. La réussite du projet ASDESR Widen démontre toutefois sa volonté à candidater et avec ce projet à développer sa recherche en menant une politique volontariste de réponse aux AAP européens.

Du point de vue de l'innovation, la réussite du projet de Réseau de coopération pour la valorisation des bioressources en Martinique à l'appel à projets Pim (Plan Innovation outre-mer) est une opportunité pour fédérer les acteurs du domaine.

La recherche sur des sujets locaux par des unités de recherche non présentes sur le territoire (suite aux appels Chlordécone et Sargasses en particulier) ainsi que les accords stratégiques de l'ANR avec la région Guadeloupe (renouvellement) et la collectivité territoriale de Martinique en 2024 constituent des éléments importants à intégrer dans la structuration de la politique scientifique du site.

A.4.2 Une dynamique de formation inscrite dans une tendance favorable

Le niveau de formation générale progresse dans les deux départements. La part des titulaires d'un diplôme du supérieur (22,5 % à la Guadeloupe et 24 % en Martinique en 2022) a augmenté d'environ 7 points depuis 2009 et le taux de poursuite d'études des néo-bacheliers observés aux Antilles (75,7 % pour la Guadeloupe, 75,5 % pour la Martinique) se rapproche de celui observé pour la France (78,6 %).

Avec la mise en place du second cycle en médecine, l'offre de formation de l'université des Antilles se complète et répond à un réel besoin local (manque de personnel médical et une population vieillissante) et permet d'envisager la plupart des poursuites d'études localement. Cette offre sur les deux pôles de l'université, avec des formations professionnalisantes adaptées pouvant prendre appui sur les deux CMQ (tourisme et mer), permettent d'envisager une augmentation du taux de poursuite d'études avec de plus grandes opportunités pour les étudiants sur le territoire.

Les mobilités sortantes bénéficient de la mise en place de plans d'action ou de services pour les différents acteurs (cours de langues de l'université des Antilles, programme Elan en Martinique et Carimoo en Guadeloupe, ...). Les mobilités entrantes cependant restent faibles malgré le positionnement géographique de ces territoires.

A.5 Les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces

Forces		Faiblesses	
<ul style="list-style-type: none"> La politique du site Antilles et son consortium de coordination Politique Antilles de recherche et d'innovation (Pari) La création de l'antenne de Saint-Martin Un projet ASDESR pour développer l'ouverture internationale et accroître les financements de l'université 	<p><i>Politique de site / gouvernance</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Une jeune université 	
<ul style="list-style-type: none"> Un taux de poursuite d'études en augmentation La mise en place du deuxième cycle de formation en médecine à partir de 2023 Des bibliothèques ouvrant 63h/semaine 	<p><i>Formation / Vie étudiante</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Des difficultés de recrutement Le départ d'étudiants pour les universités hexagonales ou d'autres pays et à l'inverse une faible mobilité internationale des étudiants de l'UA Un manque de moyens de transport et une offre d'hébergements insuffisante 	
<ul style="list-style-type: none"> Un dispositif de recherche et d'innovation riche avec une université et la présence de neuf organismes de recherche nationaux Une reconnaissance scientifique en Ecologie (Top 500 du classement Gras) La présence d'infrastructures de qualité : observatoires volcanologiques et sismologiques, centres de ressources biologiques 	<p><i>Recherche</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Une faible part de doctorants financés Une faible participation à des financements nationaux ou européens Un manque de valorisation de la recherche Le faible nombre de publications hors des domaines des sciences de la Terre et des biotechnologies 	
<ul style="list-style-type: none"> Un projet lauréat du Plan innovation outre-mer (Piom) en Martinique 	<p><i>Innovation et insertion professionnelle</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Une R&D privée quasi inexistante résultant de la composition sectorielle et de la taille des entreprises L'absence de Satt Pas de dynamique du Pepite 	
Opportunités		Menaces	
<ul style="list-style-type: none"> Une position géographique centrale dans l'arc antillais Un multiculturalisme local agrégeant des savoirs et savoir-faire traditionnels favorisant l'émergence d'approches et méthodologies originales Un contexte naturel à fort potentiel (biodiversité, énergies renouvelables, agriculture, tourisme...) 	<p><i>Géographie Démographie</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Les surcoûts financiers liés à l'isolement du territoire : investissement, ressources humaines, masse critique insuffisante L'affaiblissement de la dynamique démographique et le vieillissement de la population 	
<ul style="list-style-type: none"> Une politique régionale de soutien à la recherche, la formation et l'innovation La couverture numérique en haut débit sur certaines zones Les partenariats de l'ANR avec la région Guadeloupe et la CTM pour renforcer recherche et innovation 	<p><i>Politiques publiques</i></p>		

A.6 Les chiffres-clés



Guadeloupe

Préfecture de région : Basse-Terre

Rectorat de région : Les Abymes

32 communes - 6 communes > 20 000 habitants

1 629 km², le littoral représente 620 km de côtes

375 845 habitants

PIB 23 739€ par habitant (en 2021)



Martinique

Préfecture de région : Fort-de-France

Rectorat de région : Schœlcher

34 communes - 4 communes > 20 000 habitants

1 128 km², le littoral représente 400 km de côtes

350 000 habitants

PIB 25 604€ par habitant (en 2021)



9 324 bacheliers

Taux de réussite :

89 %



**22 sites
étudiants**



**21 156
étudiants**



**Classement thématique
de Shanghai (GRAS)**

Top 500 en Ecologie



**7 projets dont
2 coordonnés**



40 docteurs

B. L'accès à l'enseignement supérieur

► Les taux de scolarisation et de diplômés dans la population

Tableau 1 - Antilles : le taux de scolarisation de la population de 18 à 30 ans ou plus, selon l'âge et le genre en 2020 en % (source : Insee)

Age de la population	Guadeloupe			France		
	Part de la population scolarisée (en %)			Part de la population scolarisée (en %)		
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
18 à 24 ans	45,4	40,2	50,8	52,1	48,6	55,7
25 à 29 ans	5,7	4,8	6,5	8,6	8,2	8,9
30 ans ou plus	0,9	0,7	1	1,0	0,9	1,1

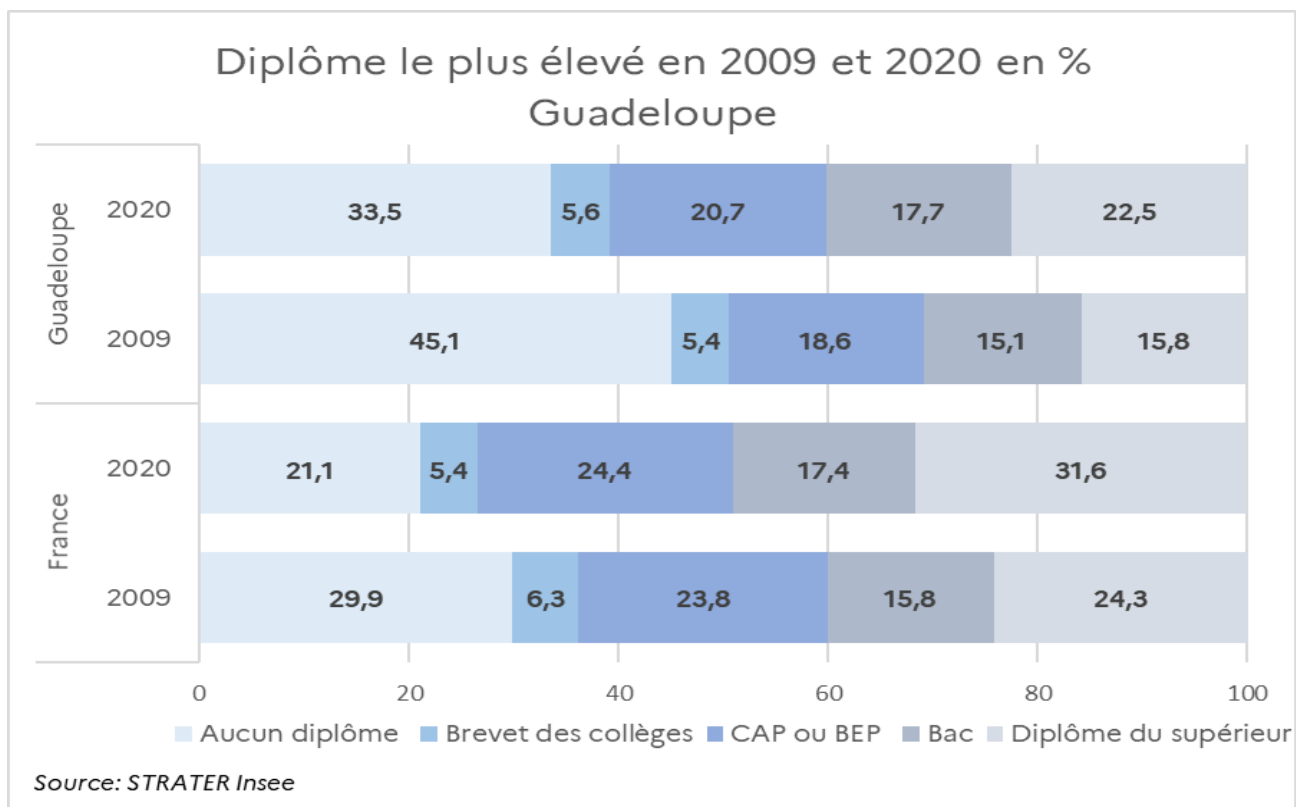
Note de lecture : 45,4 % de la population de Guadeloupe âgée de 18 à 24 ans (dont 40,2 % d'hommes et 50,8 % de femmes) est scolarisée en 2020.

Age de la population	Martinique			France		
	Part de la population scolarisée (en %)			Part de la population scolarisée (en %)		
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
18 à 24 ans	45,7	41,7	49,9	52,1	48,6	55,7
25 à 29 ans	5,9	5	6,7	8,6	8,2	8,9
30 ans ou plus	0,7	0,7	0,8	1,0	0,9	1,1

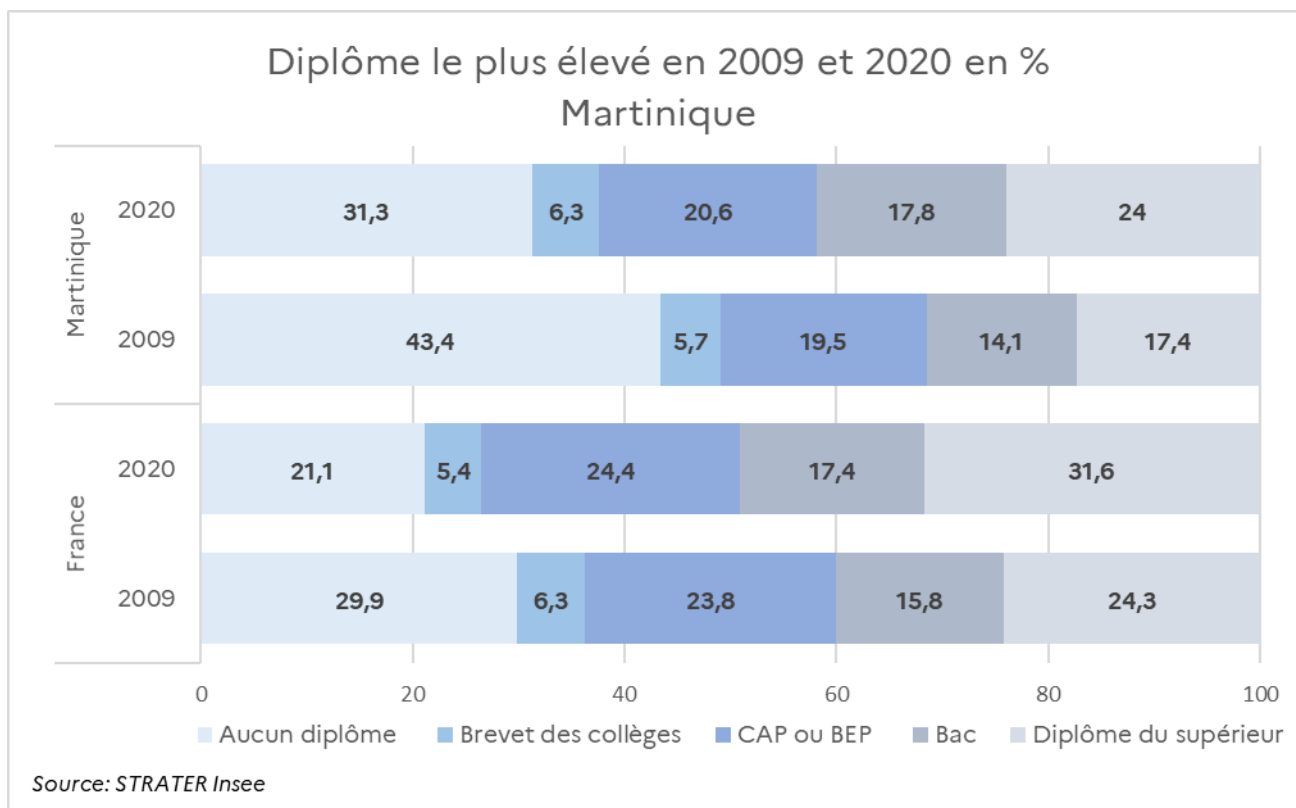
Note de lecture : 45,7 % de la population de Martinique âgée de 18 à 24 ans (dont 41,7 % d'hommes et 49,9 % de femmes) est scolarisé en 2020.

Les taux de scolarisation sont plus faibles aux Antilles que ceux observés pour la France. Ces écarts sont particulièrement importants pour les jeunes de 18 à 24 ans (plus de 8 points statistiques d'écart en Guadeloupe et près de 7 en Martinique pour les hommes et, respectivement, 5 et 6 pour les femmes).

Graphique 1 - Antilles : le diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus en 2009 et en 2020 (source : Insee)



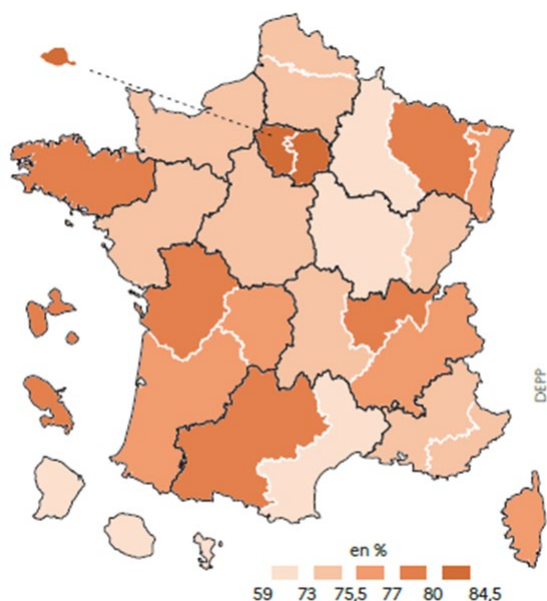
Note de lecture : 33,5 % de la population non scolarisée de plus de 15 ans de Guadeloupe n'a aucun diplôme en 2020. Ce chiffre s'élevait à 45,1 % en 2009.



Note de lecture : 31,3 % de la population non scolarisée de plus de 15 ans de Martinique n'a aucun diplôme en 2020. Ce chiffre s'élevait à 43,4 % en 2009.

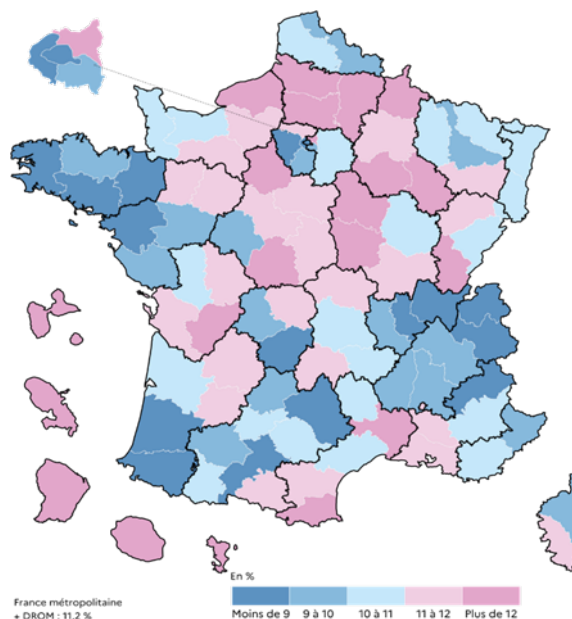
La répartition selon le diplôme le plus élevé de la population de plus de 15 ans non scolarisée est sensiblement la même en Guadeloupe et en Martinique. Sur les deux territoires, la proportion de non diplômés a fortement baissé entre 2009 et 2020 (11 points en Guadeloupe et 12 points en Martinique) mais reste très supérieure à celle de la France entière. Le pourcentage de la population possédant le Bac est légèrement supérieur à la moyenne de la France, mais les diplômés du supérieur sont moins nombreux (9 points d'écart pour la Guadeloupe et 7 pour la Martinique en 2020).

Carte 2 - Espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième (en %) - Session 2021 (source Depp Géographie de l'école 2022- 28.4)



Note de lecture : dans les académies de Guadeloupe et de Martinique, l'espérance d'obtenir le bac pour un élève de sixième est compris entre 77 et 79 % s'il rencontre tout au long de son parcours scolaire les conditions scolaires que connaissent les jeunes en 2020-2021 dans ces académies.

Carte 3 - Part des jeunes en difficulté de lecture – JDC 2022 (sources : MENJS-DEPP ; ministère des Armées – DSNJ – NI n°23.22)



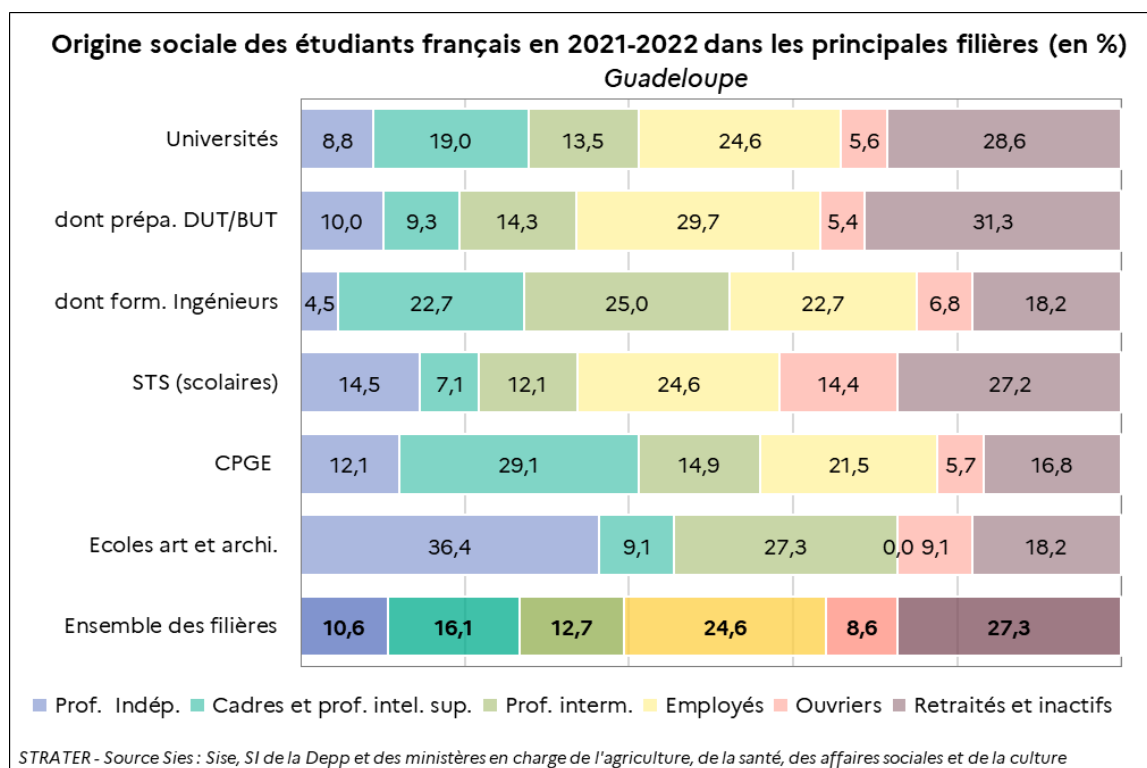
Note de lecture : Plus de 12 % des jeunes de Guadeloupe et de Martinique participant aux Journées défense et citoyenneté ont des difficultés de lecture (faibles capacités de lecture et difficultés sévères).

Les élèves de sixième ont une forte espérance d'obtenir le baccalauréat par la voie scolaire en Guadeloupe et en Martinique, comparée à l'ensemble de la France. Cette réussite se caractérise par une répartition quasi égale entre bac professionnel et bac général et technologique. Ainsi l'espérance d'obtenir un bac professionnel est la plus forte dans ces académies.

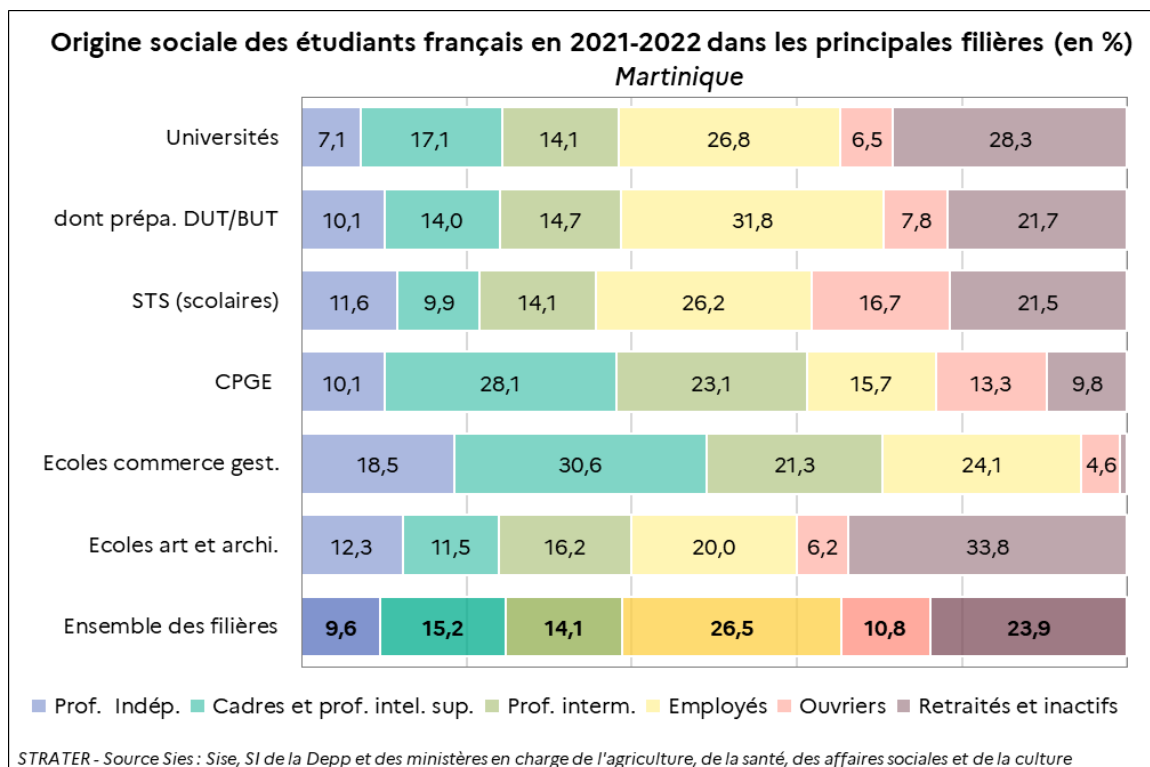
29 % des jeunes martiniquais et plus de 30 % des jeunes guadeloupéens participant aux journées défense et citoyenneté présentent des difficultés de lecture (11,2 % dans l'ensemble de la France) ce qui les place dans le peloton de queue, derrière la Réunion (26 %) et devant la Guyane et Mayotte (respectivement 52 et 56 %).

► L'origine sociale des étudiants

Graphique 2 - Antilles : l'origine sociale des étudiants de nationalité française inscrits dans les principales filières de l'enseignement supérieur en 2021-2022 (sources : Sies - Sise, Systèmes d'information de la Depp et des ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture)



Note de lecture : 24,6 % des étudiants français en Guadeloupe inscrits à l'université en 2021-22 sont issus d'une famille d'employés.

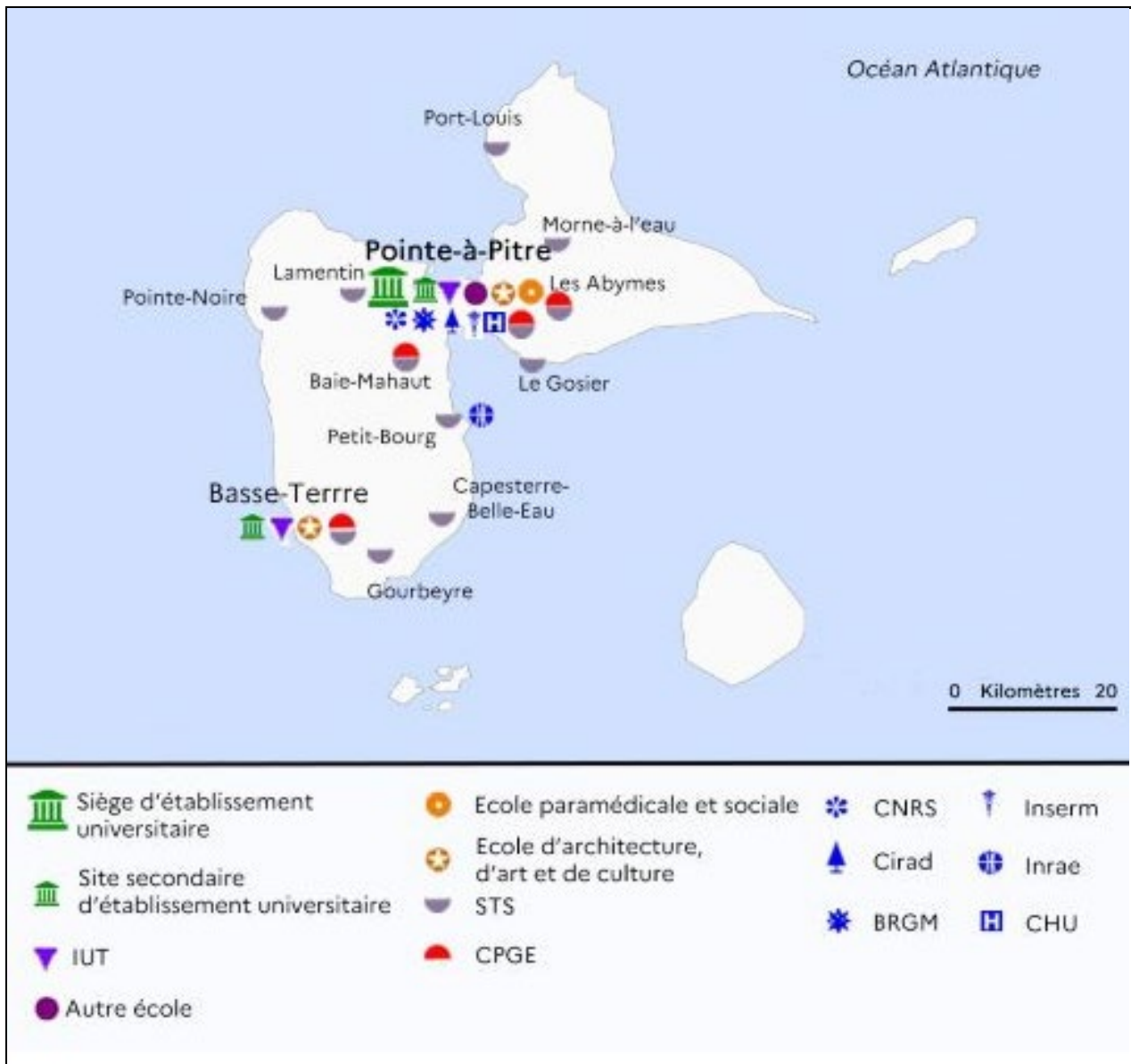


Note de lecture : 26,8 % des étudiants français en Martinique inscrits à l'université en 2021-22 sont issus d'une famille d'employés.

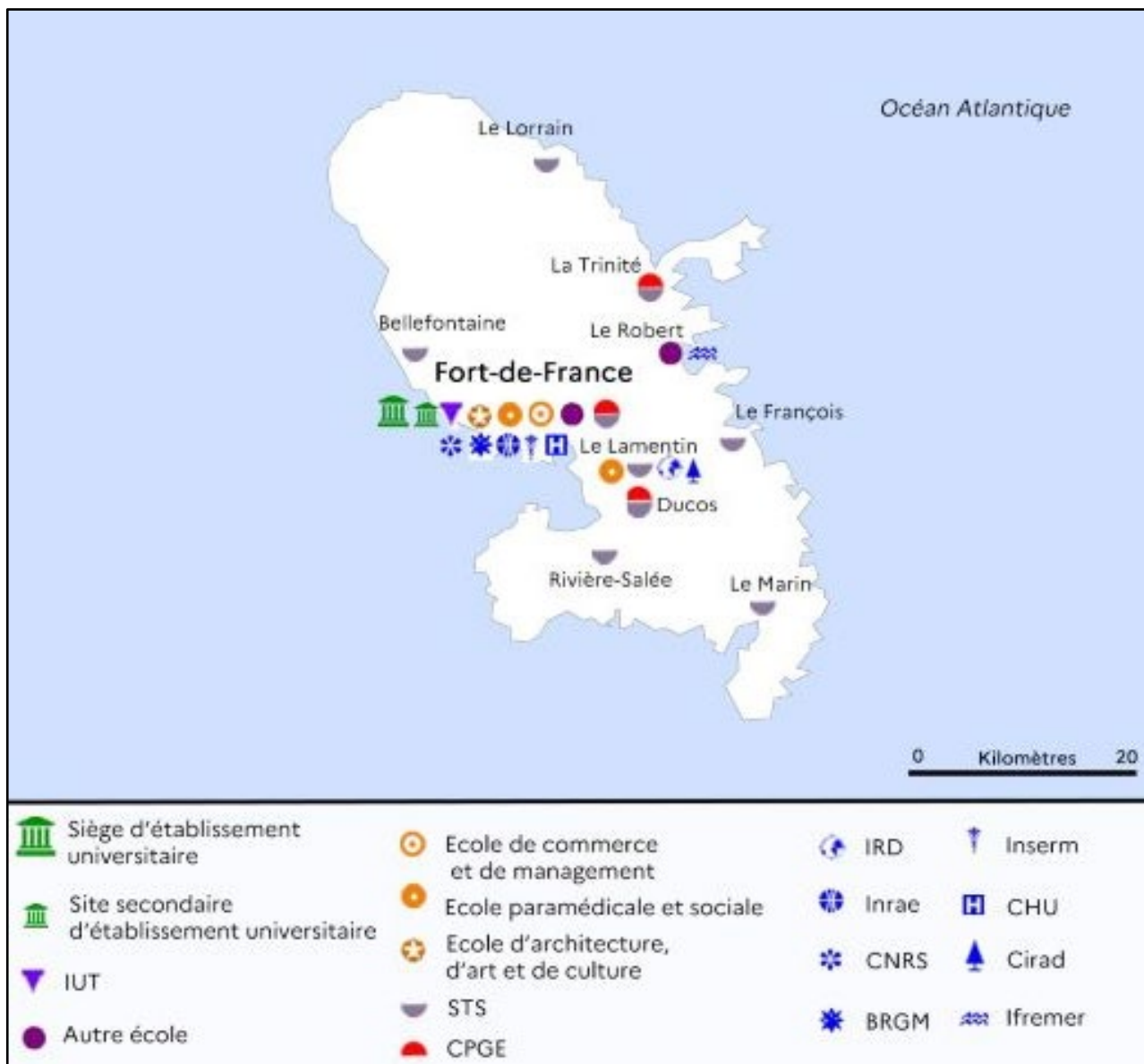
C. L'organisation territoriale de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

C.1 Les principales implantations des établissements d'enseignement supérieur

Carte 4 - Guadeloupe : l'implantation des principaux établissements d'enseignement supérieur, de recherche, et des formations de STS et de CPGE (Source : Sies, traitement Dgesip-DGRI A1-1)



Carte 5 - Martinique : l'implantation des principaux établissements d'enseignement supérieur, de recherche, et des formations de STS et de CPGE (Source : Sies, traitement Dgesip-DGRI A1-1)



C.2 Les principaux opérateurs de l'enseignement supérieur et de la recherche

C.2.1 L'université des Antilles

Siège : Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) - campus à Pointe-à-Pitre, Saint-Claude, Les Abymes (Guadeloupe), Schoelcher, Fort-de-France (Martinique)

L'université des Antilles est une université pluridisciplinaire avec filière santé, le 2^{ème} cycle de cette filière ayant ouvert en 2023.

Elle comprend deux pôles universitaires, l'un en Guadeloupe, l'autre en Martinique. Depuis 2022, l'élection du président et des vice-présidents de pôle universitaire (un pour la Guadeloupe, un pour la Martinique) font l'objet d'un même vote.

Son offre de formation est délivrée dans cinq campus : Fouillote, Camp Jacob, Schoelcher, Fort-de-France et l'Inspé de Guadeloupe.

L'UA compte cinq facultés, deux en Guadeloupe (Sciences exactes et naturelles ; Sciences juridiques et économiques) et trois en Martinique (Lettres et sciences humaines ; Droit et économie ; Sciences, technologie, environnement) et trois UFR, deux en Guadeloupe (UFR des humanités caribéenne ; Staps) et une sur les deux pôles (Santé).

L'UA comprend également deux IUT et deux Inspé, un sur chaque pôle, qui complètent son offre.

C.2.2 Les écoles paramédicales et sociales

► Institut de formation aux métiers éducatifs, sanitaires et sociaux – Ifmes

Cet institut privé propose des formations initiales et de la formation continue. Il délivre les diplômes d'État d'éducateur spécialisé, d'éducateur de jeunes enfants, de moniteur éducateur, et d'accompagnant éducatif et social.

► Institut de formation en masso-kinésithérapie « Annick Labonne »

Institut inter-régional (Antilles-Guyane) créé en 2002 et implanté à Fort-de-France au CHU de Martinique, l'IFMK a une capacité d'accueil de 24 étudiants par promotion.

► Institut de formation en soins infirmiers – Ifsi Fort-de-France (Martinique) et Ifsi Pointe-à-Pitre (Guadeloupe)

L'Ifsi délivre le diplôme d'État d'infirmier (grade de licence) en trois ans.

► Ecole inter-régionale d'infirmiers anesthésistes – Eiade

L'Eiade (CHU de Guadeloupe) délivre une formation de grade master (Bac+5). L'accès, sur concours, est ouvert aux titulaires d'un diplôme permettant d'exercer la profession d'infirmier justifiant de 2 années minimum d'exercice.

► Ecole inter-régionale d'infirmiers de bloc opératoire – Eibo

L'Eibo délivre une formation en quatre semestres conduisant au diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire accessible sur dossier aux titulaires d'un diplôme permettant d'exercer la profession d'infirmier. L'école a été créée en 1978. Elle est gérée par le CHU de Martinique et financée par la collectivité territoriale de la Martinique.

► Institut de formation puéricultrice – IPF

L'IPF (CHU de Guadeloupe) délivre le diplôme d'État de puéricultrice en 12 mois. La formation est accessible sur concours aux titulaires du diplôme d'État d'infirmier ou de sage-femme.

C.2.3 Les autres établissements d'enseignement supérieur

► Campus Caraïbéen des Arts - CCA

Cette école supérieure d'enseignement artistique est un établissement public administratif placé sous la tutelle pédagogique du Ministère de la culture et rattaché à la Collectivité territoriale de la Martinique. Elle propose des formations dans les champs des arts visuels et du design. Elle accueille une centaine d'étudiants et délivre deux diplômes nationaux : le Diplôme national d'arts (DNA, bac+3) et le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP, bac+5 conférant grade de master).

► Association de gestion du Cnam de Martinique - AGCNAM

L'AGCNAM est un centre régional associé au Conservatoire national des arts et métiers qui propose des formations – dont 29 diplômes LMD - en lien avec les besoins locaux. Elle est basée sur le campus de Schoelcher.

► EGC Business School Martinique

L'école de gestion et management de Martinique, établissement privé localisé sur le campus de Schoelcher, propose des formations en 3 ans (Bachelor visé par la CEFDG) et en 5 ans en marketing, commerce et gestion. L'EGC de Martinique fait partie des 20 campus EGC – école créée par les CCI - et est l'un des 4 campus EGC en outre-mer avec ceux de la Guyane, la Nouvelle-Calédonie et de La Réunion.

C.2.4 Les organismes de recherche

► Bureau de recherches géologiques et minières - BRGM

Le BRGM dispose de deux directions régionales aux Antilles. Le BRGM Guadeloupe concentre ses activités actuelles sur les risques côtiers en lien avec le changement climatique ; les pollutions d'origine agricole ; le suivi piézométrique des eaux souterraines ; le développement de la géothermie. Le BRGM Martinique concentre son action sur les ressources en eau souterraine, les risques naturels, la géothermie, la pollution des sols et la géologie.

► Centre international de recherche agronomique pour le développement – Cirad Antilles-Guyane et zone Caraïbe

Le Cirad dispose d'une direction régionale Antilles-Guyane et zone Caraïbe. Son siège est à Capesterre-Belle-Eau en Guadeloupe. Ses différents sites (4 aux Antilles) incluent le Campus agro-environnemental Caraïbe (CAEC), localisé en Martinique, où elle héberge l'IRD. Ses thématiques de recherche sont les transitions agro écologiques pour des systèmes alimentaires locaux et durables ; la préservation, la caractérisation et la valorisation des ressources génétiques des plantes tropicales ; une approche intégrée de la santé des plantes, des animaux, des humains et des écosystèmes ; l'écologie des forêts tropicales humides.

► Centre national de recherche scientifique - CNRS

Le CNRS compte différentes UMR dont le Laboratoire caribéen de sciences sociales (LC2S) qui se déploie sur les 2 pôles (Guadeloupe et Martinique) de l'université des Antilles. Son directeur est l'adjoint au directeur scientifique référent « Antilles » (ADSR). Le CNRS est aussi présent dans le Laboratoire de biologie des organismes et des écosystèmes aquatiques (Boréa) dont l'un des sites est hébergé par l'université des Antilles à Pointe-à-Pitre, Guadeloupe.

► Institut de recherche pour le développement - IRD

Depuis 2018, la représentation de l'IRD est assurée par la correspondante Cirad en Martinique. L'IRD est présente dans trois unités de recherche : le Laboratoire des symbioses tropicales et méditerranéennes (biodiversité et associations microorganismes-plantes) ; Hydrosociétés Montpellier (impacts climatiques et anthropiques sur les ressources en eau) ; Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie marine et continentale (écologie du littoral).

► Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer – Ifremer Antilles

L'Ifremer est implanté en Martinique, sur la commune du Robert où il mène des activités sur l'aquaculture, l'halieutique, l'environnement et la biodiversité.

► Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement – Centre Antilles Guyane de l'Inrae

Implanté en Guadeloupe et en Guyane, le Centre Antilles-Guyane de l'Inrae se compose de six unités de recherche et traite des problématiques agro-environnementales insulaires et continentales tropicales.

► Institut national de la santé et de la recherche médicale - Inserm

L'Inserm est partie prenante du Centre d'investigation clinique Antilles Guyane aux côtés des CHU de Guadeloupe, de Martinique et de Guyane, qui en constituent les 3 sites. L'Inserm est basé au CHU de Guadeloupe. Le CIC a pour objet la recherche sur les maladies infectieuses, génétiques et émergentes en zone tropicale. Le CHU de Martinique traite plus particulièrement des maladies infectieuses virales (dengue, hépatites) et le CHU de Guadeloupe des maladies à composante cardiovasculaire et génétique (drépanocytose).

► Institut Pasteur de Guadeloupe

L'Institut Pasteur de Guadeloupe héberge l'unité de recherche Transmission, réservoirs et diversité des pathogènes. Ses axes de recherches sont les alternatives aux insecticides ; les risques liés à la diffusion environnementale de la résistance aux antibiotiques ; la compréhension des réservoirs et la diversité génétique de pathogènes tels les amibes libres.

► OSCG et OVSM

Attachés à l'Institut de physique du Globe de Paris, les observatoires volcanologiques et sismologiques de Guadeloupe et de Martinique sont chargés de l'étude scientifique des volcans de ces territoires ainsi que de la surveillance de l'activité sismique locale et régionale.

C.2.5 Les établissements de santé

► Centres hospitaliers universitaires - CHU

Les Antilles comptent 2 CHU. Le CHU de Martinique, basé à Fort-de-France, regroupe 7 hôpitaux. Le CHU de Guadeloupe, basé à Point-à-Pitre, s'étend sur 6 sites. Ils participent au Centre d'investigation clinique Antilles Guyane aux côtés de l'Inserm.

D. Les effectifs dans l'enseignement supérieur

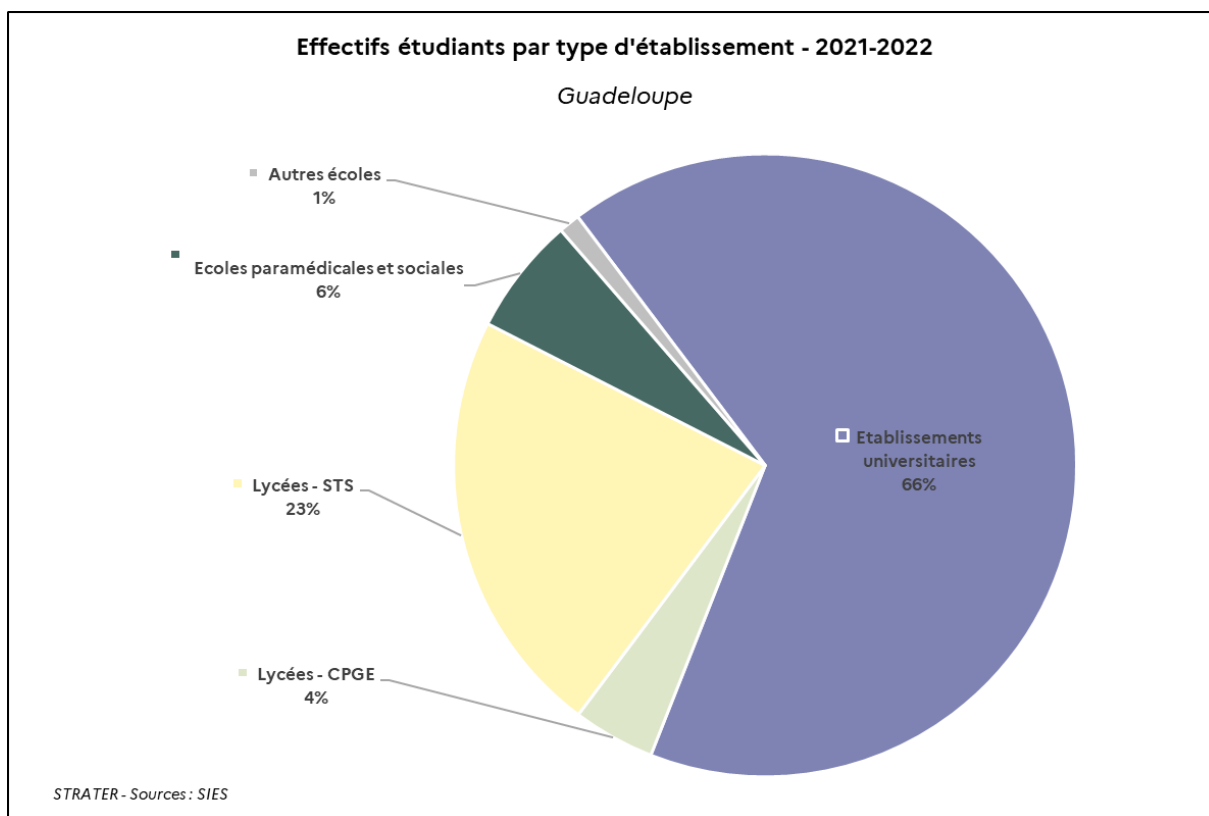
Tableau 2 - Antilles : les effectifs d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2021-2022 et leur évolution (source : Sies)

	Inscrits dans l'enseignement supérieur		
	Effectifs 2021-22	Part nationale	Evolution 2020-21
Guadeloupe	11 444	0,4 %	2,6 %
Martinique	9 712	0,3 %	0,7 %
Outre-mer	66 541	2,2 %	1,9 %
France	2 990 331	100,0 %	2,9 %

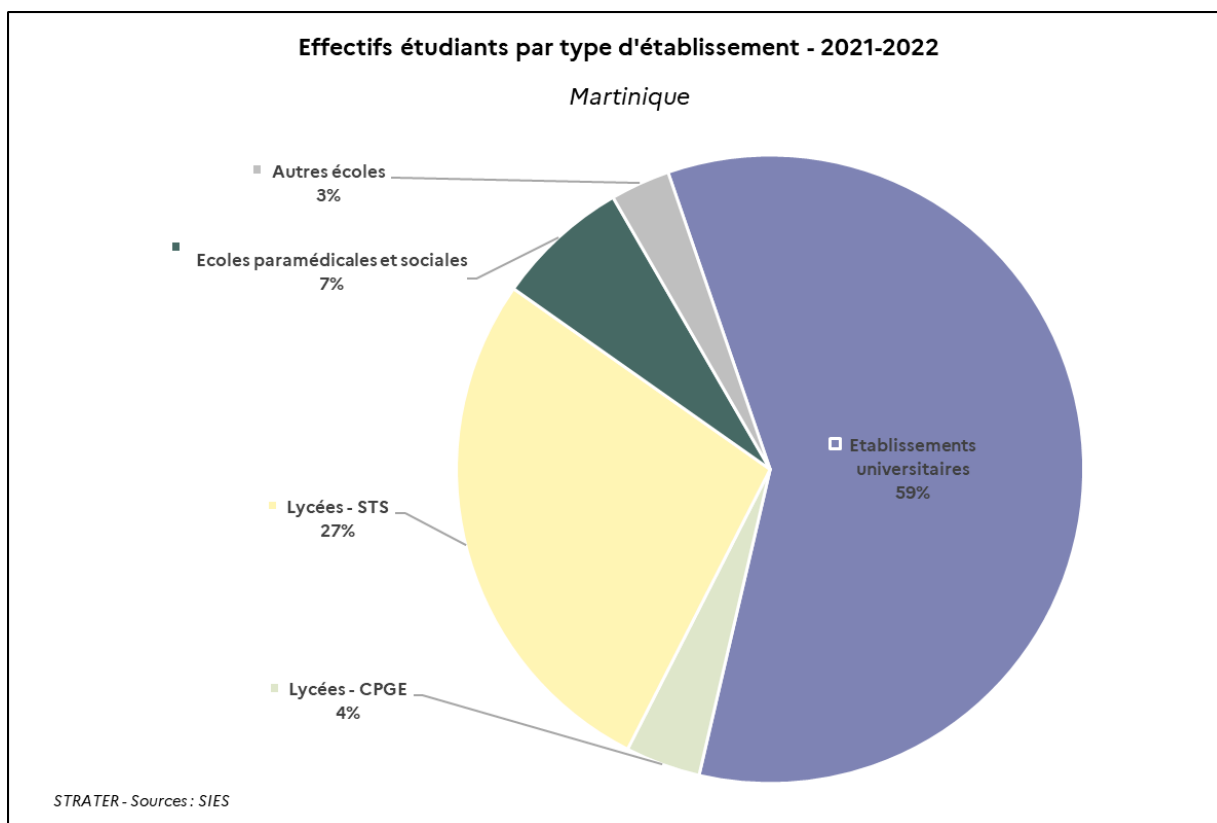
Note de lecture : 11 444 étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur en 2021-2022 en Guadeloupe (en augmentation de 2,6 % par rapport à l'année 2020-21), ce qui représente 0,4 % des étudiants inscrits dans l'ensemble de la France.

D.1 Les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur

Graphique 3 - Antilles : la répartition des effectifs d'étudiants de l'enseignement supérieur par type d'établissements en 2021-2022 (source : Sies)

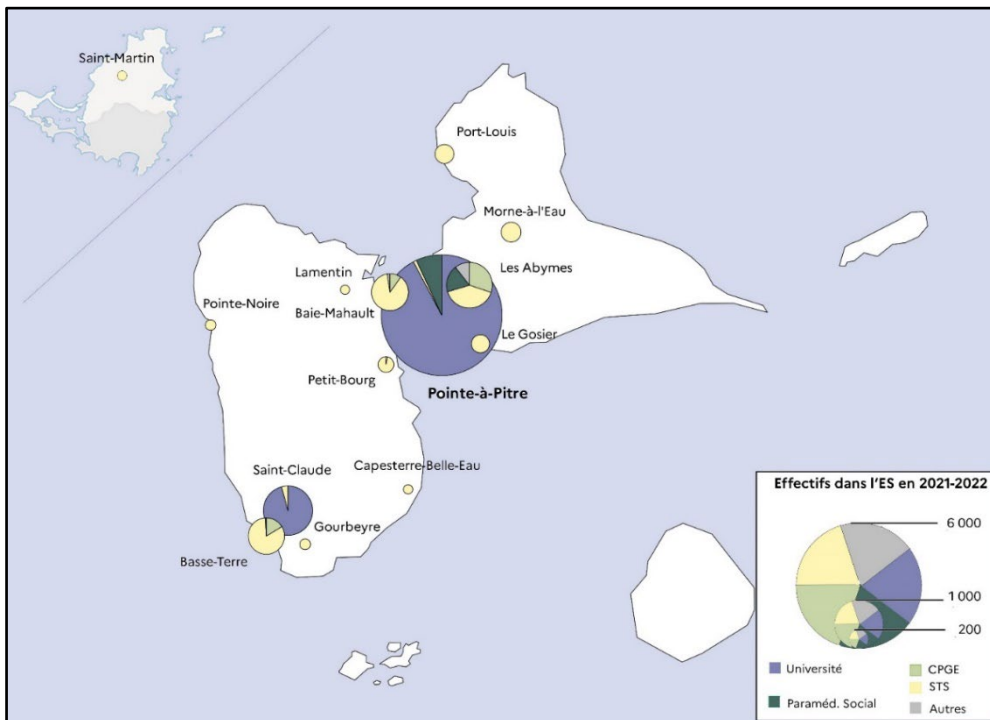


Note de lecture : 27 % de la population étudiante de Guadeloupe est inscrite dans un lycée en 2021-22.



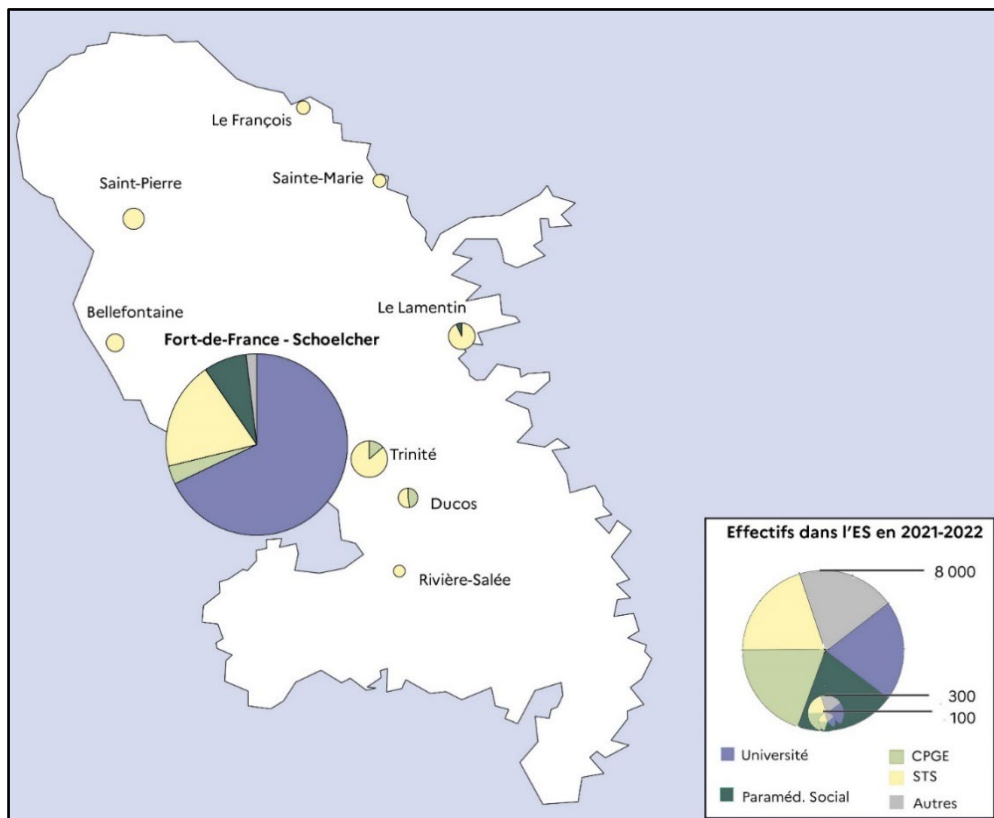
Note de lecture : 31 % de la population étudiante de Martinique est inscrite dans un lycée en 2021-22.

Carte 6 - Guadeloupe : les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur sur les principaux sites de la région en 2021-2022, par grand type de filière (sources : Sies)



La répartition de l'offre d'enseignement supérieur est plus distribuée (14 sites) en Guadeloupe qu'en Martinique, avec plusieurs centres offrant plusieurs filières. Une filière STS à Saint-Martin est à noter.

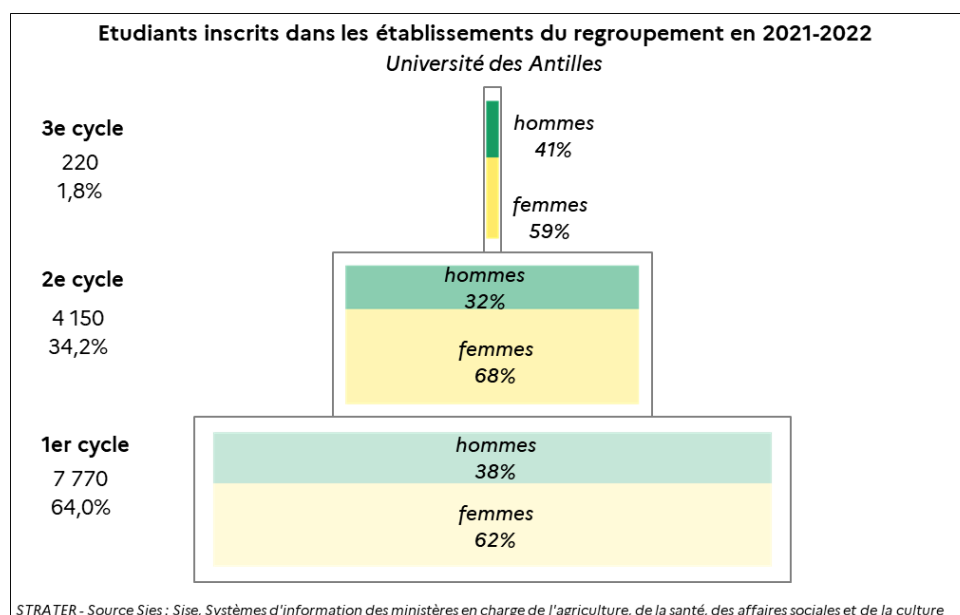
Carte 7 - Martinique : les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur sur les principaux sites de la région en 2021-2022, par grand type de filière (sources : Sies)



Des formations d'enseignement supérieur sont offertes sur neuf sites répartis sur la quasi-totalité de la Martinique mais l'immense majorité des étudiants étudie à Fort-de-France.

D.1.1 Les étudiants inscrits par cycle

Graphique 4 - Antilles : la répartition par cycle des effectifs d'étudiants et d'étudiantes inscrits dans les établissements du regroupement en 2021-2022 (source : Sies - Sise, Systèmes d'information des ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture)



Note de lecture : 4 150 étudiants de l'université des Antilles sont inscrits en 2^e cycle, soit 34,2 % des étudiants. Les femmes représentent 68 % d'entre eux.

A noter : les étudiants des deux pôles, Martinique et Guadeloupe, sont pris en compte.

La part des femmes inscrites à l'université des Antilles est supérieure à celle des hommes, quel que soit le cycle mais l'écart est diminué de moitié entre le 2^e (36 points) et 3^e cycles (18 points).

D'une manière générale, la part des femmes est plus importante à l'université des Antilles que dans la moyenne de la France (58 % de femmes en 1^{er} cycle, 56 en 2^e cycle et 47 en 3^e cycle).

D.1.2 Les étudiants inscrits par type de formation

Tableau 3 - Antilles : la répartition par type de formations des effectifs d'étudiants et d'étudiantes inscrits à l'université des Antilles en 2021-2022 (sources : Sies - Sise, Systèmes d'information des ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture)

Formations	Effectifs	Part de femmes	Part dans l'établissement
BUT/DUT	438	61 %	3,6 %
Licence (yc LAS)	5 964	60 %	49,1 %
Licence professionnelle	322	66 %	2,7 %
Master (hors MEEF)	1 618	66 %	13,3 %
Master MEEF	731	80 %	6,0 %
Formations d'ingénieurs (publiques MESR)	54	26 %	0,4 %
Formations de santé (yc paramédicales)	2 075	66 %	17,1 %

Formations	Effectifs	Part de femmes	Part dans l'établissement
Doctorat + HDR	219	59 %	1,8 %
Diplômes d'établissement	553	82 %	4,6 %
Autres formations universitaires	161	88 %	1,3 %
Total Université des Antilles	12 135	64 %	100,0 %

Note de lecture : 322 étudiants sont inscrits en licence professionnelle à l'université des Antilles en 2021-22. 66 % sont des femmes.

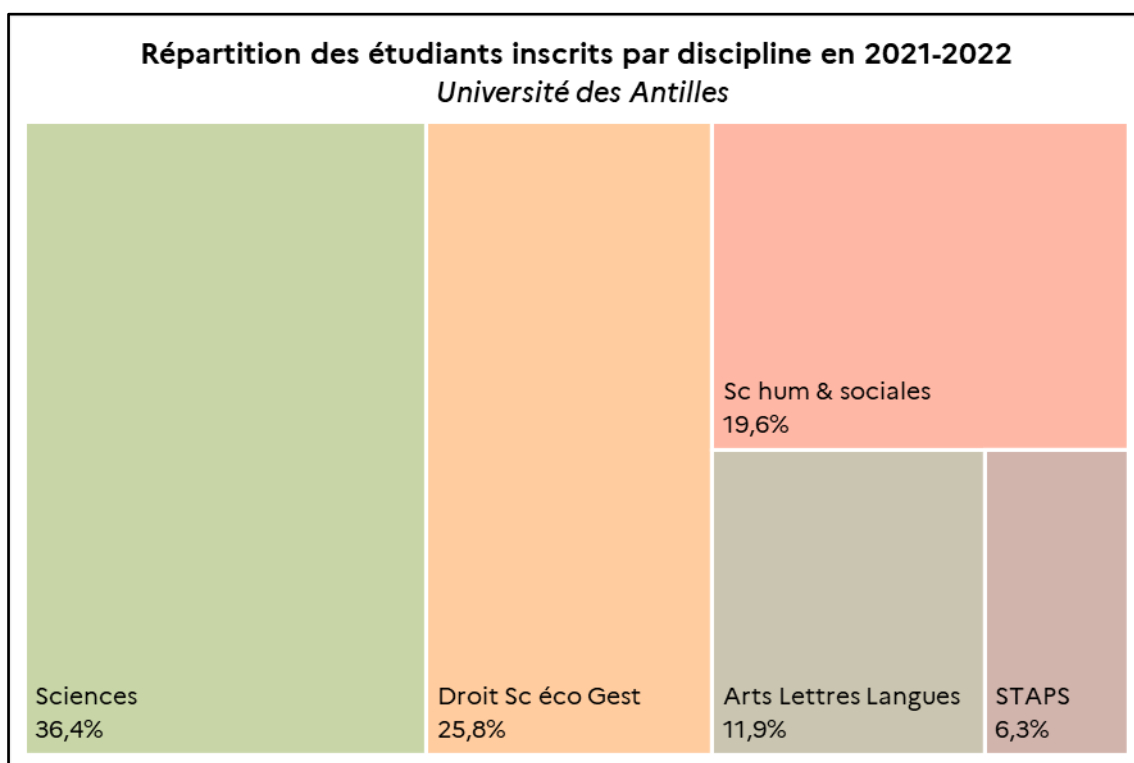
Près de la moitié des étudiants inscrits à l'université des Antilles suivent une formation en licence ce qui est 10 points supérieur à la moyenne hexagonale. Les femmes représentent 64 % des étudiants inscrits à l'université des Antilles. Elles sont davantage représentées que dans l'ensemble des regroupements universitaires métropolitains (57 %).

D.1.3 La répartition des étudiants dans les établissements publics et privés

7 % des étudiants sont inscrits dans un établissement du secteur privé en Guadeloupe et 8 % en Martinique (8 % dans l'ensemble de l'outre-mer). La très grande majorité est inscrite dans des formations paramédicales et sociales.

D.1.4 La répartition des étudiants par grande discipline

Graphique 5 - Antilles : la répartition par grande discipline des effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements du regroupement en 2021-2022 (source : Sies - Sise, Systèmes d'information des ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture)



Note de lecture : 36,4 % des étudiants de l'université des Antilles suivent une formation en Sciences.

Tableau 4 - Antilles : la répartition des effectifs d'étudiants inscrits à l'université par grande discipline en 2021-2022 (source : Sies)

Grandes disciplines	Femmes	Hommes	Total	% femmes	Part dans l'établissement
Droit-Sc po-Sc éco-Gestion-AES	2 045	1 096	3 141	65 %	25,9 %
Arts-Lettres-Langues	1 070	370	1 440	74 %	11,9 %
Sciences humaines et sociales	1 794	587	2 381	75 %	19,6 %
Sciences-Santé	2 689	1 723	4 412	61 %	36,4 %
STAPS	206	555	761	27 %	6,3 %
Total Université des Antilles	7 804	4 331	12 135	64 %	100,0 %
Total Outre-mer	25 888	15 164	41 052	63 %	-

Note de lecture : 4 412 étudiants sont inscrits en Sciences et santé ce qui représente 36,4 % des étudiants inscrits à l'UA. 61 % sont des femmes.

D.1.5 L'origine géographique des étudiants en établissements publics MESR

Tableau 5 - Antilles : la répartition des étudiants inscrits dans les établissements publics MESR selon la région d'obtention du baccalauréat en 2021-2022 (source : Sies – Sise)

	Même territoire	Autre territoire	Etranger	Indéterminé	Total
Guadeloupe	4 982	1 542	59	280	6 863
	72,5 %	22,5 %	0,9 %	4,1 %	100 %
Martinique	3 507	1 172	71	522	5 272
	66,6 %	22,2 %	1,3 %	9,9 %	100 %
Outre-mer	31 604	6 171	360	2 917	41 052
	77,0 %	15,0 %	0,9 %	7,1 %	100 %

Note de lecture : Quelque 22 % des étudiants inscrits à l'université des Antilles viennent d'un autre territoire national.

A noter : dans certains cas, la région d'obtention du bac est impossible à déterminer (cas des non bacheliers ou cas de l'académie du bac non renseignée). L'origine géographique n'a pas de lien direct avec la nationalité, un français peut avoir obtenu son bac à l'étranger.

L'université des Antilles compte le plus haut taux d'étudiants provenant d'un autre territoire des universités d'outre-mer. Avec un peu plus de 22 % d'étudiants d'un autre territoire, elle s'approche de la moyenne de la France (23,5 %) et dépasse certains territoires de l'hexagone en la matière. Par contre, son attractivité à l'international est très faible pour la Guadeloupe en particulier qui est dans la moyenne de l'outre-mer (2,4 % pour la France).

D.2 Les dynamiques de mobilité

Tableau 6 - Antilles : la mobilité sortante des étudiants Erasmus + en 2021-2022 (source : Erasmus + France)

Étudiants Erasmus +	Effectif d'étudiants en mobilité d'études	Effectif d'étudiants en mobilité de stages	Effectifs totaux 2021-22	Poids national
Martinique	2	54	56	0,1 %
Guadeloupe	14	59	73	0,1 %
Antilles	16	113	129	0,2 %
France	36 051	17 444	53 495	100 %

Note de lecture : durant l'année 2021-2022, 129 étudiants des Antilles ont effectué une mobilité dans le cadre du programme européen Erasmus+ (soit 16 étudiants en mobilité d'études et 113 étudiants en mobilité de stages).

Partie 2

LES PARCOURS D'ETUDES, LES CONDITIONS DE REUSSITE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

A. Les parcours des étudiants

A.1 Le bac et l'orientation post-bac

A.1.1 Les bacheliers

► Les résultats académiques du bac

Tableau 7 - Antilles : les taux de réussite par voie du bac pour les sessions 2021 et 2022 (source : Depp - Système d'information Cyclades ; ministère en charge de l'agriculture)

Académies	Générale		Technologique		Professionnelle		Total	
	Taux de réussite 2021	Taux de réussite 2022	Taux de réussite 2021	Taux de réussite 2022	Taux de réussite 2021	Taux de réussite 2022	Taux de réussite 2021	Taux de réussite 2022
Guadeloupe	98,2 %	95,3 %	96,1 %	94,1 %	86,4 %	76,9 %	93,8 %	88,7 %
Martinique	97,9 %	96,5 %	96,1 %	94,2 %	85,1 %	77,5 %	93,1 %	89,2 %
Outre-mer	95,1 %	91,9 %	88,6 %	85,4 %	81,7 %	75,8 %	89,0 %	84,8 %
France	97,5 %	95,9 %	93,8 %	90,3 %	86,6 %	82,2 %	93,7 %	90,9 %

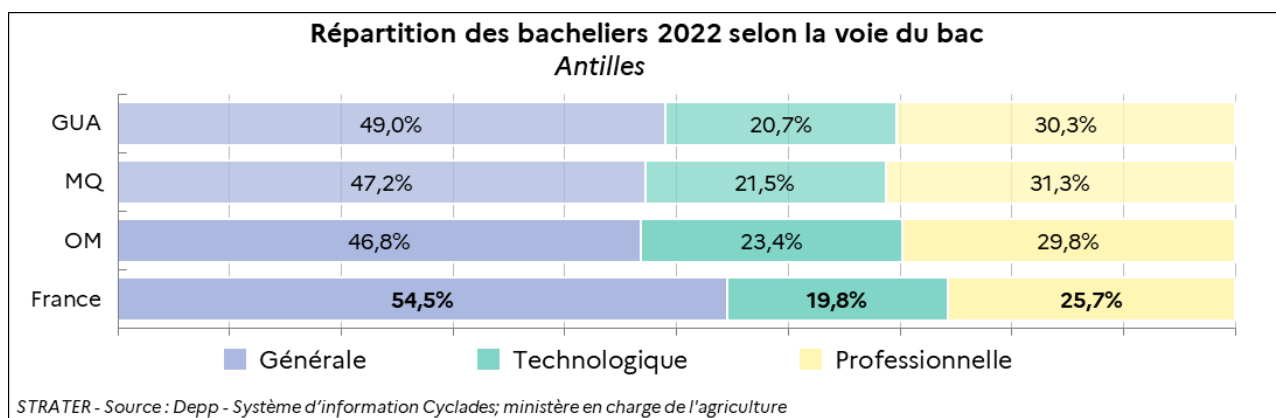
Note de lecture : en 2022, le taux de réussite au bac technologique est de 94,1 % en Guadeloupe et de 94,2 % en Martinique.

En 2022, 6 118 candidats en Guadeloupe et 4 373 candidats en Martinique se sont présentés aux épreuves du bac avec un résultat supérieur à la moyenne des outre-mer mais inférieure à celle de la moyenne de la France. Par voie du bac, seule la voie professionnelle fait moins bien que la moyenne de la France et a – comme sur les autres territoires – le plus faible taux de réussite.

Une baisse généralisée des taux de réussite entre 2021 et 2022 est à noter partout.

► Les bacheliers selon la voie du bac

Graphique 6 - Antilles : les taux de réussite par voie du bac pour les sessions 2021 et 2022 (source : Depp - Système d'information Cyclades ; ministère en charge de l'agriculture)



Note de lecture : en 2022, 20,7 % des bacheliers de Guadeloupe et 21,5 % des bacheliers de Martinique ont obtenu un bac technologique.

La répartition des bacheliers selon la voie du bac en Martinique est proche de celle de l'ensemble des territoires d'outre-mer, avec une part plus faible de bacheliers en voie générale que la moyenne de la France.

A.1.2 L'orientation post-bac : Parcoursup

Tableau 8 - Antilles : les choix d'orientation des candidats dans Parcoursup 2022 (source : Sies, Parcoursup)

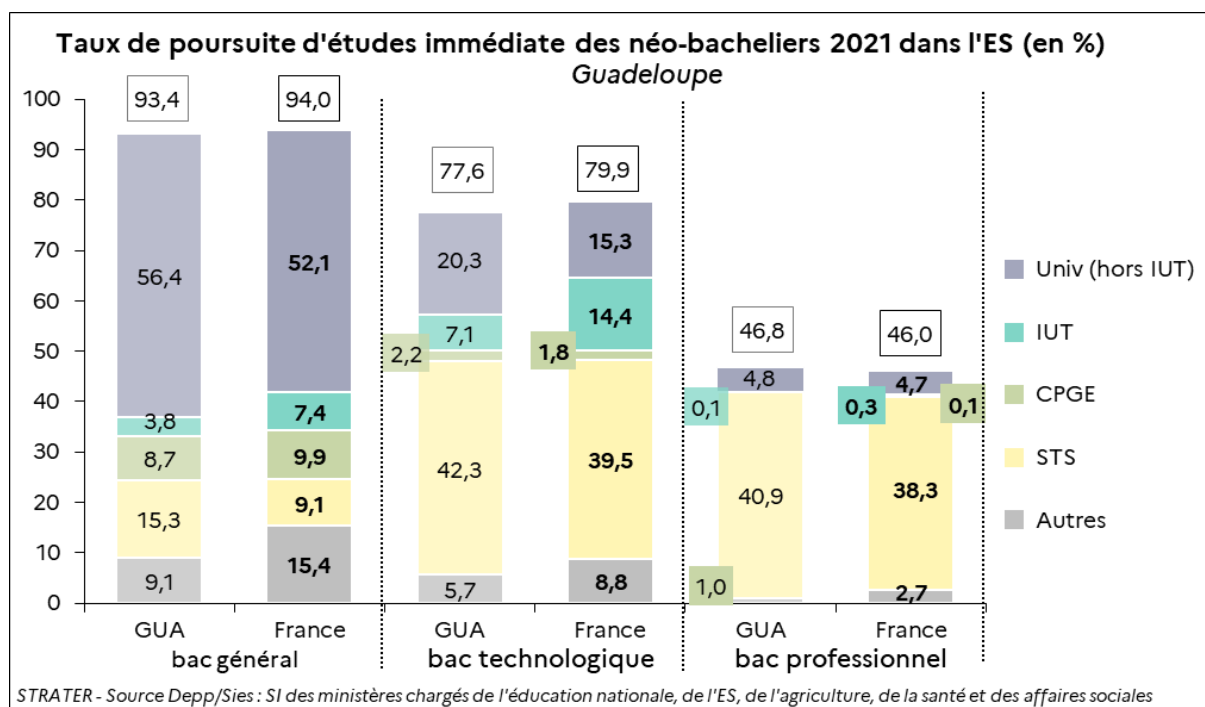
Filière	Capacité d'accueil	Nb de candidats ayant confirmé 1 vœu	Total des propositions acceptées	candidats ayant accepté une proposition				
				dont néo-bacheliers par voie du bac				
				Générale	Techno.	Pro.	Ensemble bacs	autres
Licence	4 847	13 512	2 268	52,2 %	13,1 %	4,7 %	70,0 %	30,0 %
PASS	818	8 570	761	74,8 %	8,0 %	3,5 %	86,3 %	13,7 %
BUT	209	2 123	176	46,0 %	40,9 %	-	86,9 %	13,1 %
Autre formation	15	327	15	33,3 %	-	-	33,3 %	66,7 %
Total	5 889	24 532	3 220	57,1 %	13,3 %	4,2 %	74,6 %	25,4 %

Note de lecture : 2 268 candidats ont accepté une proposition d'admission en licence de la part de l'université des Antilles, dont 52,2 % sont titulaires d'un bac général.

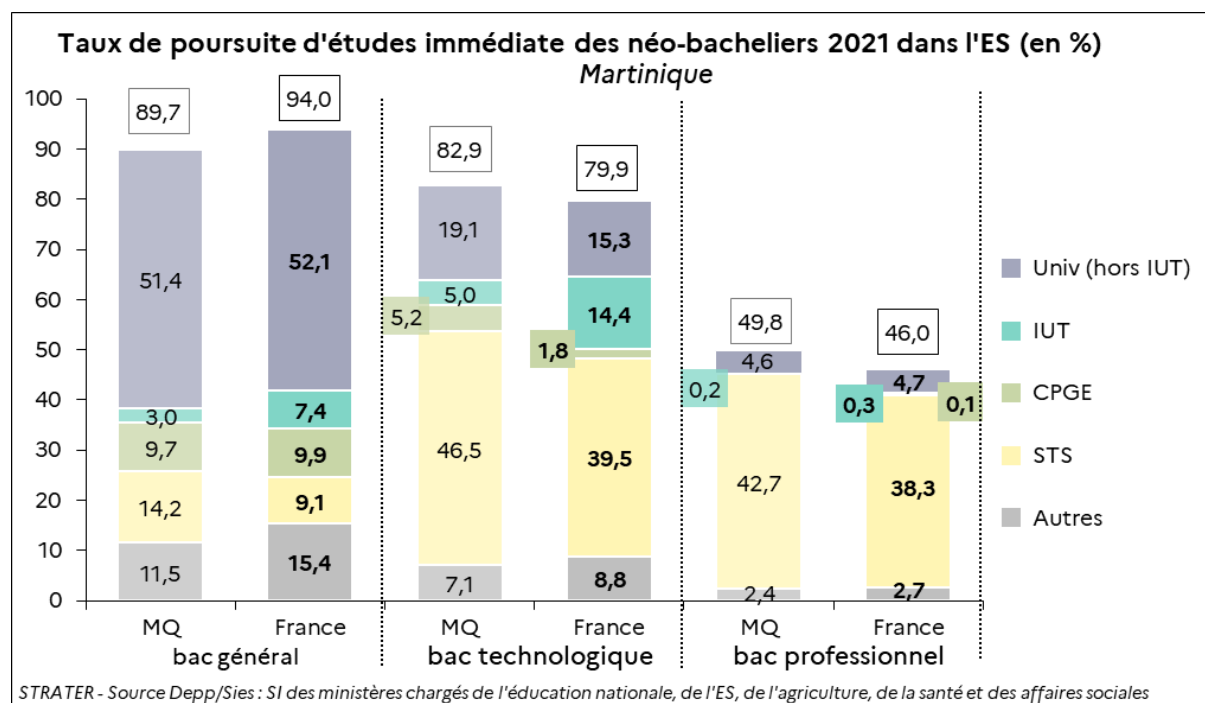
3 220 candidats ont accepté une proposition de formation de l'université des Antilles. Les ¾ d'entre eux ont obtenu leur bac en 2022. La capacité d'accueil en licence de l'université des Antilles n'a été atteinte qu'à moitié en 2022.

A.1.3 La poursuite d'études dans le supérieur

Graphique 7 - Antilles : le taux de poursuite d'études immédiate des néo-bacheliers dans l'enseignement supérieur, par type de bac et par type de filières, à la rentrée 2021 (sources : Depp/Sies - Systèmes d'information des ministères en charge de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de l'agriculture, de la santé et des affaires sociales)



Note de lecture : en Guadeloupe, 56,4 % des bacheliers titulaires d'un bac général poursuivent leurs études à l'université (hors IUT) l'année suivant l'obtention de leur diplôme.

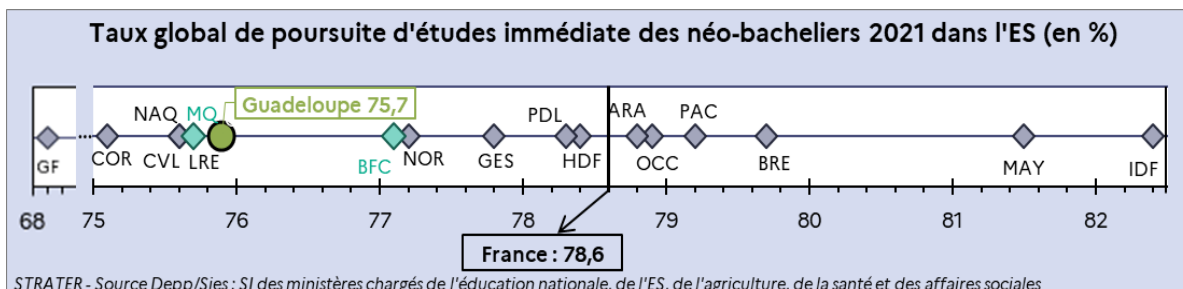


Note de lecture : en Martinique, 5 % des bacheliers titulaires d'un bac technologique poursuivent leurs études à l'IUT l'année suivant l'obtention de leur diplôme.

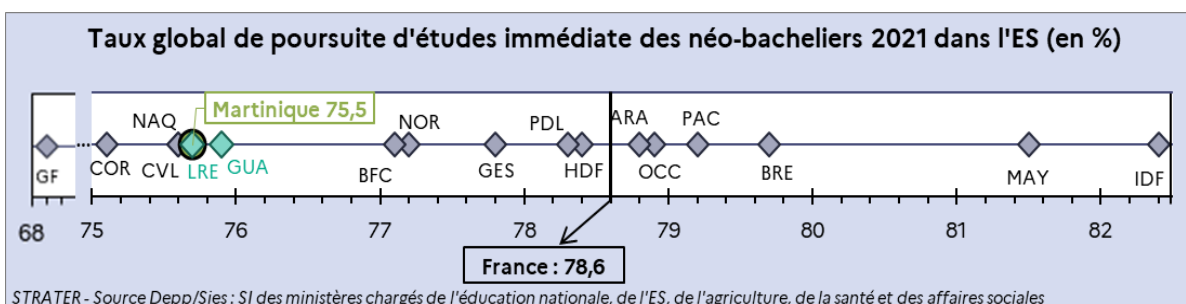
En Guadeloupe et en Martinique, comme en France, les bacheliers titulaires d'un bac général poursuivent pour moitié leurs études à l'université. Ils s'orientent toutefois plus souvent qu'en France

vers les STS (15,3 et 14,2 % respectivement contre 9,1 % en France). Il est à noter que 5,2 % des bacheliers technologiques de Martinique s'orientent en CPGE (1,8 % en France).

Graphique 8 - Antilles : le taux de poursuite d'études immédiates des néo-bacheliers dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2021 (sources : Depp/Sies - Systèmes d'information des ministères en charge de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de l'agriculture, de la santé et des affaires sociales)



Note de lecture : 75,7 % des néo-bacheliers de Guadeloupe poursuivent leurs études l'année suivant l'obtention de leur diplôme.

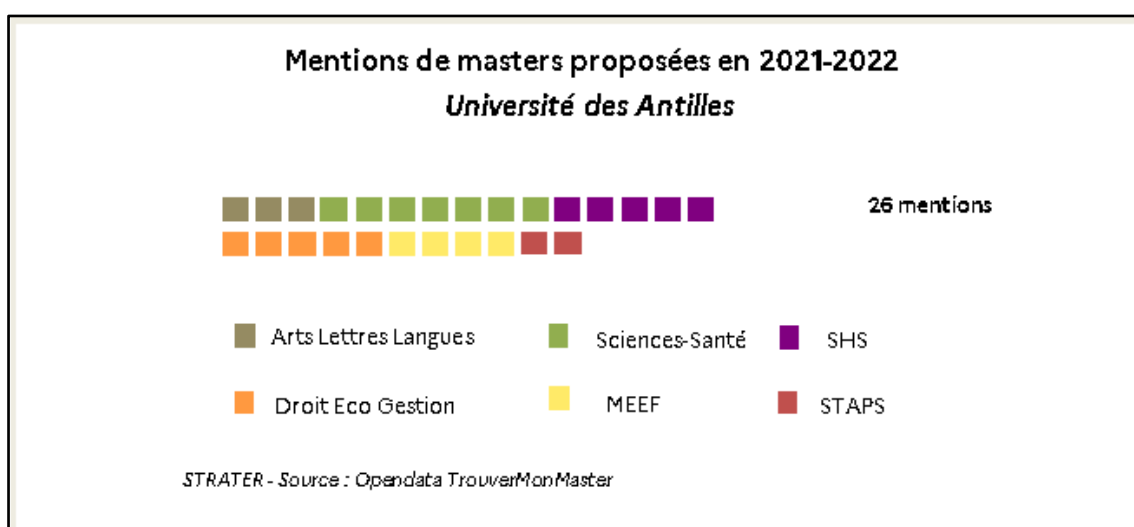


Note de lecture : 75,5 % des néo-bacheliers de Martinique poursuivent leurs études l'année suivant l'obtention de leur diplôme.

Les Antilles sont une des régions dans lesquelles le taux global de poursuite d'études immédiates est le plus faible et inférieur au taux global national moyen. Il a néanmoins augmenté de 2 points statistiques en Martinique par rapport à 2020.

A.1.4 L'offre de formation en master

Tableau 9 - Antilles : les mentions des formations ouvertes en 2021-2022 par domaine (source : MESR - Open data Trouver mon master)

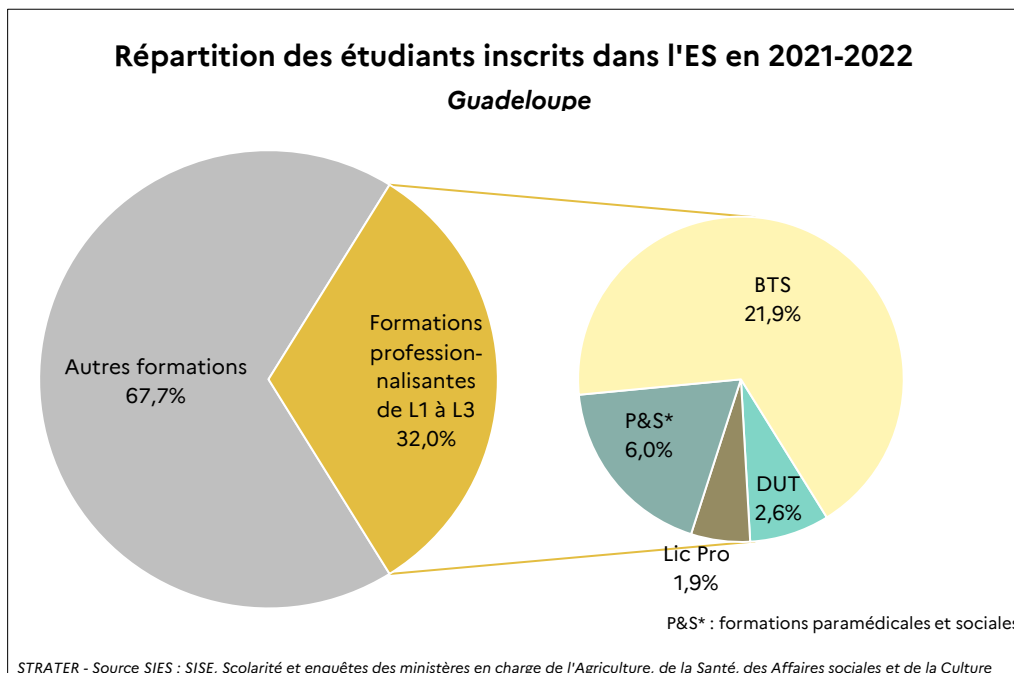


Note de lecture : l'université des Antilles propose 7 mentions de master en Sciences-Santé en 2021-22.

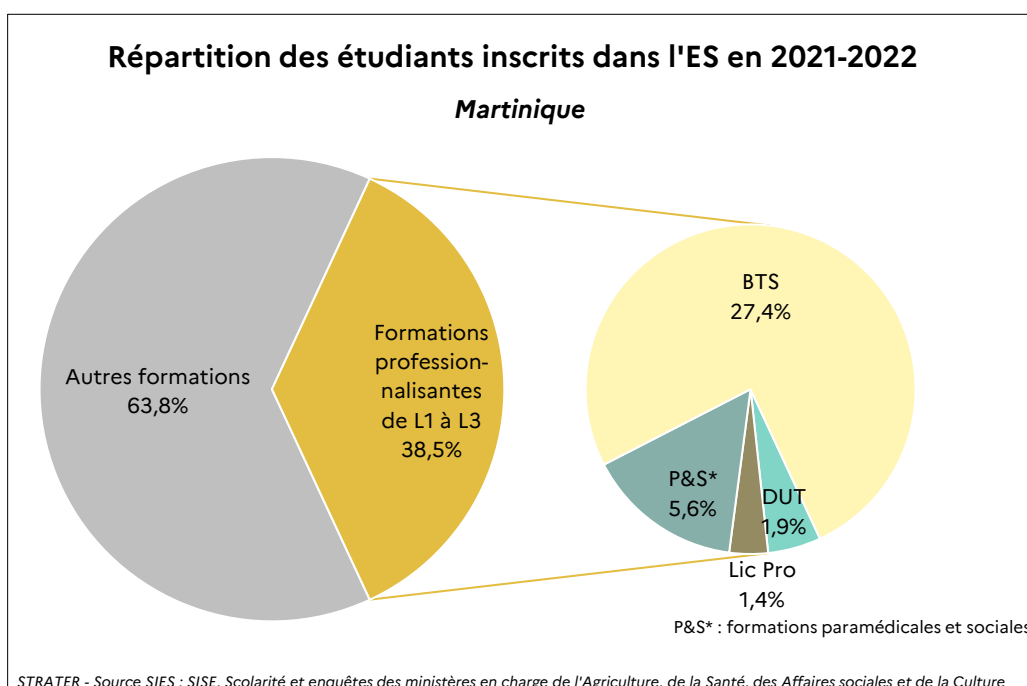
A.2 Les formations professionnalisantes : BTS, BUT, licence pro, formations paramédicales et sociales

A.2.1 Les formations professionnalisantes dans l'offre de formation régionale

Graphique 9 - Antilles : la répartition des effectifs d'étudiants de l'enseignement supérieur dans les formations générales et les formations professionnalisantes de bac+2 et bac+3 en 2021-2022 (source : Sies)



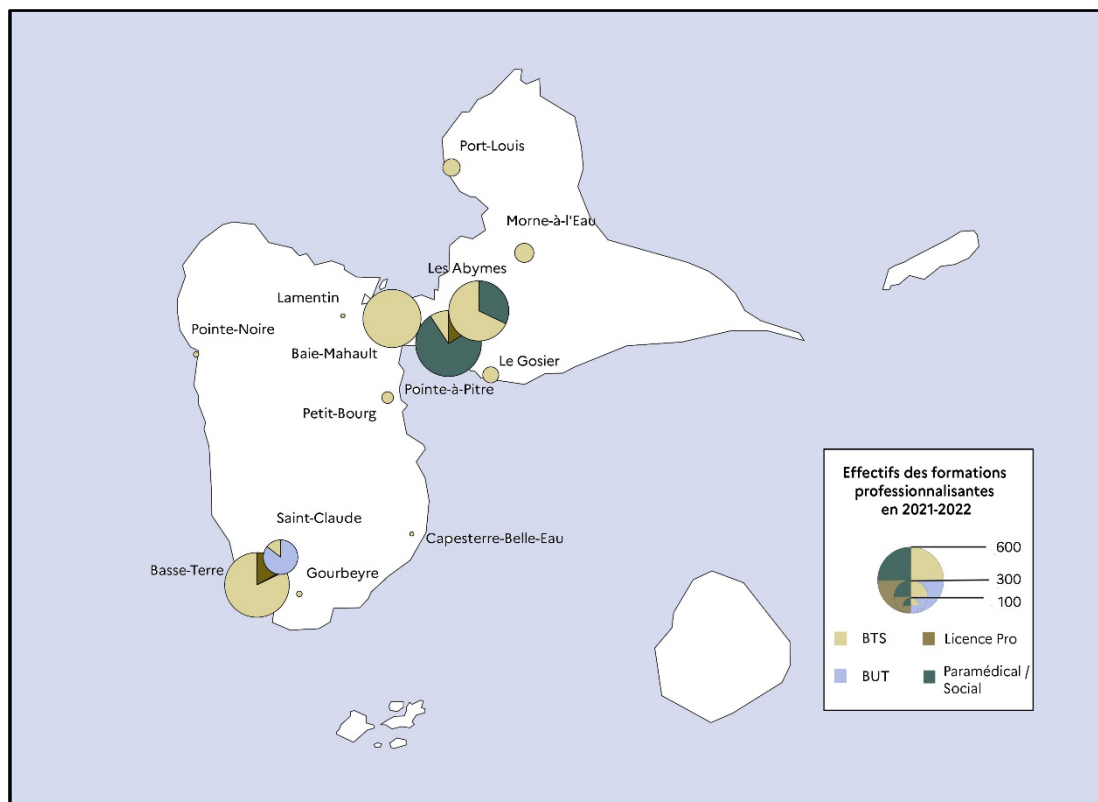
Note de lecture : 32 % des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en Guadeloupe sont inscrits dans des formations professionnalisantes, dont 21,9 % en BTS en 2021-22.



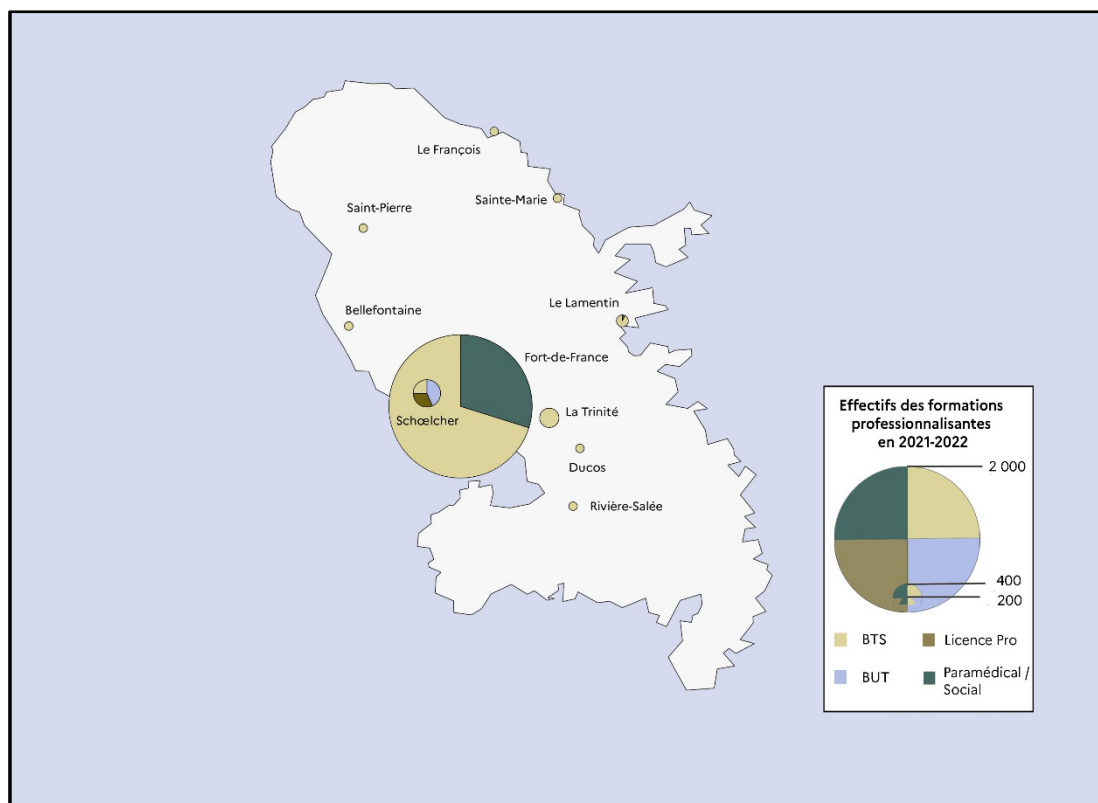
Note de lecture : 38,5 % des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en Martinique sont inscrits dans des formations professionnalisantes, dont 27,4 % en BTS en 2021-22.

A.2.2 La cartographie des effectifs d'inscrits par site

Carte 8 - Antilles : la répartition des effectifs étudiants dans les formations professionnalisantes courtes par unité urbaine et type de formation en 2021-2022 (source : Sies)



Note de lecture : en Guadeloupe, les formations professionnalisantes sont offertes sur 14 sites, les sites accueillant le plus d'étudiants étant : Pointe-à-Pitre, Les Abymes, Baie-Mahault et Basse-Terre.



Note de lecture : en Martinique, les formations professionnalisantes sont offertes sur 9 sites, le site accueillant la très grande majorité des étudiants étant Fort-de-France.

A.2.3 Les effectifs dans les formations professionnalisantes courtes

Tableau 10 - Antilles : les effectifs d'inscrits dans les formations professionnalisantes courtes en 2021-2022 (source : Sies)

Effectifs	STS	BUT	Licence professionnelle	Formations paramédicales et sociales
Guadeloupe	2 308	271	200	632
Part total effectifs	21,9 %	2,6 %	1,9 %	6 %
Martinique	2 438	168	122	495
Part total effectifs	27,4 %	1,9 %	1,4 %	5,6 %

A.3 Les formations d'ingénieurs

L'université des Antilles propose deux cursus ingénieurs, l'un en génie de l'environnement spécialité matériaux et l'autre en génie des systèmes énergétiques. Les formations sont axées sur le développement durable et en lien avec les problématiques insulaires et les conditions climatiques tropicales. Des promotions d'une vingtaine d'élèves ingénieur sont accueillies chaque année.

A.4 Les effectifs dans les formations universitaires de santé

Tableau 11 - Antilles : les étudiants inscrits dans les parcours de formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique (MPOM) conduisant aux diplômes d'État en 2021-2022 (source : Sies - Sise)

	PASS	L.AS	Médecine	Pharmacie	Odontologie	Maïeutique	Total MPOM
Guadeloupe	432	169	474	-	-	-	1 075
Martinique	327	168	34	-	-	66	595
U. des Antilles	759	337	508	-	-	66	1 670
France	27 207	20 298	53 793	21 017	8 410	4 105	87 325

Note de lecture : 759 étudiants sont inscrits en Pass à l'université des Antilles en 2021-22.

A compter de la rentrée universitaire 2023, un étudiant en deuxième année de médecine peut poursuivre l'ensemble de son premier et deuxième cycle de formation en médecine à l'université des Antilles. L'ouverture des années de second cycle s'effectue progressivement avec le DFASM1 (Diplôme de formation approfondie en sciences médicales) en 2023, le DFASM2 en 2024 et le DFASM3 en 2025. Les premiers EDN auront lieu en 2026.

► Les effectifs dans les formations paramédicales universitaires

Tableau 12 - Antilles – Guyane : la répartition des effectifs d'étudiants et d'étudiantes inscrits dans les formations paramédicales universitaires en 2021-2022 (source : Sies - Sise)

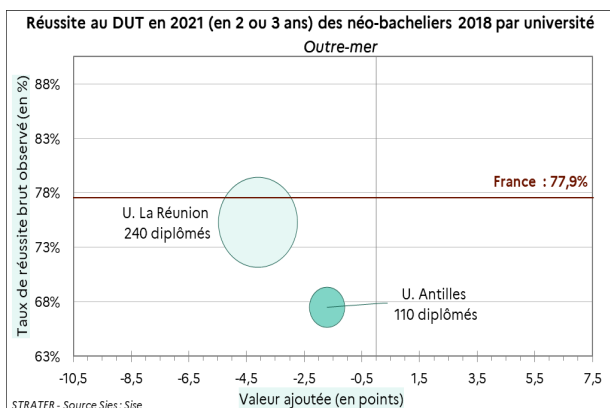
Formations	Effectifs	% de femmes	Effectifs France	% de femmes France
Diplôme d'État d'infirmier-anesthésiste	23	70 %	2 307	74 %
Diplôme d'État d'infirmier (grade licence)	493	89 %	81 452	57 %

Note de lecture : 23 étudiants sont inscrits à la préparation du diplôme d'État d'infirmier-anesthésiste aux Antilles-Guyane en 2021-22 dont 70 % sont des femmes.

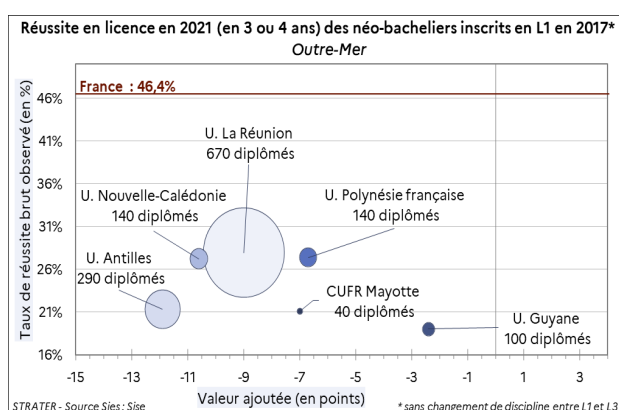
A.5 Les taux de réussite en université

Outre-mer : la réussite 2021 dans les deux principaux diplômes et la valeur ajoutée des universités (source : Sies - Sise)

Graphique 10 - la réussite au DUT en deux ou trois ans des néo-bacheliers inscrits pour la première fois en première année de DUT en 2018



Graphique 11 - la réussite en licence en trois ou quatre ans des néo-bacheliers inscrits en licence à la rentrée 2017 et qui n'ont pas changé de discipline entre la L1 et la L3

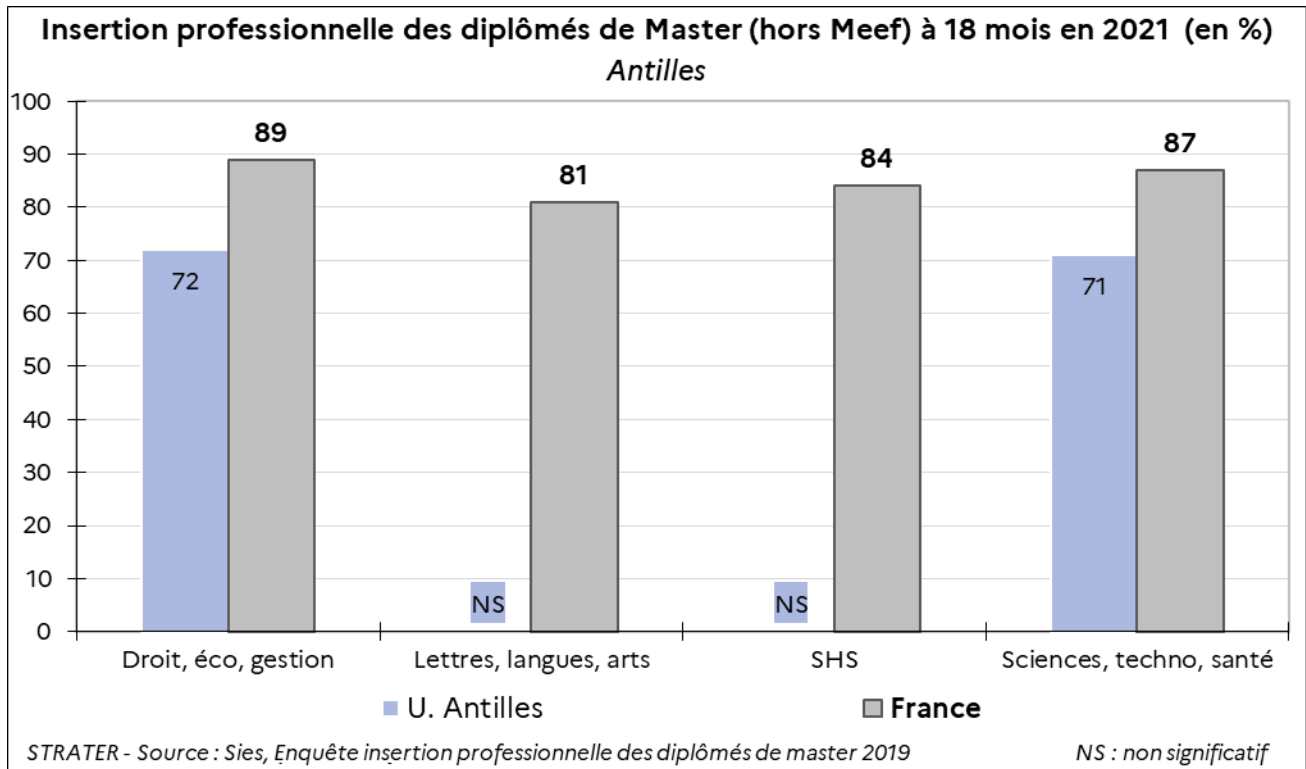


Note de lecture : le taux de réussite observé en DUT pour l'université des Antilles est de 68 % avec une valeur ajoutée négative.

Les taux de réussite au DUT et en licence des néo-bacheliers inscrits à l'université des Antilles sont très inférieurs à ceux de la France dans son ensemble (respectivement, 10 et 25 points d'écart).

A.6 L'insertion professionnelle des diplômés de master

Graphique 12 - Antilles : l'insertion professionnelle en 2021 à 18 mois, des diplômés 2019 de master (hors enseignement) de l'université (source : Sies - enquête Insertion professionnelle)



Note de lecture : le taux d'insertion professionnelle des diplômés de master à l'université des Antilles, 18 mois après l'obtention de leur diplôme, atteint 72 % en Droit, éco, gestion.

A noter : pour les universités dont le nombre de répondants est inférieur à 30 ou un taux de réponse inférieur à 30 %, le taux d'IP n'est pas calculé car jugé non significatif (NS).

B. Favoriser l'accès à l'enseignement supérieur et l'aide à la réussite

On dénombre quinze cordées de la réussite en Guadeloupe dont trois ont un établissement d'enseignement supérieur comme tête de cordée (HEC Paris, IEP de Lille et l'université des Antilles). En Martinique, il y a vingt-deux cordées de la réussite dont huit ont un établissement d'enseignement supérieur comme tête de cordée (HEC Paris, Ecole polytechnique, La Fémis, Ferrandi Paris, université Côte d'Azur, IEP de Bordeaux, Insa Lyon, université des Antilles).

B.1 Les formations et les dispositifs de pédagogies innovantes

► Orienter et diversifier les publics

L'université des Antilles participe au projet **Oracclle** de l'action Orientation – Dispositifs d'orientation vers les études supérieures. Le projet, porté par l'université Sorbonne Paris Nord, vise à fluidifier la transition vers les études supérieures en fédérant le supérieur, le secondaire et les acteurs de l'orientation. Le projet comprend des activités de mise en réseau en présentiel avec une offre de service ciblée pour les publics ultra-marins ; des outils numériques dont un Spoc à destination des équipes éducatives ; et une contribution à la recherche sur l'open data au service de l'orientation.

► Hybridation des formations

Le projet **Thème – Transition vers l'hybridation** en Miage (Master de méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises), porté par l'université Claude Bernard Lyon I, avait pour objectif d'introduire l'hybridation dans le cursus Miage (licence et master) avec le développement de modules de formation en e-learning et la proposition de scénarii pédagogiques pour la formation hybride ou totalement à distance intégrant les ressources produites. L'université des Antilles était partenaire du projet qui s'est terminé en décembre 2022.

B.2 La vie étudiante

B.2.1 La stratégie Vie étudiante

La vie étudiante bénéficie du soutien des collectivités territoriales.

Dans une lettre d'intention signée le 30 juillet 2023, le président du conseil exécutif de Martinique et le président de la région Guadeloupe se sont engagés à renforcer leur collaboration et à mettre en œuvre des mesures concrètes portant, notamment, sur une amélioration de l'accueil des étudiants martiniquais en Guadeloupe et guadeloupéens en Martinique.

A l'université des Antilles, l'orientation, l'aide à la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants sont assurées par la direction de l'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle (Dosip) qui regroupe les services universitaires d'information et d'orientation (SUIO) et le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (Baip), implantés sur les deux pôles de l'université et sur tous les sites d'enseignement, ainsi qu'un observatoire de la vie étudiante (OVE). La vice-présidence déléguée à la responsabilité sociale de l'université a la charge de la politique en matière d'égalité, diversité et lutte contre les violences sexuelles et sexistes ; de qualité de la vie étudiante et de gestion environnementale.

La Cvec (Contribution Vie étudiante et de campus) participe à la dynamique de soutien aux étudiants. Le renforcement de la communication et l'accompagnement des futurs étudiants notamment pour la constitution de leur DSE (Dossier social étudiant) sont affichés comme des priorités. 129 projets ont été instruits en 2023. Ces projets sont répartis pour 36 % en activité d'accueil, 23 % pour la santé des étudiants, 23 % en activités sportives et 18 % pour les activités culturelles.

Les dépenses de projets du Crous des Antilles et de la Guyane ont augmenté de 400% par rapport à 2022 grâce à une meilleure communication à l'ensemble des étudiants et à un meilleur soutien des projets. Les projets plus soutenus concernent la culture et les associations étudiantes. La thématique santé reste à développer.

Sur le plan académique, un pilotage a été organisé en regroupant l'ensemble des acteurs dans le cadre de plusieurs réunions de la Commission académique de vie étudiante avec les partenaires territoriaux (Collectivités, université, établissements Post-bac, Crous, ARS, Dreets, Drajes, CAF, CGSS, épiceries solidaires...) et les étudiants. Six axes ont été retenus : santé et santé mentale ; vie de campus, sport, vie associative et handicap ; restauration et hébergement ; accompagnement aux aides sociales et à l'accompagnement des étudiants ; transports et mobilités et activités culturelles. Ces échanges ont permis de faire des diagnostics partagés et d'identifier des actions à mener à court terme. Le schéma directeur de la vie étudiante a été voté en CA et sera mis en application à l'université des Antilles pour la rentrée universitaire 2024-25.

Les académies de Guadeloupe et de Martinique ont été, fin 2023, chacune dotées d'un poste de chargé de mission vie étudiante et lutte contre les violences sexuelles et sexistes (VSS), et les personnes recrutées ont pris leur fonction en mai 2024.

B.2.2 Les aides à la vie étudiante

► Les bourses sur critères sociaux

Tableau 13 - Antilles-Guyane : les étudiants boursiers sur critères sociaux en 2021-2022 (source : Crous)

Année 2021-2022	Boursiers sur critères sociaux					
	Effectifs d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur	% d'étudiants boursiers échelons 0 bis à 7	% de boursiers échelons 6 à 7	Effectifs boursiers MESR	Effectifs boursiers Ministère de la Culture	Effectifs boursiers Ministère de l'Agriculture
Antilles Guyane	26 860	43,3 %	18,8 %	11 416	93	132
France	2 990 331	25,1 %	4,9 %	727 908	11 355	11 648

Note de lecture : dans les Antilles-Guyane, 18,8 % des étudiants bénéficient d'un des deux taux de bourse les plus importants correspondants aux échelons 6 et 7.

► Les aides à la restauration

Tableau 14 - Antilles-Guyane : les repas servis dans les Crous en 2022 (source : Cnous – rapport Igesr)

Année 2022	Repas CROUS		
	Nombre total de repas servis	Nombre total de repas vendus à 1 euro	Part des repas vendus à 1 euro
Antilles Guyane	240 886	191 599	79,5 %
France	35 051 407	18 696 026	53,3 %

Note de lecture : les 191 599 repas vendus à 1 euro représentent 79,5 % des repas Crous servis aux étudiants du territoire.

Durant l'année universitaire 2021-2022, près de 3 500 étudiants ont bénéficié de repas à 1 euro.

B.2.3 L'accueil des étudiants en situation de handicap

Tableau 15 - Antilles : les étudiants s'étant déclarés en situation de handicap par filière en 2021-2022 (source : Dgesip-Sous-direction de la réussite et de la vie étudiante)

	DUT	Licence	Master Doctorat	Formations en santé et paramédicales	Autres formations	Total
Université des Antilles	11	201	37	15	7	271
Part par type de formation	4,1 %	74,2 %	13,7 %	5,5 %	2,6 %	100,0 %

Note de lecture : Les 11 étudiants inscrits en DUT qui se sont déclarés en situation de handicap représentent 4,1 % des effectifs d'étudiants en situation de handicap inscrits à l'université des Antilles.

0,6 % de l'ensemble des étudiants en situation de handicap recensés au niveau national suivent leur parcours de formation à l'université des Antilles.

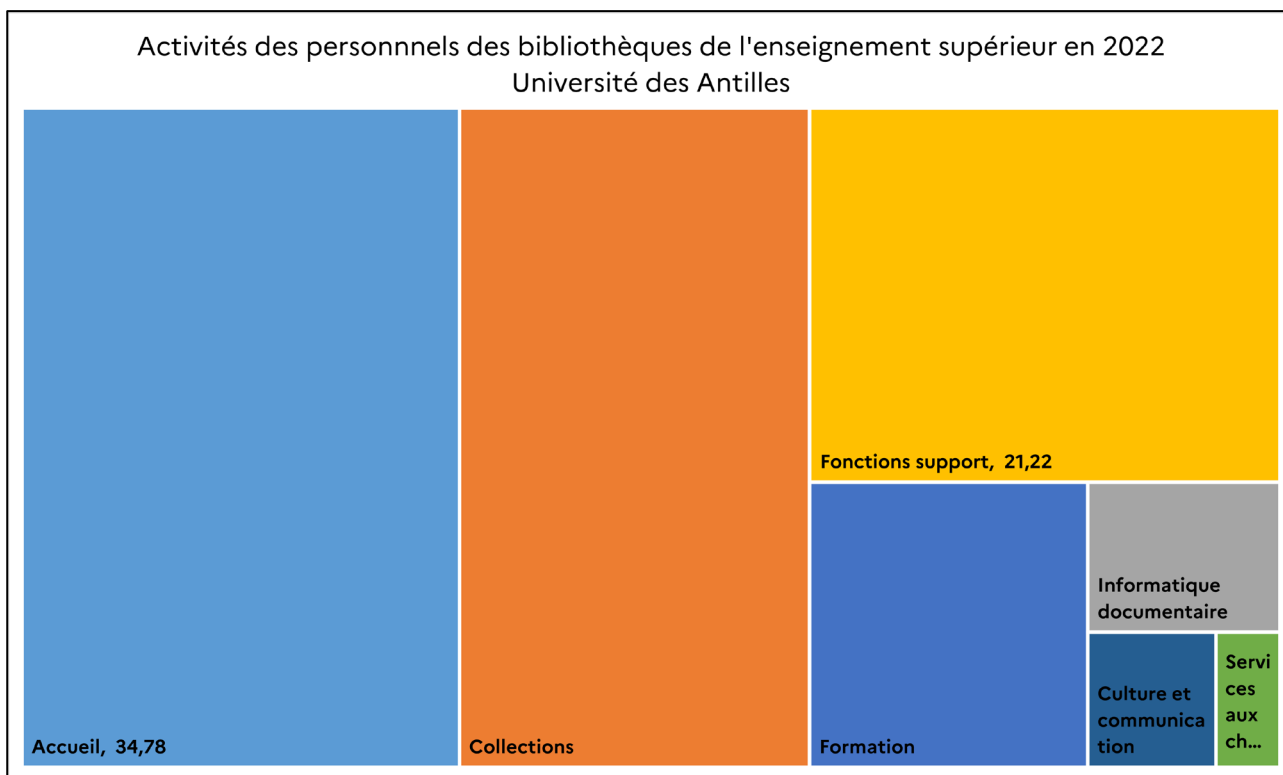
L'université des Antilles a mis en place un schéma directeur pluriannuel du handicap 2023-2026 autour de 4 axes : Favoriser l'accessibilité du campus, des locaux, des services et des savoirs ; Favoriser le parcours de réussite des étudiants en situation de handicap jusqu'à leur insertion professionnelle ; Améliorer le taux d'emploi et l'accompagnement des personnels en situation de handicap ; Améliorer l'information, la sensibilisation, la communication, la formation de l'ensemble des étudiants, des personnels et des usagers.

B.3 Les services communs de documentation et les bibliothèques universitaires

La stratégie documentaire de l'université est portée et mise en œuvre par le Service commun de documentation après adoption en conseil documentaire. Les spécificités du territoire privilégient le maintien d'un maillage de bibliothèques de proximité et des bibliothèques centrales très ouvertes. Pour les personnels, l'accent est mis sur une transversalité des échanges inter-sites sur le modèle de la bibliothèque numérique, et des services aux publics.

Le SCD de l'université des Antilles a obtenu en 2017 le label CollEx pour sa collection sur les Caraïbes. Son projet Patrimoines des mondes créoles, élaboré avec l'université de Guyane et les bibliothèques de Bordeaux, visait à numériser dans la bibliothèque numérique Manioc les archives de René Maran et de Jean Bernabé ainsi que des documents pédagogiques sur l'apprentissage de la langue créole. Le consortium Manioc, mis en place en 2020 pour cinq ans, a pour membres fondateurs les universités des Antilles et de Guyane parmi les 20 partenaires qui le constituent.

Graphique 13 - Université des Antilles : la diversité des activités des personnels des bibliothèques en 2022 (source : MESR/Dgesip/DGRI - A1-3 – ESGBU 2023)



Source : MESR –Dgesip/DGRI-TSS-A1-3 – enquête statistique sur les bibliothèques universitaires (ESGBU) 2023

L'accueil représente le premier poste d'activité des personnels des bibliothèques (35 %), suivi par la gestion des collections (28 %) et les fonctions support (21 %). Les personnels assurent des formations pour 10 % de leur temps.

B.3.1 Les conditions d'accueil et l'offre documentaire

Tableau 16 - Université des Antilles : les conditions d'accueil et l'offre documentaire globale en 2021 (source MESR/Dgesip/DGRI – A1-3 – ESGBU 2023)

	Conditions d'accueil			Collections			
	Nombre de places	Moy. d'ouverture hebdo. des bib.> 200 places (heure)	Nombre entrées /an	Nombre de livres imprimés	Nombre de titres périodiques imprimés	Dépenses documentaires /usager	Nombre de prêts /étudiant
SCD de l'université des Antilles	1 021	63	258 144	284 711	1 636	46,69	3,34

Note de lecture : les bibliothèques, dont la capacité est supérieure à 200 places, sont ouvertes en moyenne 63 heures par semaine.

Le projet immobilier de nouvelles BU de santé voit le jour, l'une en Martinique et l'autre en Guadeloupe, et accompagne la création d'une nouvelle faculté de médecine. La mutualisation des ressources numériques en santé avec le CHU de Guyane devrait permettre une amplification de l'offre à tous les niveaux d'études.

B.3.2 Accompagnement des publics

Tableau 17 - Université des Antilles : l'engagement des bibliothèques dans la formation, la médiation du savoir et l'appui à la recherche (source : MESR/Dgesip/DGRI - A1-3 – ESGBU 2023)

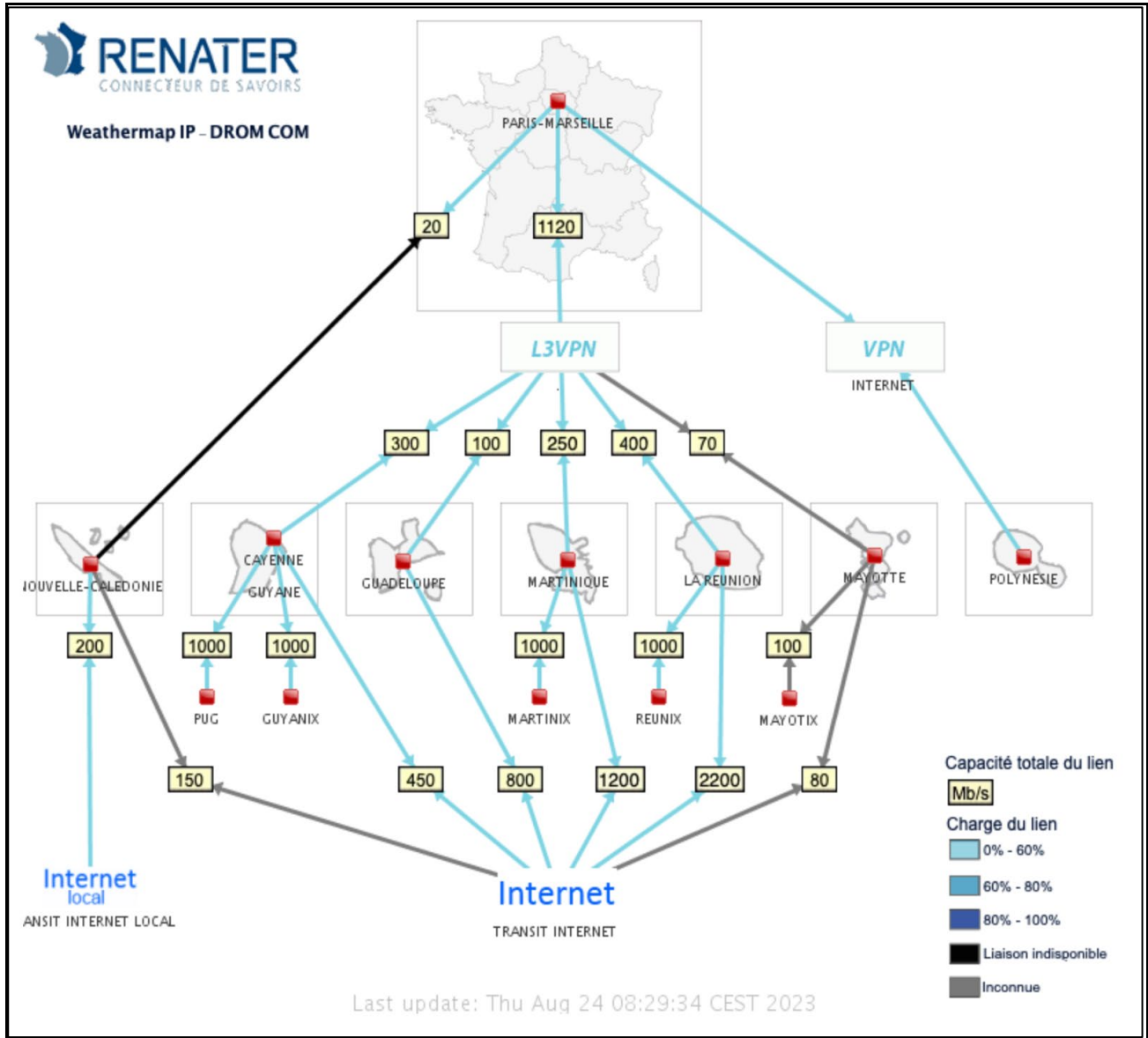
	Formation		Médiation	Archives ouvertes
	Nombre d'heures de formation dispensées	Nombre de présences aux actions de formation	Nombre d'actions culturelles	Taux de dépôt en texte intégral
SCD de l'université des Antilles	174	4 506	38	45,34

L'offre culturelle, très riche et ancrée dans la valorisation des cultures et documentation caribéennes, anime le quotidien des bibliothèques universitaires en lien avec les acteurs culturels du territoire.

B.4 Les réseaux numériques universitaires

B.4.1 Les réseaux numériques de l'enseignement supérieur et de la recherche

Carte 9 - La carte de déploiement du réseau Renater dans les territoires ultra-marins (source : Renater)



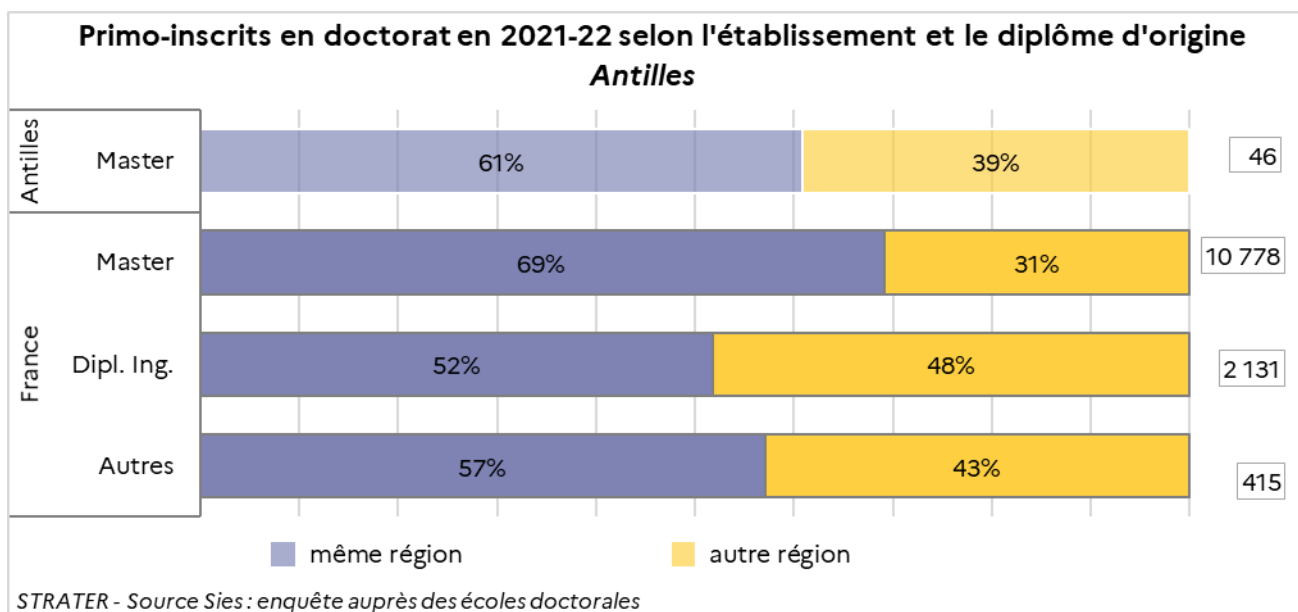
Partie 3

LA RECHERCHE : FORMATION A LA RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES

A. Le doctorat

A.1 La poursuite d'études en doctorat

Graphique 14 - Antilles : l'origine des primo-inscrits en doctorat en 2021-2022 selon leur diplôme le plus élevé et l'établissement d'obtention (hors diplômes obtenus à l'étranger) (source : Sies - enquête auprès des écoles doctorales)



Note de lecture : 61 % des primo-inscrits à l'université des Antilles ont obtenu leur master dans la même région. A noter : les catégories dont les effectifs sont < 5 ne sont pas représentées.

A.2 L'offre de formation et les effectifs

A.2.1 Les écoles doctorales

Tableau 18 - Antilles : les écoles doctorales et leurs établissements d'enseignement supérieur co-accrédités ou accrédités en délivrance partagée (source : Dgesip)

École doctorale	Établissement accrédité
Dynamique des environnements dans l'espace Caraïbes-Amériques (Deeca)	Université des Antilles

A.2.2 Les étudiants inscrits en doctorat et les diplômés

Tableau 19 - Antilles : les doctorants inscrits en 2021-2022 et les docteurs diplômés en 2021, des écoles doctorales (source : Sies – Enquête auprès des écoles doctorales)

	Doctorants		dont primo-inscrits		Doctorats obtenus en 2021	
	Effectifs	Part des femmes	Effectifs	Part des femmes	Effectifs	Part des femmes
Université des Antilles	253	60 %	55	56 %	40	48 %
Total Outre-mer	595	58 %	150	57 %	107	50 %
France	71 487	47 %	16 398	45 %	13 590	44 %

Note de lecture : l'université des Antilles compte 253 doctorants en 2021-22, dont 55 primo-inscrits, dont 56 % sont des femmes.

La part des doctorantes inscrites à l'université des Antilles est supérieure de 13 points à la moyenne de la France.

A.2.3 Le financement des thèses en doctorat

Tableau 20 - Antilles : le financement des thèses pour les primo-inscrits en doctorat en 2021-2022 dont le financement est connu selon le type de financeurs (source : Sies – Enquête auprès des écoles doctorales)

	Doctorants bénéficiant d'un financement de thèse	dont contrats doctoraux MESR	Doctorants exerçant une activité rémunérée hors thèse	Doctorants sans activité rémunérée	Total
Université des Antilles	25	8	27	-	52
Répartition de l'université	48 %	15 %	52 %	-	100 %
Répartition France	78 %	31 %	16 %	7 %	100 %

Note de lecture : 27 primo-inscrits en doctorat en 2021-22 dont le mode de financement est connu exercent une activité rémunérée, soit 52 % du total des primo-inscrits en doctorat dont le mode de financement est connu (contre 16 % en moyenne en France).

Plus de la moitié des primo-inscrits en doctorat en 2021-2022 à l'université des Antilles ne bénéficient pas d'un financement de thèse.

Tableau 21 - Antilles : le financement des thèses pour les primo-inscrits en doctorat en 2021-2022 dont le financement est connu selon la grande discipline et le genre (source : Sies – Enquête auprès des écoles doctorales)

	Sciences du vivant	SHS
Part des femmes	40 %	70 %
Part des femmes financées pour la thèse	60 %	32 %
Part de l'ensemble des financés pour la thèse	60 %	37 %
Part de l'ensemble des financés pour la thèse France entière	86 %	49 %
Part des femmes financées pour la thèse France entière	58 %	55 %

Note de lecture : 60 % des primo-doctorantes en Sciences du vivant – qui représentent 40 % des primo-inscrits en thèse en Sciences du vivant - ont bénéficié d'un financement de thèse.

La part des thèses financées des doctorantes primo-inscrits en sciences du vivant est proche de la moyenne nationale contrairement aux doctorantes en SHS dont le financement de leur thèse reste bien inférieur à la moyenne nationale.

Tableau 22 - Antilles : les doctorants bénéficiant d'un financement CIFRE accueillis dans les entreprises de la région et inscrits dans un établissement de la région pour la première fois en 2023 (source : ANRT)

	Entreprises	Laboratoires
Guadeloupe	3	3
Martinique	4	2
Total outre-mer	16	9
France	1 760	1 760

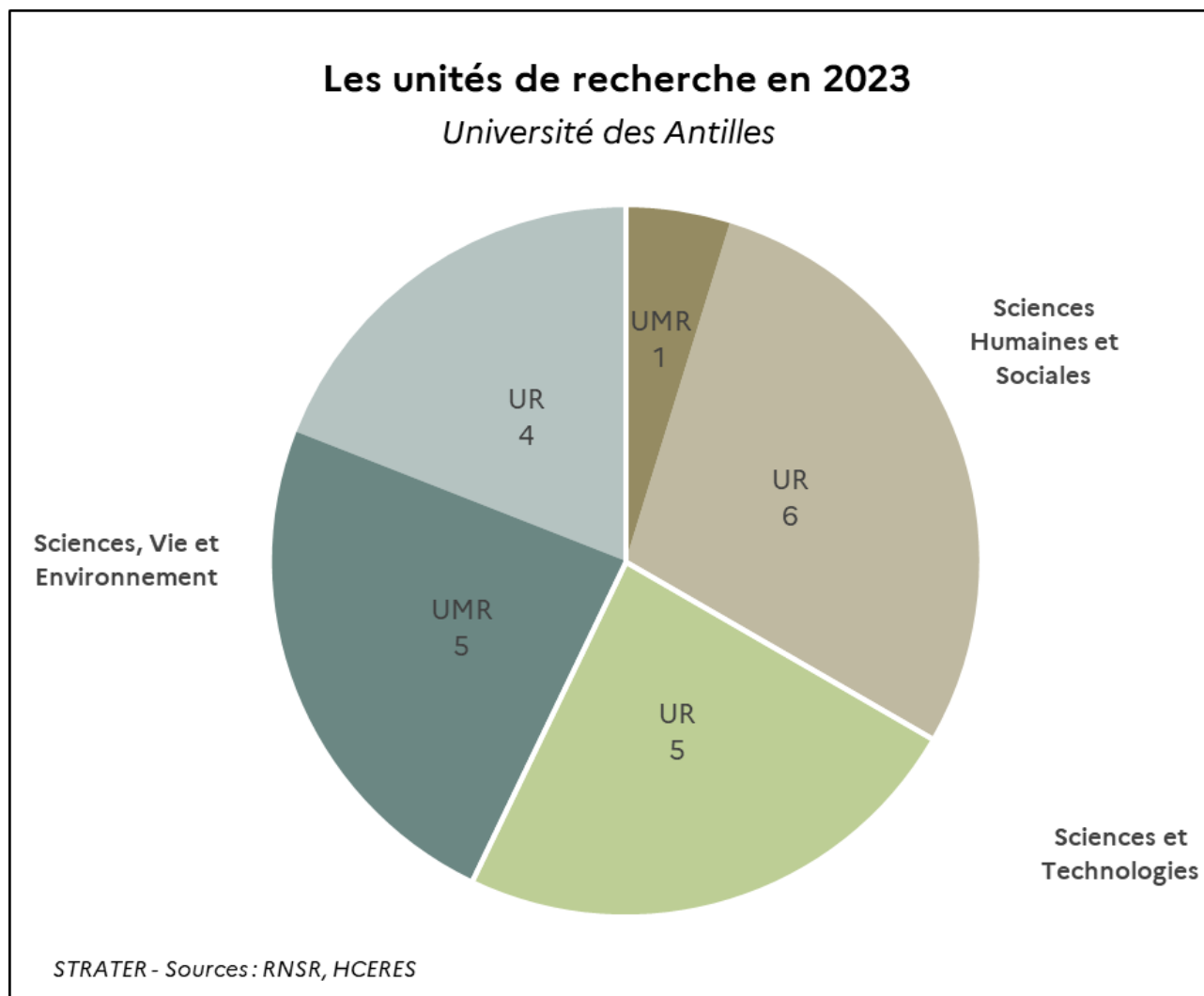
Note de lecture : les entreprises de la région ont accueilli 7 nouveaux doctorants CIFRE en 2023.

La Guadeloupe affiche une progression en partant d'une bourse Cifre en laboratoire en 2022.

B. La structuration de la recherche et les thématiques scientifiques développées

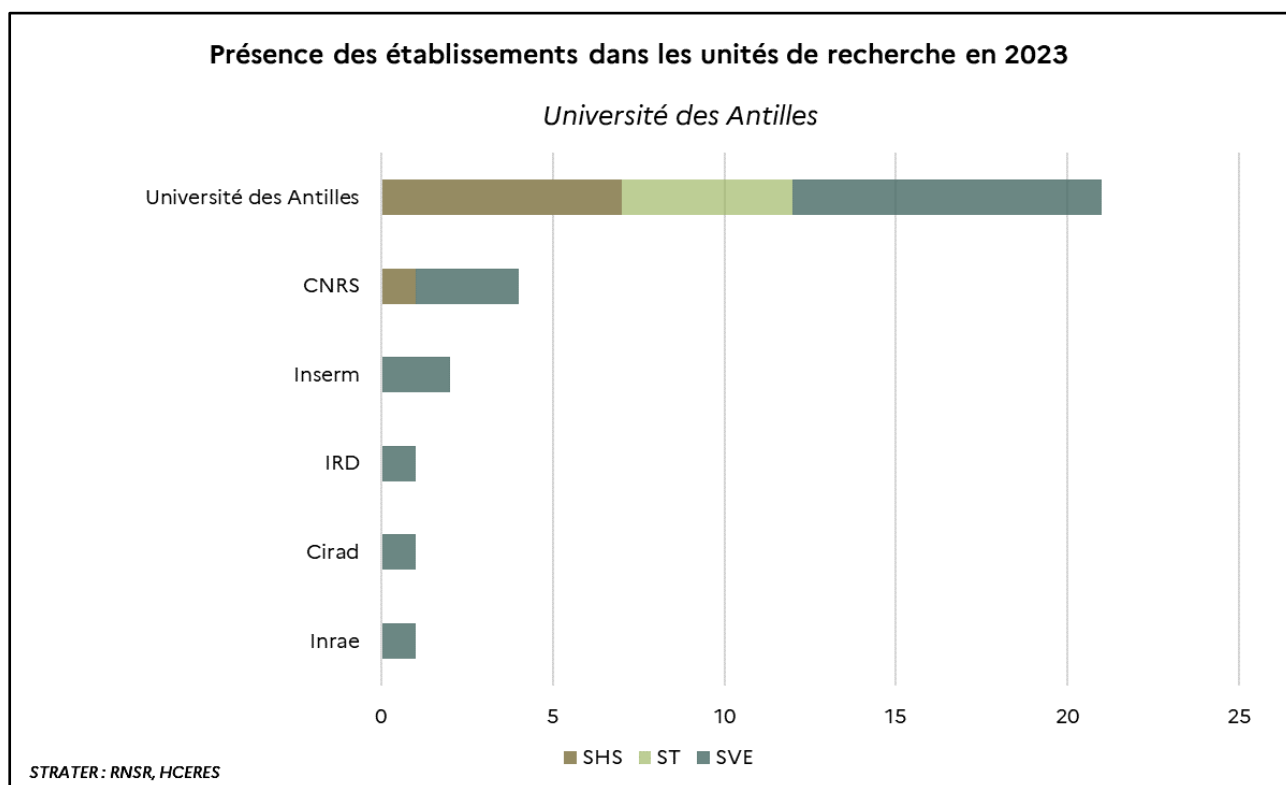
B.1 Les unités de recherche

Graphique 15 - Antilles : les unités de recherche par type de structure et grandes disciplines en 2023 (sources : MESR-RNSR, HCERES)



La politique de la recherche de l'université des Antilles s'articule autour de 6 UMR et 15 UR. Les Sciences, vie et environnement étant le domaine le plus présent au regard du total de ses unités de recherche et du nombre d'UMR.

Graphique 16 - Antilles : les établissements tutelles des unités de recherche du regroupement (sources : MESR-RNSR, HCERES)



Note de lecture : le CNRS est présent dans 3 unités de recherche du domaine Sciences, vie, environnement et 1 unité de recherche en SHS en 2023.

B.2 Les thématiques scientifiques régionales

Créé en 2019, le Consortium de coordination de la politique Antilles de la recherche et de l'innovation (Pari) vise à définir et organiser la recherche aux Antilles. Il regroupe 28 partenaires du domaine de la formation, de la recherche et du secteur privé. Son siège est à l'université des Antilles, qui en est l'établissement coordonnateur. Dans son contrat pluriannuel 2022-2027, l'université des Antilles propose d'opérationnaliser la gestion du consortium et de revenir sur les thématiques de travail pour en resserrer l'action. Ces thématiques sont : la biodiversité en milieu insulaire tropical ; les santés humaine, animale et environnementale – dont les recherches sur l'impact du chlordécone ; la prévention des risques induits par le changement climatique ; les sociétés et cultures caribéennes.

B.2.1 Biodiversité en milieu insulaire tropical

Les Antilles accueillent de nombreuses structures d'observation ou de collections de ressources biologiques :

- Des centres de ressources biologiques en santé et production animales et plantes tropicales (Cirad, Inrae).
- L'herbier Guad, constitué par l'Inrae, avec plus de 10 000 spécimens provenant des petites Antilles. Dans ce cadre, l'Inrae Antilles Guyane et l'université des Antilles participaient à l'INBS – Infrastructure nationale en biologie et santé E-Recolnat – Valorisation de 350 ans de collections d'histoire naturelle : une plateforme numérique pour l'environnement et la société portée par le Muséum national d'histoire naturelle (fin du projet février 2023).
- La station d'expérimentation agricole en Martinique où sont cultivées des collections végétales vivantes (Cirad).

- Le système d'informations halieutiques déployé en Guadeloupe et Martinique par l'Ifremer. L'Ifremer conduit différents projets d'évaluation et de suivi des ressources de la mer et des pêcheries.
- L'observatoire martiniquais de la biodiversité, animé par le parc naturel régional de la Martinique collecte et diffuse des informations sur la biodiversité.

Le Labex **Ceba** - Centre d'étude de la biodiversité amazonienne coordonné par le CNRS Occitanie Ouest étudie l'impact des actions humaines sur la biodiversité des tropiques. L'université des Antilles est un des 13 partenaires du projet.

Le Labex **Corail** – les récifs coralliens face au changement global de la planète, coordonné par l'université Paris Sciences et Lettres, a pour objectif d'établir un centre d'excellence français pour l'étude des récifs coralliens. Il regroupe pour ce faire 9 institutions, dont l'université des Antilles.

Le projet **Tropecos** – Bilans de carbone des écosystèmes côtiers tropicaux dans l'Anthropocène (PEPR exploratoire Faircarbon) est coordonné par le Muséum national d'histoire naturelle. Il a pour objectif de structurer la communauté scientifique française travaillant sur le cycle du carbone en zones côtières de 3 territoires ultramarins : Guadeloupe, Guyane et Nouvelle-Calédonie. L'université des Antilles est partenaire du projet.

L'Observatoire de l'eau et de l'érosion aux Antilles – **ObsERA** (UPCité - IPGP-CNRS), membre de l'Infra-structure de recherche Ozcar, étudie l'influence des processus d'érosion sur les paysages et les grands cycles biogéochimiques dans le contexte de l'île de Basse-Terre, une île tropicale volcanique de l'archipel de la Guadeloupe. Les données permettront aussi d'étudier la réponse environnementale des bassins versants de Guadeloupe au changement climatique en cours.

Dans le cadre du Plan national de prévention et de lutte contre les Sargasses, le MESR a chargé, en 2019, l'Agence nationale de la recherche (ANR) de lancer un appel à projets conjoint avec l'Ademe, les collectivités territoriales de Guadeloupe, Martinique et Guyane ainsi que les agences brésiliennes Fapeps et Facepe, pour améliorer les connaissances et apporter des solutions à l'échouage des algues Sargasses. Le plan de lutte de prévention contre les Sargasses 2022-2025 comprend des financements pour la recherche amont (compréhension et prédiction de la prolifération des algues) et pour la recherche appliquée (valorisation des algues collectées notamment). Les trois projets suivants ont été retenus par l'ANR en 2022 pour 48 mois :

- Approche bioénergétique pour la modélisation des Sargasses (Institut méditerranéen d'océanologie) ;
- Algues du changement (Royal Netherlands Institute for Sea Research) ;
- Approche intégrée pour la prévision opérationnelle d'échouements de Sargasses (UMR LIS ; l'UMR LC2S – Laboratoire caribéen de sciences sociales est partenaire).

La Collectivité territoriale de la Martinique (CTM) a lancé en 2023 Le Centre territorial d'exploration de biodiversité de la Martinique. Il vise à mieux structurer la filière afin de développer la recherche de haut niveau en biosciences.

B.2.2 Santé humaine, animale et environnementale

La santé en environnement tropical est vue plus largement selon le concept de « Santé Globale » que les anglo-saxons désignent sous le nom « One Health ». Elle s'intéresse à la santé humaine et englobe l'ensemble de la santé des végétaux-animaux-humains et leur environnement. Pour la partie santé humaine, ce pôle thématique est principalement centré sur les maladies émergentes, les maladies et pathologies associées aux conditions environnementales des territoires, aux caractéristiques de leurs habitants et aux modes de vie, de culture et d'élevage. Le vieillissement de la population est une caractéristique importante prise en compte pour mener des travaux afin de retarder la perte d'autonomie (nutrition, activités physiques adaptées ...).

Les équipes d'accueil de santé, de biologie végétale et marine mais aussi de mathématiques et informatique et de sciences humaines et sociales de l'université des Antilles participent à cette thématique. D'autres partenaires sont également impliqués comme l'Inrae, le Cirad, l'Institut Pasteur, les CHU (dont le centre de ressources biologiques humaines Karubiotec), le Centre d'investigation clinique, ainsi que les réseaux internationaux (Caribvet – Réseau caribéen de santé animale, ...).

Parmi les projets lauréats de l'appel à projet du PEPR Maladies infectieuses émergentes, annoncés en novembre 2023, figure le projet **LSDengue** piloté par le CHU de Martinique en partenariat avec l'Inserm et d'autres acteurs de recherche ultramarins à La Réunion, en Guyane, en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française. LSDengue a pour objectif d'identifier de nouveaux déterminants de la survenue de la dengue sévère, dont certains pourraient être utilisés pour optimiser la prise en charge des patients. Il permettra une étude de grande ampleur avec la caractérisation complète (clinique, génétique, virologique et immunologique) de centaines de patients ayant des antécédents génétiques divers, recrutés sur une grande partie de l'aire de répartition géographique du virus de la dengue.

► Chlordécone

Le volet recherche du quatrième plan stratégique de l'État (2021-2027) vise à lutter contre la pollution par la chlordécone, et notamment à protéger les populations. L'ANR, la région Guadeloupe et la collectivité territoriale de Martinique ont dévoilé, en décembre 2022, les six lauréats de l'appel à projets de recherche conjoint Chlordécone :

- **Chlor2nou** - Chlordécone et ses produits de transformation : nouveaux outils et connaissances, regroupe 18 partenaires, dont sept basés aux Antilles. Il est coordonné par l'UMR Génomique métabolique du génoscope (CNRS, CEA et université d'Evry-Val d'Essonne) et s'intéresse au développement de nouveaux outils de surveillance autour de la chlordécone ;
- **Démeter**, coordonné par le BRGM, réunit cinq partenaires et vise à « déployer une méthode efficiente, économiquement viable, socialement acceptable et opérationnelle de traitement des sols pour réduire l'exposition vis-à-vis de la chlordécone et de ses produits de dégradation ;
- **Karu-Fertil** - Exposition à la chlordécone et fertilité féminine, coordonné par l'Institut Pasteur de la Guadeloupe, réunit l'Ined, le CHU Guadeloupe et l'Inserm. Il se consacre aux liens entre l'exposition à la chlordécone et l'infertilité féminine à partir d'une étude épidémiologique et d'une approche sociologique ;
- **Licoco** – Vivre avec la chlordécone : une co-construction fondée sur les opportunités, coordonné par le laboratoire caribéen de sciences sociales (UMR université des Antilles-CNRS) avec cinq partenaires, vise à étudier, questionner et imaginer le quotidien des populations avec la chlordécone et à développer des solutions en termes de politiques publiques ;
- **MetHalo** : Criblage métagénomique des déhalogénases, nouveaux outils pour la dépollution de la chlordécone est coordonné par l'UMR Microbiologie, adaptation et pathogénie (Insa Lyon, CNRS, Université Lyon-I) avec la participation de Segula Engineering, l'Institut de systématique évolution biodiversité, Covachim-M2E, et Asset U. Ce projet a pour objectif de développer de nouvelles pistes pour une bioremédiation des sols et des eaux, basée sur l'utilisation d'enzymes, afin de limiter l'exposition humaine à la chlordécone ;
- **Remed-Chior** : recherche d'un procédé de remédiation des sols contaminés par la chlordécone, étude en laboratoire et à l'échelle pilote, application *in situ* et approche socio-politique. Remed-Chior est coordonné par le laboratoire Connaissance et valorisation :

chimie des matériaux, environnement, énergie de l'université des Antilles et rassemble neuf partenaires.

L'observatoire sur la pollution agricole aux Antilles (Opale), dont les travaux ont débuté en 2014, est un dispositif d'observation de la pollution en milieu tropical avec deux bassins versants instrumentés, un en Guadeloupe et un en Martinique. Il regroupe l'Inrae, le BRGM et l'université des Antilles. Son objectif est de suivre le devenir des pesticides dans l'environnement, particulièrement la chlordécone, et la contamination des eaux souterraines et superficielles, jusqu'aux milieux côtiers, en fonction des pratiques agricoles. En plus de l'acquisition et de la production de données, l'observatoire a pour mission de diffuser et transmettre ses données à destination non seulement de la communauté scientifique mais également d'un public élargi.

B.2.3 Prévention des risques induits par le changement climatique

La thématique des risques naturels et anthropiques, incluant ceux épidémiques, est vu non seulement sous l'aspect de la connaissance, de la modélisation et de la prévision des aléas, mais aussi sous celui de l'anticipation des risques et de la gestion de crise.

La thématique de l'énergie est associée à la transition énergétique. Elle explore :

- le développement des énergies renouvelables (ENR) en particulier le solaire, l'éolien, ainsi que la biomasse, la géothermie et les énergies marines ;
- la maîtrise de la demande en énergie (MDE), associée au développement de nouvelles architectures et l'utilisation de nouveaux matériaux ;
- l'économie circulaire et écologie industrielle territoriale (EIT) visant à valoriser les sous/coproduits agricoles ou industriels et les déchets.

Les observatoires volcanologique et sismologique de Guadeloupe et de Martinique (Université Paris Cité - IPGP / CNRS) surveillent l'activité volcanique de la Soufrière et de la Montagne Pelée ainsi que l'activité tectonique de l'arc des Petites Antilles. Le BRGM aux Antilles travaille sur les thèmes de la géologie, des risques naturels, de l'eau, le la géothermie et de l'environnement.

B.2.4 Sociétés et cultures caribéennes

Les sujets traités dans cet axe sont : tourisme, culture et patrimoine, dynamiques urbaines dans la Caraïbe et coopération régionale et relations internationales.

La compréhension des transformations des sociétés martiniquaise et guadeloupéenne dans leur espace caribéen permet de mieux accompagner les grandes dynamiques socio-culturelles, susciter les reconversions et anticiper les mutations humaines et sociétales, ceci en prenant en compte les dimensions interculturelles, linguistiques, sociales, historiques, géographiques, naturelles, économiques et juridiques.

Le pôle Martinique de l'université accueille une unité mixte CNRS en sciences sociales : le Laboratoire Caribéen de Sciences Sociales (LC2S).

Le Labex **Drihm** – Dispositif de recherche interdisciplinaire sur les interactions hommes-milieu, porté par le CNRS, a pour partenaire l'université des Antilles. Il se compose de 13 observatoires hommes-milieu dont 1 pour le littoral Caraïbe en Guadeloupe qui traite plus particulièrement du développement d'un complexe urbano-portuaire dans un contexte insulaire et de son impact sur le paysage ; les innovations socio-économiques et les rapports entre acteurs et utilisateurs du littoral.

B.3 Les publications et distinctions scientifiques

B.3.1 La part nationale des publications du regroupement, leur impact et leur spécialisation

Tableau 23 - Antilles : le nombre et la part nationale de publications par domaine et sous-domaine ERC, période 2017-2021*, en compte fractionnaire (source : base OST, Web of Science, calculs OST)

2017-2021*	Nombre de publications	Part nationale (%)
LS1 – Biomolécules	5,7	0,1
LS2 - Biol. Intégrative	10,6	0,1
LS4 - Physio., physiopatho., vieil.	28,4	0,1
LS5 – Neurosciences	9,2	0,1
LS6 - Immunité & infectio.	32,7	0,3
LS7 - Maladies humaines	38,1	0,1
LS8 - Biol. env., écologie et évol.	76,2	0,8
LS9 – Biotechnologie	38,9	0,3
Total LS	241,1	0,2
PE1 – Mathématiques	24,8	0,2
PE10 - Sc. Terre	64,4	0,4
PE4 - Chim. phys.	4,3	< 0,1
PE5 - Chim. Matériaux	4,4	< 0,1
PE6 – Informatique	11,9	0,1
PE8 - Ingé. produits et procédés	13,4	0,1
Total PE	130,3	0,1
SH1 - Individus, marchés et org.	5,3	0,1
SH7 - Mobilité humaine	11,9	0,3
Total SH	39,4	0,1
Tous domaines	410,9	0,1

* L'année 2021 est complète à 95 % en moyenne. Seuls sont présentés les sous-domaines dont le nombre de publications est supérieur à 30 publications en compte de présence.

Note de lecture : L'UA a publié 5,3 documents dans le sous-domaine Individus, marchés et organisations entre 2017 et 2021 ce qui représente 0,1 % des publications nationales.

En matière de publications, l'université des Antilles se distingue en Biologie environnementale, écologie et évolution (0,8 % des publications française) et en Sciences de la Terre (0,4 %).

Tableau 24 - Antilles : l'indice d'impact par domaine et sous-domaine ERC, période 2017-2020, comparaison avec la France, en compte fractionnaire (source : base OST, Web of Science, calculs OST)

	Université des Antilles	France
LS1 - Biomolécules	0,70	0,97
LS2 - Biol. intégrative	0,57	0,99
LS4 - Physio., physiopatho., vieil.	0,49	1,14
LS5 - Neurosciences	0,63	0,91
LS6 - Immunité & infectio.	0,82	1,00
LS7 - Maladies humaines	0,93	1,00
LS8 - Biol. env., écologie et évol.	0,93	1,09
LS9 - Biotechnologie	1,10	1,11
Total LS	0,85	1,04
PE1 - Mathématiques	0,60	0,89
PE10 - Sc. terre	1,10	1,08
PE4 - Chim. phys.	0,48	0,86
PE5 - Chim. matériaux	0,62	0,88
PE6 - Informatique	0,30	0,80
Total PE	0,90	0,93
SH7 - Mobilité humaine	0,87	0,88
Total SH	0,52	0,76
Tous domaines	0,83	0,96

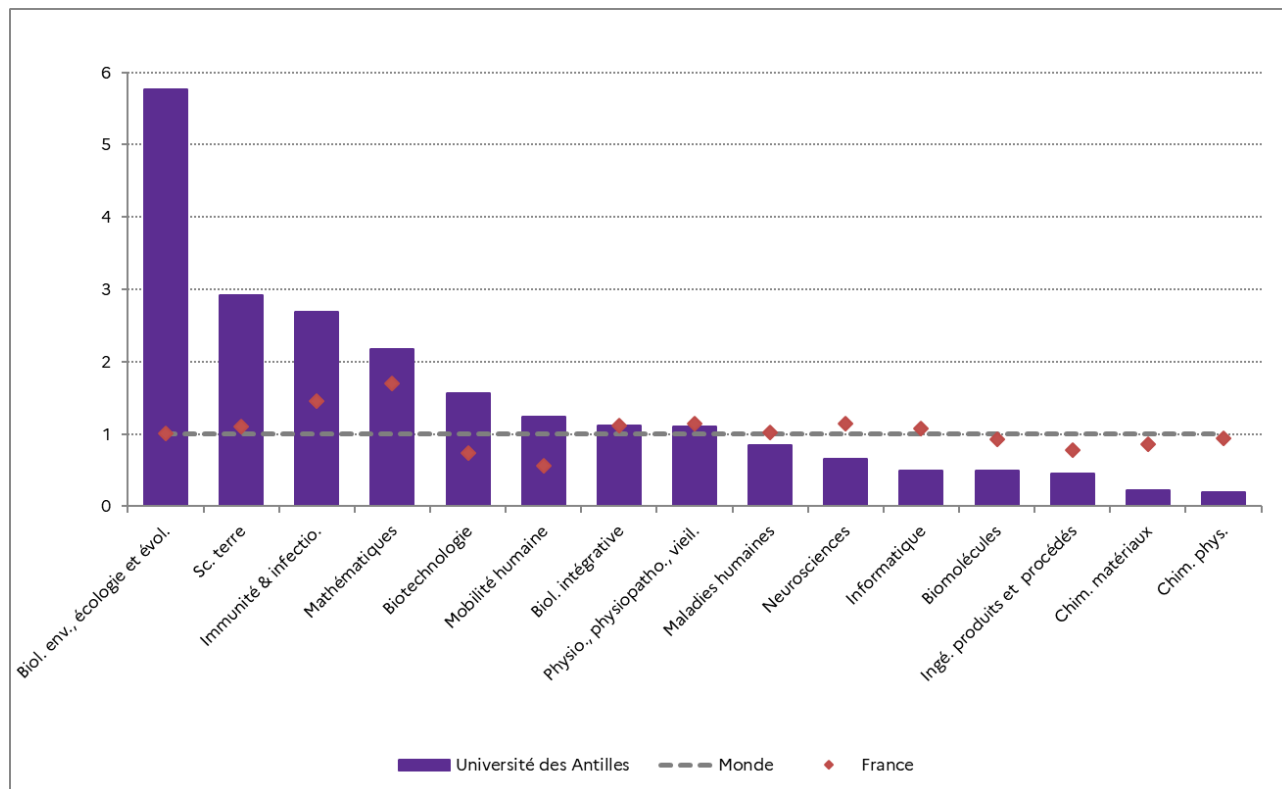
La dernière année disponible est 2020. Seuls sont présentés les sous-domaines dont le nombre de publications est supérieur à 30 publications en compte de présence.

Note de lecture : tous domaines confondus, les publications de l'université des Antilles entre 2017-2020 ont un impact moyen de 0,83.

L'indice d'impact d'un regroupement est la moyenne des scores de citation normalisés de ses publications. La méthode consiste à calculer un score normalisé pour chaque publication, de façon à obtenir une mesure comparable pour tous les articles. Un indice d'impact supérieur à 1 signifie que les publications du groupement sont plus citées en moyenne que les publications du même domaine dans le monde, en considérant le même laps de temps pour les citations (le temps passé jusqu'à la dernière année prise en compte).

L'indice d'impact des publications de l'université des Antilles est très positif en Sciences de la Terre et en Biotechnologies (1,10), où il s'aligne sur la moyenne de la France (1,08 et 1,11 respectivement).

Graphique 17 - Antilles : l'indice de spécialisation par sous-domaine ERC comparé à la France, période 2017-2021*, en compte fractionnaire (source : base OST, Web of Science, calculs OST)



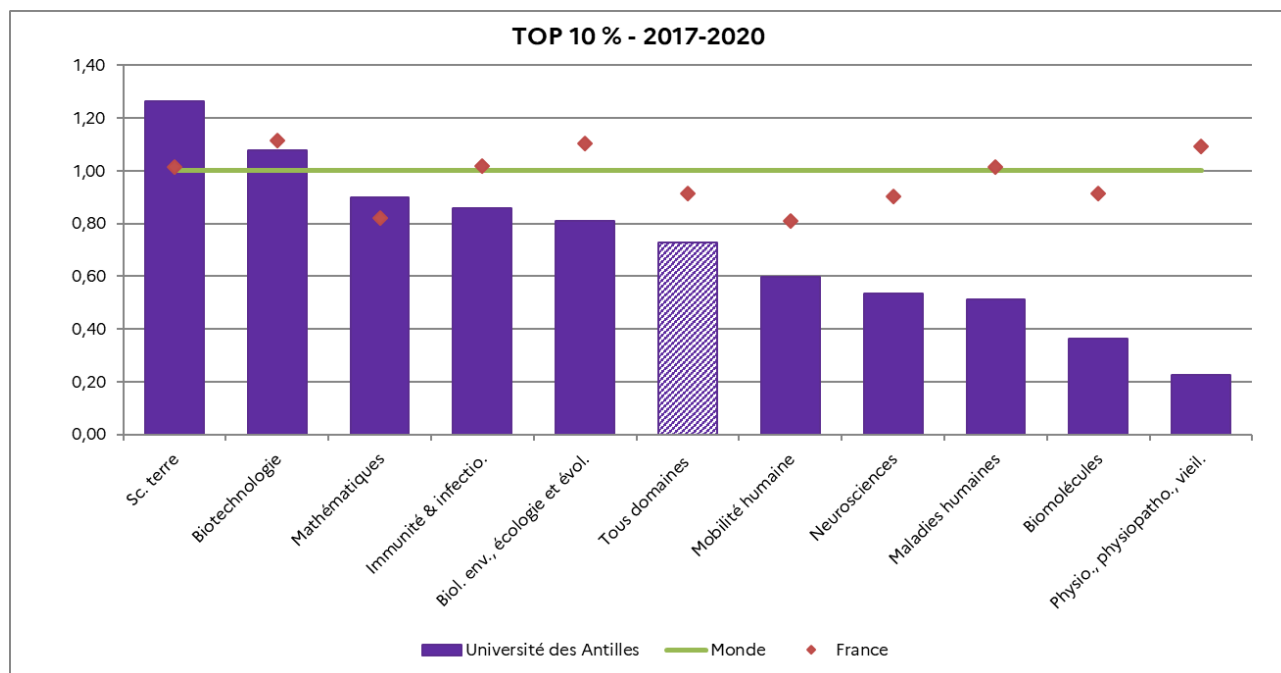
Note de lecture : l'université des Antilles a un indice de spécialisation de 5,76 points dans le sous-domaine Biologie environnementale, écologie et évolution sur la période 2017-21.

* L'année 2021 est complète à 95 % en moyenne. Seuls les sous-domaines avec plus de 30 publications annuelles sont représentés.

Indice de spécialisation : Rapport entre le pourcentage de publications dans le domaine disciplinaire considéré au sein du regroupement et ce même pourcentage pour une zone de référence (dans ce cas, il s'agit du monde). Un indice supérieur à 1 indique une spécialisation dans le sous-domaine considéré (respectivement une non spécialisation pour un indice inférieur à 1).

L'université des Antilles a un indice de spécialisation supérieur ou égal à la moyenne de la France dans 8 domaines.

Graphique 18 - Antilles : l'indice d'activité dans le top 10% par sous-domaine ERC, période 2017-2020, en compte fractionnaire (source : base OST, Web of Science, calculs OST)



*Seuls les sous-domaines avec plus de 30 publications annuelles sont représentés.

Note de lecture : l'indice d'activité dans le décile des publications les plus citées est supérieur à la moyenne de la France en Science de la Terre (1,26 contre 1,02 pour la France).

L'indice d'activité d'un regroupement dans la classe des 10 % les plus cités est défini par la part des publications de cet acteur dans la classe des 10 % des documents les plus cités rapportée à la part des publications mondiales dans cette classe.

Tableau 25 - Antilles : l'Indice d'activité les top 1 %, top 5 % top 10 %, top 20 % et pour les publications non citées toutes disciplines, période 2017-2020, comparé à la France, en compte fractionnaire (source : base OST, Web of Science, calculs OST)

2017-2020	Top 1 %	Top 5 %	Top 10 %	Top 20 %	Non citées
Université des Antilles	0,72	0,56	0,73	0,76	0,72
France	0,84	0,88	0,92	0,96	0,97

Note de lecture : l'indice d'activité de l'université des Antilles dans le centile des publications les plus citées est de 0,72, inférieur à celui de la France.

L'indice d'activité fournit un indicateur d'intensité de la production de publications fortement citées. L'indice d'activité dans le centile des publications les plus citées rapporte la part de ces publications dans le total d'un regroupement à ce même ratio pour le monde.

Les indices d'activité en matière de publications de l'université des Antilles sont toujours inférieurs à ceux de la France.

B.3.2 Les collaborations scientifiques

Tableau 26 - Antilles : la part des publications en collaboration nationale, européenne et internationale sur la période 2017-2021* par domaine ERC, comparé à la France en compte de présence (base OST, Web of Science, calculs OST)

Domaine ERC	Université des Antilles				France			
	2017	2021*	Evolution (%)	2017-2021*	2017	2021*	Evolution (%)	2017-2021*
Part (%) de publications en co-publication internationale								
LS Sciences de la vie	36,6	59,5	+63	53,4	59,5	62,8	+5	61,6
PE Sciences physiques et ingénierie	35,9	65,9	+84	58,8	63,6	68,2	+7	66,3
SH Sciences humaines et sociales	27,3	40,0	+47	34,2	49,3	59,1	+20	54,1
Tous domaines	36,0	59,4	+65	53,4	60,8	64,5	+6	63,0
Part (%) de publications en co-publication européennes								
LS Vie & Santé	7,0	8,1	+16	7,0	11,8	11,8	0	11,8
PE Sciences & Technologies	9,0	9,4	+5	11,3	14,6	14,5	-1	14,6
SH Sciences Humaines & Sociales	2,3	12,0	+428	3,7	11,7	12,1	+4	12,0
Tous domaines	6,3	8,8	+41	8,1	13,3	12,9	-3	13,2
Part (%) de publications en co-publication nationales								
LS Vie & Santé	60,2	38,9	-35	44,3	32,8	31,2	-5	31,5
PE Sciences & Technologies	47,4	21,2	-55	32,0	22,2	20,1	-10	20,8
SH Sciences Humaines & Sociales	61,4	52,0	-15	56,5	24,5	21,6	-12	22,8
Tous domaines	56,1	34,5	-38	30,1	26,2	25,2	-4	25,2

Note de lecture : en 2021, 40 % des publications de l'UA en Sciences humaines et sociales ont été publiées en co-publication internationale.

On note le net recul des publications en co-publications nationales, qui s'explique par la forte augmentation des co-publications européennes (qui restent peu nombreuses) et des co-publications internationales.

Tableau 27 - Antilles : les 15 premiers pays partenaires scientifiques, toutes disciplines confondues, années 2017 et 2021 (source : base OST, Web of Science, calculs OST)

	Nombre de publications en co-publication internationale	Part (%)
Etats-Unis	195	26,7
Brésil	117	16,0
Royaume-Uni	107	14,7
Belgique	104	14,3
Allemagne	95	13,0
Espagne	79	10,8
Canada	77	10,6
Suisse	73	10,0

	Nombre de publications en co-publication internationale	Part (%)
Australie	63	8,6
Italie	62	8,5
Côte d'Ivoire	36	4,9
Autriche	33	4,5
Chine	33	4,5
Colombie	33	4,5
Pays-Bas	32	4,4

Note de lecture : les Etats-Unis sont le premier pays partenaire scientifique de l'UA entre 2017 et 2021 avec 195 publications représentant 26,7 % du total des publications de cette période.

B.3.3 Science ouverte

Tableau 28 - Antilles : le nombre de publications en accès ouvert et l'indice d'accès ouvert par domaine ERC, années 2017 et 2021* et période 2017-2021* (source : base OST, Web of Science, calculs OST)

	Nombre de publications en accès ouvert			Indice d'accès ouvert normalisé		
	2017	2021*	2017-2021*	2017	2021*	2017-2021*
Université des Antilles						
LS – Sciences de la vie	27	20	152	1,23	1,34	1,34
PE - Sciences physiques et ingénierie	9	10	72	2,00	1,97	1,91
SH - Sciences humaines & sociales	6	2	22	2,50	2,13	2,07
Tous domaines	42	32	246	1,68	1,63	1,61

Note de lecture : lorsque l'indice est supérieur à 1, les publications du site sont plus souvent en accès ouvert que la moyenne mondiale à structure disciplinaire égale.

Partie 4

TRANSFERTS DE L'ESRI VERS L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE

A. Les stratégies régionales

En Guadeloupe, le Sresri a été adopté en 2016 pour la période 2016-2021 avec le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) et du Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP). La révision du SRDEII – le SRDEII 2023-2027 - a été adopté par la région en décembre 2023. Il repose sur cinq axes : maximiser les potentiels de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la pêche et de l'aquaculture ; impulser un développement économique solidaire et durable ; ouvrir la Guadeloupe sur son environnement régional et à l'international ; structurer et accompagner les filières et secteurs émergents ; œuvrer pour une gouvernance partenariale.

Le Schéma territorial de développement, d'innovation et d'internationalisation (STDEII) a été adopté en 2017 par l'assemblée territoriale de Martinique. Il se décline selon trois orientations stratégiques : financer la structuration en filières ; innover dans les modes de production et améliorer la performance des acteurs. Dans sa stratégie de spécialisation intelligente (S3) 2021-2027, la Martinique a identifié cinq domaines d'activités stratégiques : valorisation des ressources endogènes, digitalisation de la société, développement et amélioration de solutions de santé et bien-être, résilience et protection du territoire, exploitation durable du potentiel maritime.

En février 2024, l'ANR a signé deux accords-cadres, l'un avec la région Guadeloupe (renouvellement du partenariat), l'autre avec la Collectivité territoriale de la Martinique pour un partenariat stratégique sur 2024-2027. Inscrit dans les axes des stratégies régionales, ces accords favorisent l'accès aux données régionales des projets financés par l'ANR ainsi qu'un renforcement du soutien à la recherche et l'innovation locale. Des appels à projets communs sur des thématiques spécifiques relevant du champ d'action de ces régions seront proposés avec un effet de levier sur les AAPG et la recherche partenariale.

A.1 Les campus des métiers et des qualifications

► **Campus des métiers et des qualifications Tourisme intégré et valorisation de la Guadeloupe**

Basé au Lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme au Gosier en Guadeloupe, le Campus, dont la labellisation a été renouvelée en 2021, a pour objectif de donner plus de cohérence et de visibilité à l'offre de formation dans la filière du tourisme durable en prenant en compte les besoins spécifiques du territoire. L'université des Antilles, l'IUT de Saint-Claude et le Cnam Guadeloupe participent à ce Campus.

► **Campus des métiers et des qualifications de la Mer en Martinique – CMQ2M**

Ce Campus porté par l'académie de Martinique et soutenu par la Collectivité territoriale de Martinique a été labellisé en 2021. L'établissement support du campus est le lycée professionnel Raymond Nérès. L'offre de formation s'articule autour des diplômes proposés par l'Education nationale, l'Ecole de formation professionnelle maritime et aquacole (EFPMA) et l'Institut catholique européen des Amériques (ICEA) et l'université des Antilles.

La principale mission du CMQ2M est de répondre à un besoin d'amélioration de l'employabilité et des compétences des jeunes martiniquais(es) et plus largement de tous les publics de la formation et certification professionnelles tout au long de la vie, dans les filières maritimes. Cela passe par la mise en adéquation de la formation des jeunes avec les besoins exprimés par les professionnels du secteur dans l'intérêt du développement de la filière maritime. Le CMQ2M est positionné comme un point d'entrée et de lien entre les différents acteurs de l'économie bleue.

A.2 Les projets CMA des stratégies nationales France 2030

L'université des Antilles est partenaire, avec le CHU de Rennes, du projet CMA **Edsan** – Education en santé numérique porté par l'université de Rennes. Il a pour objectif de permettre l'accès à une formation au numérique en santé des professionnels de santé en formation initiale ou continue et de proposer une offre de formation à forte valeur ajoutée sur des secteurs de pointe permettant de transformer la prise en charge des patients et le système de santé.

A.3 L'apprentissage

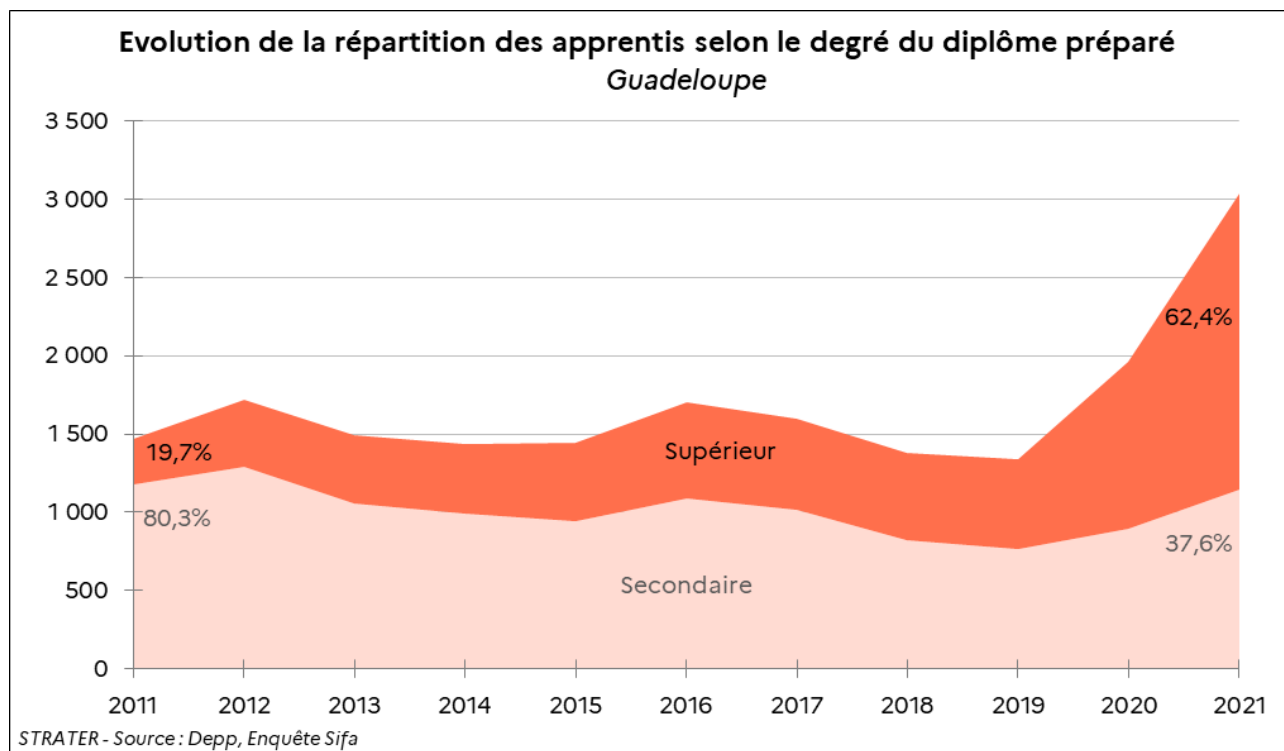
Tableau 29 - Antilles : la répartition des apprentis du supérieur selon le niveau du diplôme préparé en 2021 (sources : Depp - Système d'information de la formation des apprentis, Sies)

Académies / région	Niveau 5 (bac+2)		Niveau 6 (L)		Niveau 7 (M)		Total		
	Effectifs	Part	Effectifs	Part	Effectifs	Part	Apprentis du supérieur	Part dans population apprentis	Part dans population étudiante
Guadeloupe	1 332	70,3 %	482	25,4 %	80	4,2 %	1 894	62,4 %	16,6 %
Martinique	650	52,5 %	501	40,5 %	86	7,0 %	1 237	63,7 %	12,7 %
Total DROM	6 079	65,7 %	2 316	25,0 %	862	9,3 %	9 257	49,1 %	16,6 %
France	191 565	39,9 %	119 015	24,8 %	169 049	35,2 %	479 629	57,5 %	16,1 %

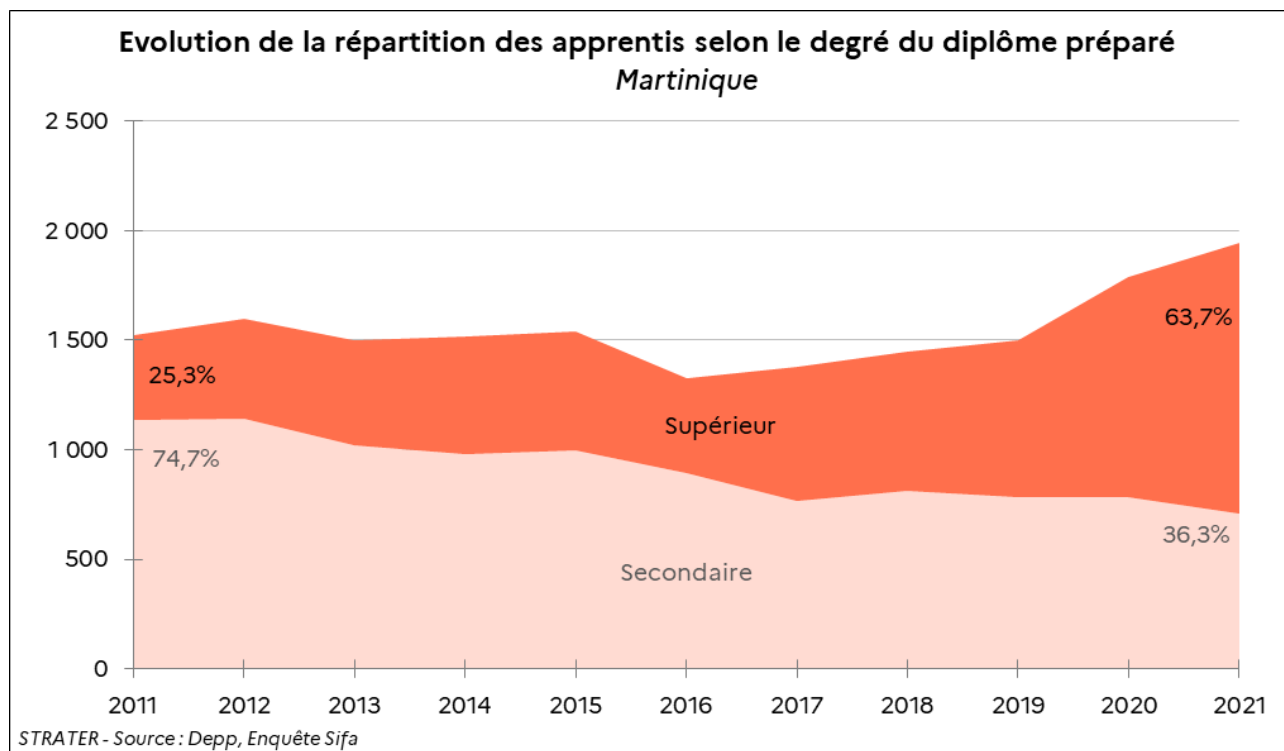
Note de lecture : les apprentis préparant des diplômes du supérieur dans l'académie de Guadeloupe représentent 62,4 % de l'ensemble des apprentis et 16,6 % de l'ensemble des étudiants de cette académie.

La part des apprentis du supérieur est légèrement plus importante en Guadeloupe qu'en moyenne en France. La Martinique compte une part importante d'apprentis en niveau licence.

Graphique 19 - Antilles : l'évolution de la répartition des apprentis selon le degré du diplôme préparé de 2011 à 2021 (source : Depp, Enquête Sifa)



Note de lecture : en 2021, 1 894 apprentis préparent un diplôme dans le supérieur en Guadeloupe, ce qui représente 62,4 % des apprentis.



Note de lecture : en 2021, 1 237 apprentis préparent un diplôme dans le supérieur en Martinique, ce qui représente 63,7 % des apprentis.

Le nombre d'apprentis préparant un diplôme du supérieur a fortement augmenté entre 2011 et 2021 dans les 2 territoires, alors que celui des apprentis préparant un diplôme du secondaire est resté à peu près équivalent en Guadeloupe mais baisse de façon régulière en Martinique.

B. Science, société et territoire

Les Pôles territoriaux pour la culture scientifique, technique et industrielle visent à diffuser la science dans la société. En Martinique, le *Carbet des sciences*, créé en 1993, organise des initiatives autour de six thématiques : Nutrition-santé, Biodiversité, Energie, Eau, Archéologie, Les filles osez les sciences. En Guadeloupe, l'*Archipel des sciences*, aussi créé en 1993, aborde de nombreuses thématiques : l'astronomie, les risques majeurs, le jardin créole, les plantes médicinales, le milieu marin, l'environnement, le développement durable.

En 2024, l'université des Antilles a été lauréate de l'AAP SAPS. Le projet Bik a Syans de l'établissement a choisi d'adopter une orientation thématique transversale autour de la valorisation du patrimoine naturel et culturel caribéen. L'université des Antilles s'est engagée à participer à la facilitation du dialogue entre sciences, recherche et société afin de répondre aux attentes légitimes des acteurs publics et de la société antillaise.

C. De la recherche à l'innovation

C.1 Les dispositifs de transfert de technologie et d'innovation

Le Centre commun de caractérisation des matériaux des Antilles et de Guyane (C3Mag) met à disposition de l'ensemble des équipes de recherche de l'université des Antilles et des organismes de recherche présents dans les régions Guadeloupe, Martinique et Guyane des moyens de caractérisation indispensables aux développements de leurs thématiques de recherche autour d'une plateforme instrumentale localisée sur le campus de Fouillole en Guadeloupe. Elle est au service des organismes de recherche et des entreprises de la zone Caraïbe. Le C3MAG centre ses activités autour de la micro-caractérisation et met à disposition de ses membres une série d'équipements de microscopie (électroniques, confocal, Raman...).

Le pôle d'innovation de la Guadeloupe, Synergîles, est spécialisé dans la transition énergétique et écologique. Il est partenaire des Pôles de compétitivité Capénergie et Qualitropic. Le Pôle de compétitivité Capénergie, présent sur cinq territoires dont la Guadeloupe, vise à accélérer la transition énergétique dans les territoires et intervient au bénéfice des filières énergétiques bas carbone. Le Pôle de compétitivité Qualitropic, basé à La Réunion, développe, depuis 2019, ses activités sur tous les territoires ultramarins. Il est spécialisé en bioéconomie tropicale, circulaire et durable.

► Valorisation des bioressources

Le Pôle agroressources et de recherche de Martinique (Parm) assure des missions de recherche appliquée, de développement, d'assistance et de conseil aux professionnels des secteurs de l'agroalimentaire et du cosmétique. Labellisé Centre de ressources technologiques (CRT), il fournit un appui aux entreprises pour la réalisation de prestations techniques et technologiques : conseils, analyses biologiques et sensorielles...

• **Le Plan innovation outre-mer - Piom**

Lauréat du Piom, le projet **Bio R** - Réseau de coopération pour la valorisation des bioressources de Martinique porté par le Pôle agroressources et de recherche de Martinique (Parm) vise à créer un réseau de coopération bio-ressources pour mieux répondre à l'enjeu majeur du développement de la bioéconomie en Martinique. Le projet est soutenu par 22 partenaires dont le Cirad, l'Inrae, le CHU de Martinique, l'IT2, des entreprises locales et la Collectivité territoriale de Martinique. Son ambition est d'améliorer les connaissances et en construisant des références pour le développement de filières

émergentes (innovations produits) avec une sélection de plantes à fort potentiel : plantes polyvalentes, plantes aromatiques et médicinales, légumineuses et co-produits végétaux. Le projet construit un cadre pour appuyer les projets innovants au bénéfice des agriculteurs et des agro-transformateurs.

- **L'Institut technique tropical**

L'Institut technique tropical (IT2), créé en 2008 par les professionnels de la filière Banane de Guadeloupe et de Martinique, propose aujourd'hui son expertise sur toutes les productions végétales à l'exception de la canne à sucre. Cet institut sans murs est hébergé par les organisations de producteurs (Banamart) et les organismes de recherche (Cirad et Inrae). Depuis 2021, son activité vise trois objectifs : tendre vers l'autonomie alimentaire ; accélérer les transitions agro-écologiques et faciliter l'adaptation au changement climatique. Il porte le projet **Parsitrop** – Plan d'action pour l'anticipation du potentiel retrait européen des substances actives et le développement de techniques alternatives pour la protection des cultures des filières Fruits et Légumes, cultures vivrières, cultures de diversification ultramarines.

- **Les Réseaux d'innovation et de transfert agricoles - Rita**

Les Rita ont été créés à l'initiative du Ministère en charge de l'agriculture, du Cirad et de l'Acta en 2012 pour impulser une dynamique de collaborations inter-institutionnelles au service du monde agricole et de la transition écologique dans les 8 territoires d'outre-mer. Ils associent aujourd'hui les Chambres d'agriculture de France. Ils accompagnent la création d'instituts techniques du végétal et de l'animal, dont l'IT2 est un exemple. Ce réseau est présent en Guadeloupe et en Martinique. Un nouveau plan d'action pour leur animation a été lancé en mars 2024.

Début 2023, le Pôle de compétitivité Cosmetic Valley, basé en Centre Val-de-Loire, a ouvert une antenne en Martinique. Cette implantation du pôle de la filière parfumerie-cosmétique permettra d'identifier, conserver, valoriser et promouvoir la cosmétopée locale afin de créer de nouvelles filières d'innovation et de création de valeur ajoutée.

C.2 L'entrepreneuriat

C.2.1 Les structures d'incubation d'entreprises et clusters

La Technopole Martinique, accompagne les projets d'innovation en proposant un incubateur, un espace de co-working et deux pépinières d'entreprises – dont une pour les entreprises œuvrant dans le domaine de l'agro-transformation (Up-Agro). Cette technopole est soutenue par la Communauté d'agglomération du Centre de la Martinique (Cacem).

Le Village by CA (Crédit Agricole) Guadeloupe, basé aux Abymes, et le Village by CA Martinique-Guyane à Fort-de-France accompagnent les startups dans leur développement.

En Guadeloupe, l'incubateur ZE Box (porté par CMA CGM) contribue à l'accompagnement des startups de l'incubation à l'accélération. Cet accompagnement personnalisé met à disposition, outre un ensemble de partenaires corporate, un réseau d'investisseurs français et étrangers et des partenaires académiques. Le projet Audacia technopole abrite des startups, des laboratoires de recherche, un espace dédié aux métiers de l'aérien et une école d'ingénieurs. Cette initiative est portée par la ville de Baie-Mahault avec le soutien du conseil régional de Guadeloupe.

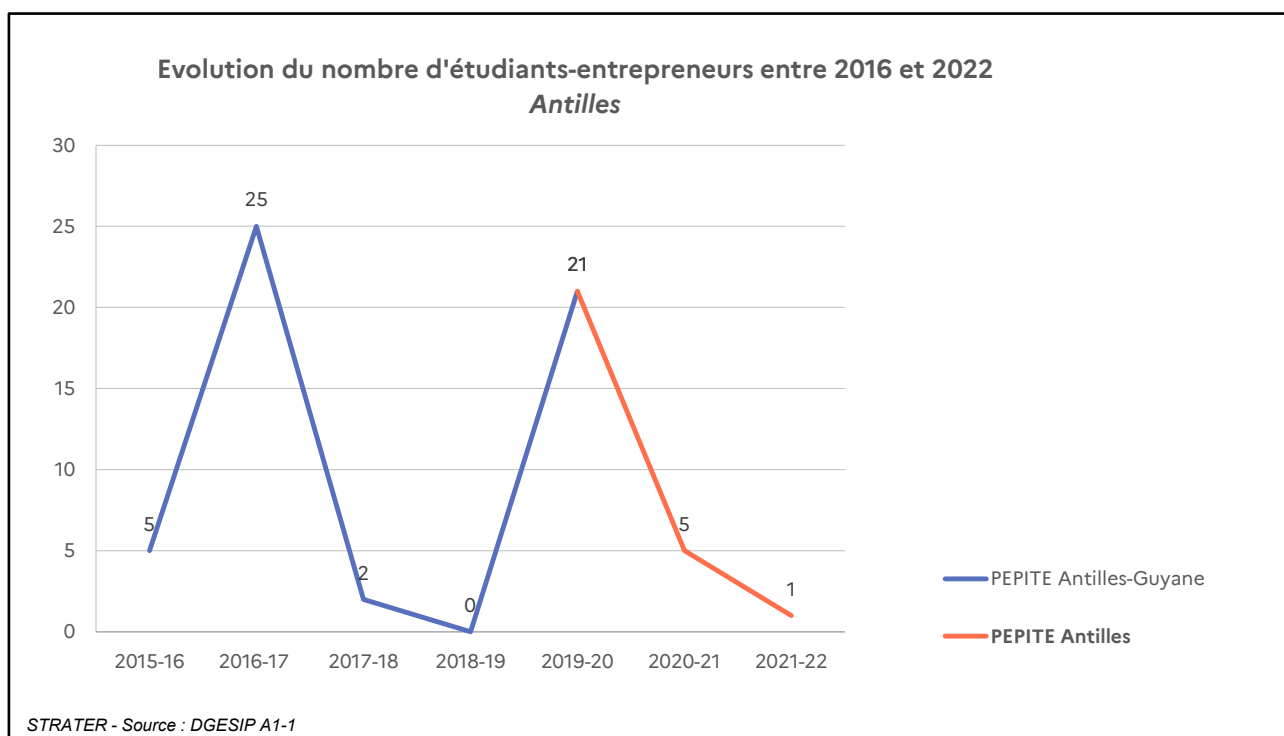
En 2023, la technopole de service i-Nova, labélisé par Retis et porté par le Conseil régional de Guadeloupe a été mise en opération. Elle est en charge d'une part de l'animation des Domaines d'activité stratégiques retenus lors de l'élaboration de la S3, et, d'autre part, de la sécurisation du parcours du porteur de projet innovant, de la phase d'émergence à la phase de commercialisation.

Son appui porte sur la structuration et la méthodologie de projets innovants et sur l'ingénierie de financement de projet innovant. Ainsi, outre l'animation de l'environnement de l'innovation et l'appui aux porteurs, les missions d'une technopole sont les suivantes : promouvoir l'accès à l'international des porteurs de projets innovants ; assurer la veille et prospective ; promouvoir les expertises, compétences scientifiques et techniques et les savoir-faire locaux.

La French Tech Guadeloupe et la French Tech Martinique font partie des 31 communautés French Tech en France. Ce sont des regroupements d'entrepreneurs qui animent l'écosystème d'acteurs de l'innovation du domaine du digital à l'échelle de leurs territoires respectifs.

C.2.2 Le Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (Pépité)

Graphique 20 - Antilles : l'évolution du nombre d'étudiants-entrepreneurs entre 2016 et 2022



Le Pépité Antilles-Guyane est devenu le Pépité Antilles (pour la Guadeloupe et la Martinique) en 2020. Depuis cette date, le nombre d'étudiants-entrepreneurs ne fait que baisser, passant de 21 en 2019 à 1 en 2022.

En 2023, la 10^e édition du Prix "Pépité pour l'entrepreneuriat étudiant" a récompensé un projet issu du Pépité Antilles : **Maison SIK A Coco**, bar à desserts caribéens.

Partie 5

LES RESSOURCES DE L'ESRI

A. Les personnels enseignants et administratifs des établissements universitaires

A.1 Les personnels enseignants et enseignants-chercheurs

► La répartition par catégorie

Tableau 30 - Antilles : les effectifs de personnels enseignants et enseignants-chercheurs par catégorie en 2022 (source : DGRH A1-1)

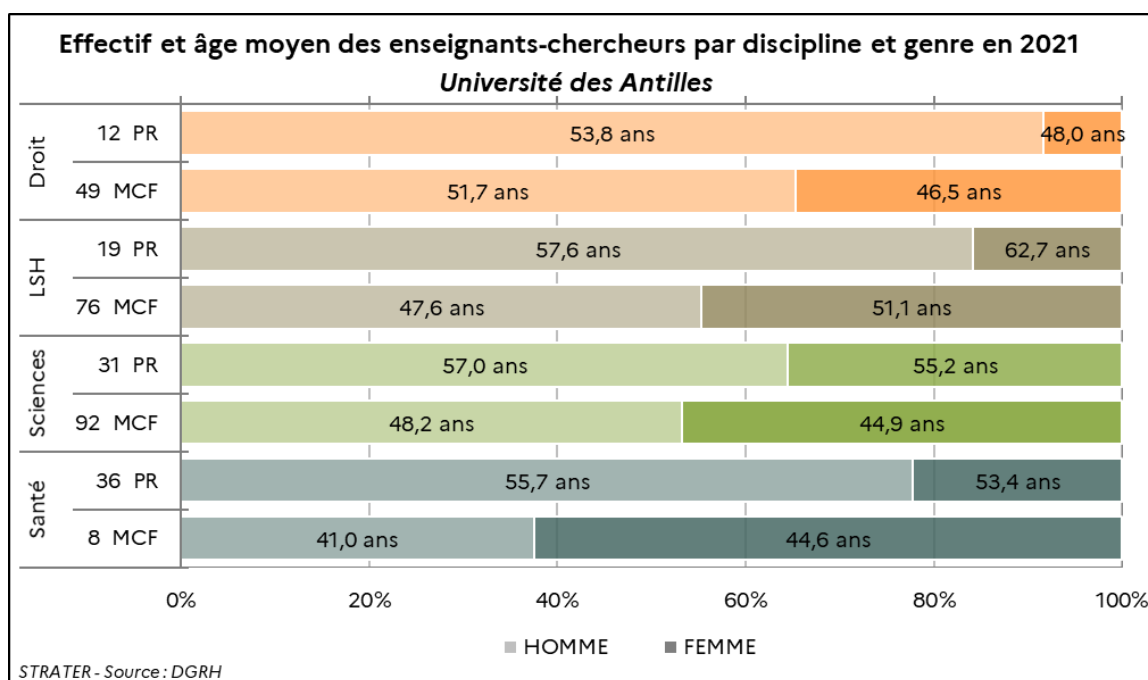
Effectifs	PR	MCF	2nd degré	Doctorants avec charge d'enseignement et Ater	Autres	Total
Antilles	98	225	73	46	43	485
Répartition	20,2 %	46,4 %	15,1 %	9,5 %	8,9 %	100 %
Répartition nationale	23,1 %	40,3 %	14,8 %	13,1 %	8,7 %	100 %

Note de lecture : l'université des Antilles compte 46 doctorants avec charge d'enseignement et Ater, ce qui représente 9,5 % des effectifs de personnels enseignants de l'université.

La répartition des 485 enseignants, au sein des différents corps, est assez similaire à celle de l'ensemble de la France, avec plus de maîtres de conférences (+6,1) et moins de professeurs (-2,9) et de doctorants avec charge d'enseignement (-3,6).

► La démographie des enseignants-chercheurs

Graphique 21 - Antilles : les effectifs et l'âge moyen des professeurs et des maîtres de conférences par discipline et par genre, en 2021 (source : DGRH A1-1)



Note de lecture : l'université des Antilles compte 12 professeurs d'université en Droit dont 92 % sont des hommes de 53,8 ans en moyenne.

La répartition par genre suit le même schéma que dans l'ensemble de la France avec une majorité d'hommes dans toutes les disciplines (sauf pour les MCF en LSH en France), particulièrement dans le corps des professeurs d'université, sauf en santé pour les maîtres de conférence. Les femmes sont plus jeunes sauf en LSH et en santé pour les maîtres de conférence.

Parmi les cinq enseignants-chercheurs étrangers de l'université des Antilles, quatre sont d'origine européenne.

► L'endorecrutement des enseignants-chercheurs

Tableau 31 - Antilles : l'endorecrutement dans les établissements d'enseignement supérieur entre 2018 et 2022 (source : DGRH A1-1)

Établissements	Professeurs des universités		Maîtres de conférences	
	Nombre total de recrutements	Taux d'endorecrutement	Nombre total de recrutements	Taux d'endorecrutement
U. des Antilles	15	60 %	42	40,5 %
France	2 718	47,6 %	5 561	18,5 %

Note de lecture : l'université des Antilles a recruté 15 professeurs des universités entre 2018 et 2022, 60 % d'entre eux en endorecrutement.

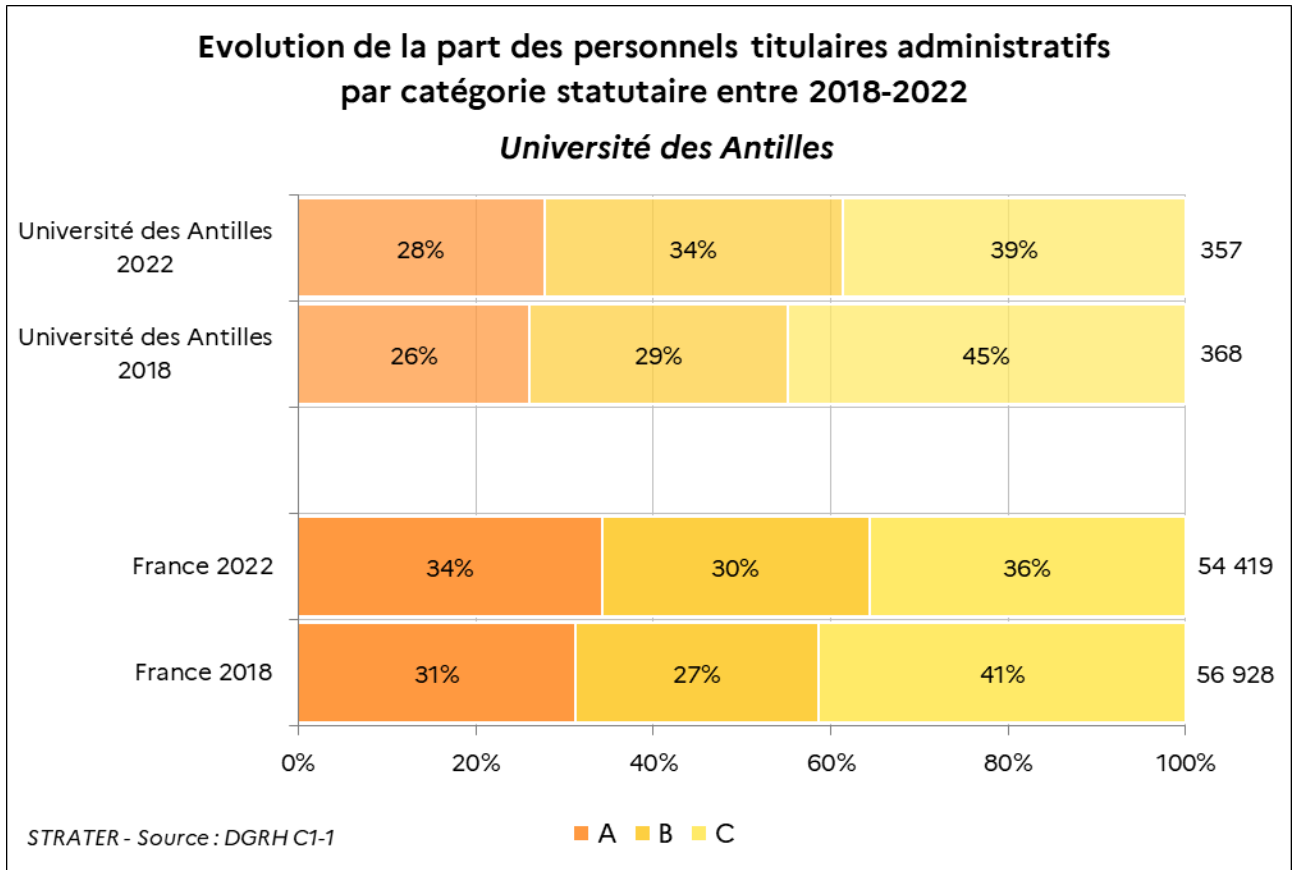
A.2 Les personnels administratifs

Tableau 32 - Antilles : les effectifs de personnels administratifs par filières en 2022 (Source : DGRH C1-1)

	Administrative, sociale et santé	ITRF	Bibliothèque	Total
Antilles	56	390	32	478
Part regroupement	11,7 %	81,6 %	6,7 %	100,0 %
Part nationale	11,3 %	83,5 %	5,2 %	100,0 %

Note de lecture : parmi les 478 personnels administratifs de l'université des Antilles, 390 sont dans la filière ITRF soit 81,6 % des personnels administratifs.

Graphique 22 - Antilles : l'évolution de la part des personnels titulaires administratifs par catégorie statutaire entre 2018 et 2022 (Source : DGRH C1-1)

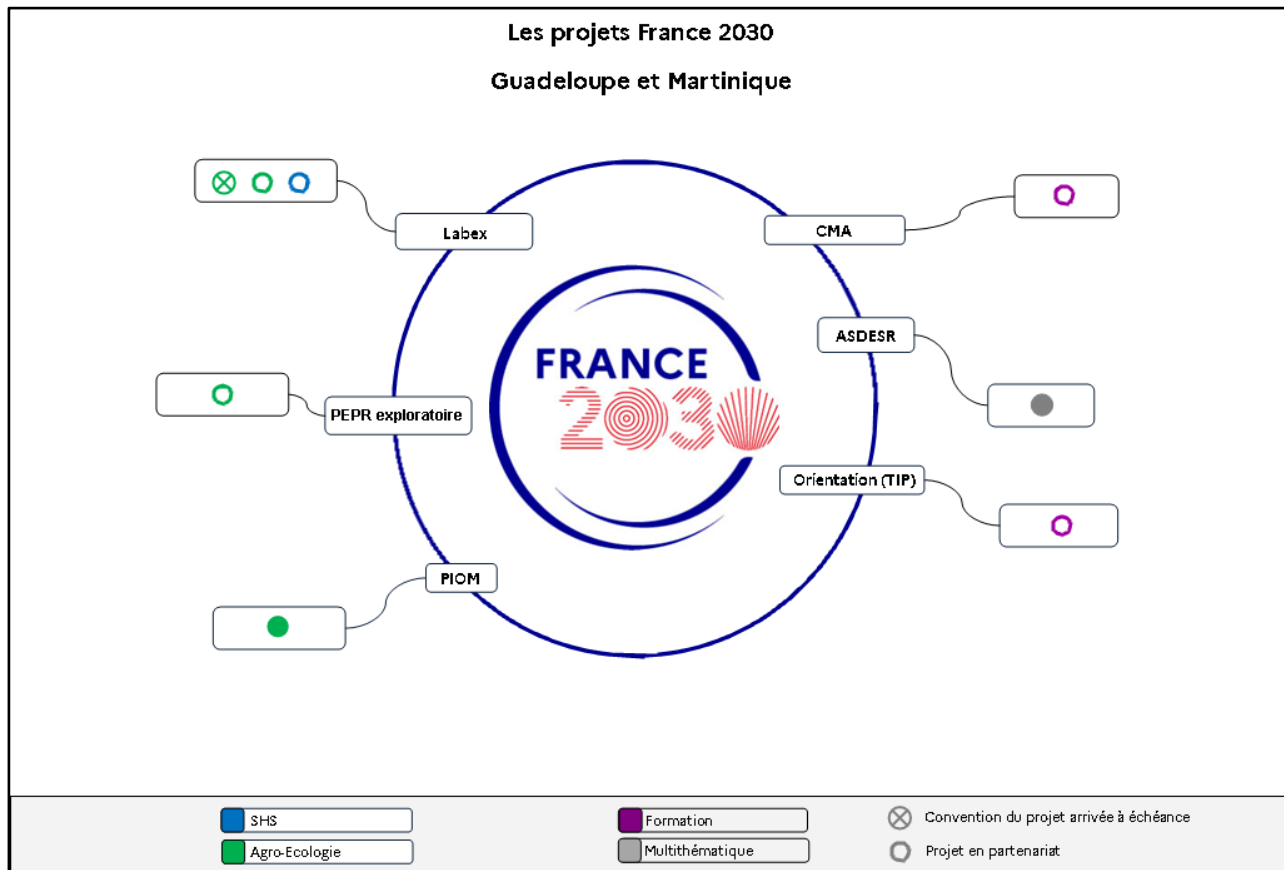


Note de lecture : en 2022, 28 % des 357 personnels administratifs titulaires de l'université des Antilles sont de catégorie A.

B. Financements sur projets

B.1 Les projets France 2030

Graphique 23 - Antilles : la galaxie des projets France 2030 (source : MESR-Piaweb, traitement Strater)

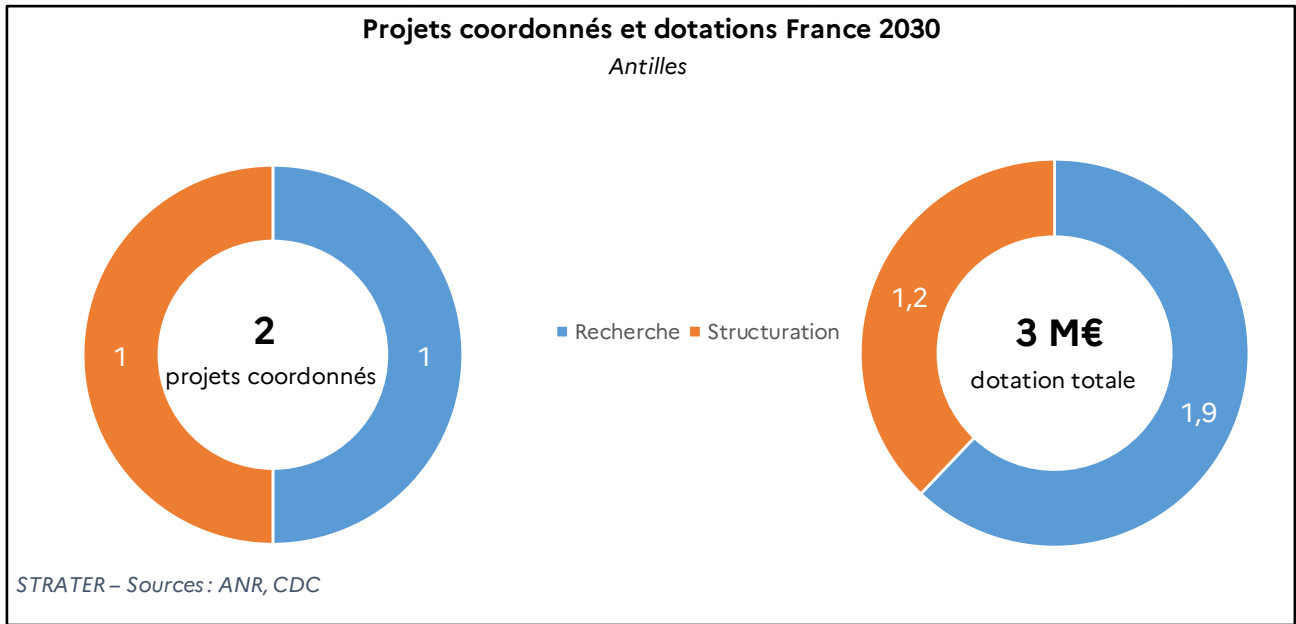


B.1.1 Les dotations et les consommations

Tableau 33 - Antilles : les dotations des projets France 2030 coordonnés par les Antilles au 01/10/2023 (sources : ANR, CDC, MESR-Piaweb)

Etablissement coordinateur	Action	Nombre de projets	Dotation des projets
Pôle Agro Ressources et de Recherche de Martinique	PIOM	1	1 913 000
Université des Antilles	ASDESR	1	1 168 577
Total général		2	3 081 577

Graphique 24 - Antilles : le nombre de projets coordonnés par les Antilles et les dotations accordées (en M€), par famille d'actions au 01/10/2023 (sources : ANR, CDC, traitement Strater)



Note de lecture : les Antilles coordonnent 2 projets France 2030 dont 1 en Recherche pour un montant de dotations de 1,9 M€.

B.1.2 Diversifier les ressources

En 2023, l'université des Antilles est lauréate de l'action ASDESR avec le projet Widen – Elargir notre horizon : des Antilles à l'Europe. Le projet vise à augmenter les ressources propres de l'université en lui permettant de candidater aux AAP et en obtenant des financements européens.

Ce projet doit accompagner la transformation de l'université vers une plus grande ouverture internationale vers la région Caraïbe, vers l'hexagone et vers l'Europe. La mise en place d'une cellule Europe aura vocation à transformer en profondeur la culture de l'université en agissant au plus près des communautés et en créant un effet d'entraînement au sein des deux pôles de l'université.

Les premières cibles seront les appels du programme Widening participation and strengthening the European Research Area. Une montée en puissance sera ensuite opérée afin de viser une participation toujours plus importante à d'autres programmes. Cette participation renforcée permettra à l'université non seulement d'attirer des ressources propres, mais aussi de valoriser sa recherche sur des thématiques centrales pour les grandes transitions contemporaines, pour lesquelles les territoires insulaires et tropicaux jouent un rôle de démonstrateur.

B.2 ANR hors France 2030

En 2022, le montant des appels à projets génériques de l'ANR coordonnés par les Antilles s'élève à 251 200 €.

